

2



0



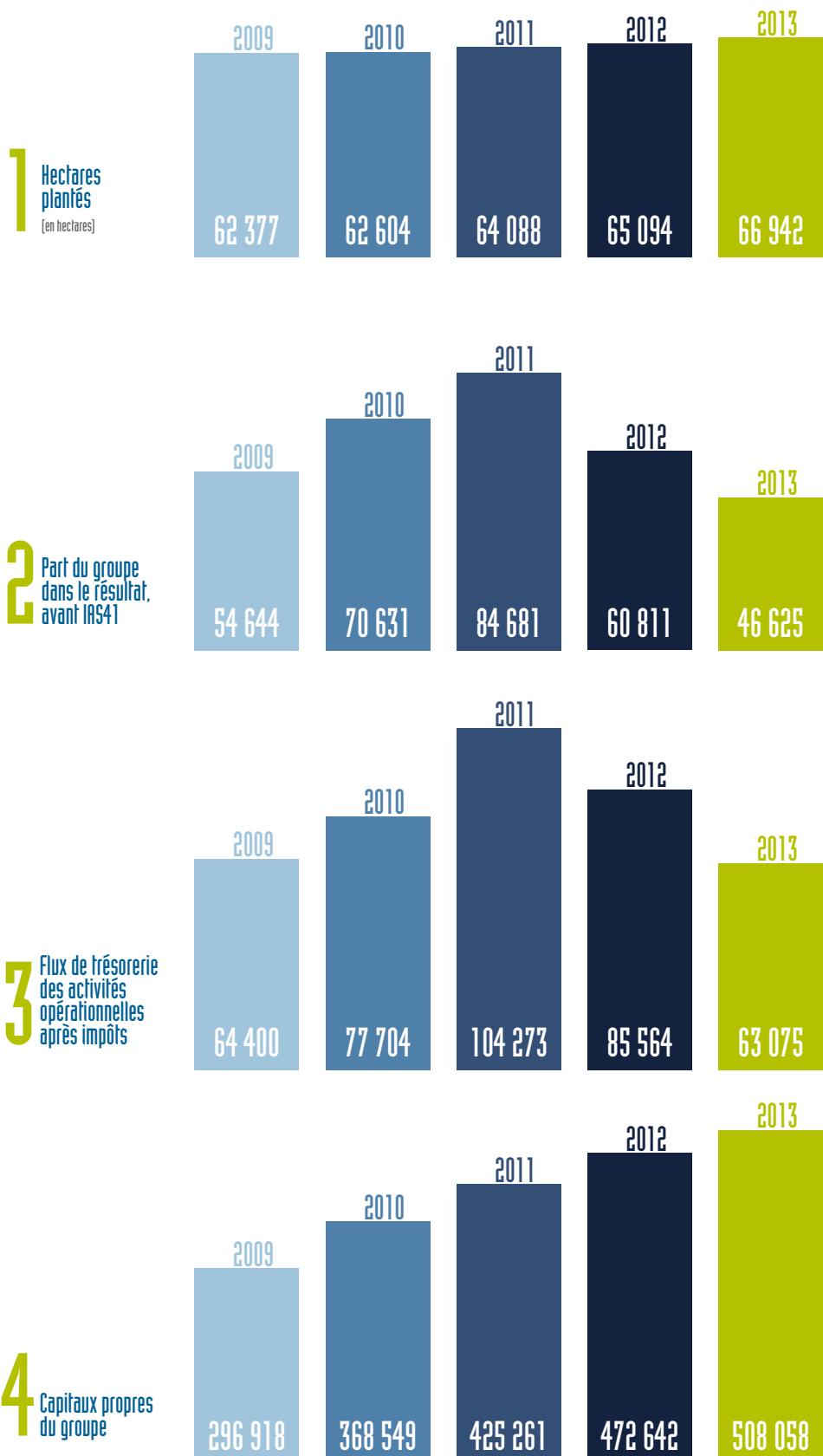
1



RAPPORT ANNUEL

3





Chiffres-clés



Activités	2013	2012	2011	2010	2009
Production propre totale des entreprises consolidées (en tonnes)	huile de palme	206 476	214 521	206 476	192 156
	caoutchouc	9 773	9 757	8 464	9 608
	thé	2 850	2 869	2 626	3 097
	bananes	22 325	23 916	19 297	20 639
Prix du marché moyen (USD/tonne)	huile de palme	857	999	1 125	901
	caoutchouc	2 795	3 377	4 823	3 654
	thé (1)	2 399	2 881	2 724	2 719
	bananes	1 022	1 100	1 125	1 002
Résultats (en KUSD)					
Chiffre d'affaires	291 678	332 522	367 661	279 400	237 829
Bénéfice brut - avant IAS41	94 421	112 255	136 808	117 682	89 695
Résultat opérationnel - avant IAS41	66 292	83 635	114 090	95 625	73 908
Part du groupe dans le résultat	55 627	68 392	95 088	84 843	60 174
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts	63 075	85 564	104 273	77 704	64 400
Flux de trésorerie disponible	- 27 658	- 9 296	37 168	33 922	34 593
Bilan (en KUSD)					
Immobilisations opérationnelles (2)	535 984	467 628	385 363	321 512	278 118
Capitaux propres du groupe	508 058	472 642	425 261	368 549	296 918
Actifs (+)/passifs (-) financiers nets	- 31 918	18 193	47 519	56 484	36 108
Investissements en immobilisations incorporelles et opérationnelles (2)	91 644	99 323	68 031	37 842	30 847
Données par action (en USD)					
Nombre d'actions émises	8 951 740	8 951 740	8 951 740	8 951 740	8 951 740
Nombre d'actions propres	62 000	59 676	59 676	0	0
Capitaux propres	57,15	53,15	47,82	41,17	33,17
Résultat de base par action	6,26	7,69	10,63	9,48	6,72
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts (3)	7,09	9,62	11,65	8,68	7,19
Flux de trésorerie disponible (3)	-3,11	-1,05	4,15	3,79	3,86
Dividende brut (en EUR)	1,25	1,70	1,70	1,50	1,10
Cours de bourse (en EUR)					
Maximum	65,30	71,89	75,78	71,93	36,80
Minimum	49,52	54,51	49,01	36,80	18,00
Clôture 31/12	57,70	58,50	58,00	71,00	34,78
Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR)	516 515	523 677	519 201	635 574	311 342

(1) Le marché de Mombasa

(2) Immobilisations opérationnelles = actifs biologiques, immobilisations corporelles et immeubles de placement

(3) Dénominateur 2013 = la moyenne pondérée des actions émises (8 891 870 actions).



Société Anonyme



EXERCICE 2013

Rapports du conseil d'administration et du commissaire présentés à la 95ème assemblée générale ordinaire du 11 juin 2014

Calendrier financier

L'information périodique et occasionnelle se rapportant à la société et au groupe sera communiquée avant les heures d'ouverture du marché, de la manière suivante:

- le rapport intermédiaire sur les 3 premiers mois, le 24 avril 2014 ;
- les résultats du premier semestre, le 21 août 2014 ;
- le rapport intermédiaire sur les 9 premiers mois le 23 octobre 2014 ;
- les résultats de l'exercice en février 2015, accompagnés de commentaires sur les activités du groupe ;
- chaque événement important, pouvant avoir une influence sur le résultat de la société et du groupe, fera l'objet d'un communiqué de presse séparé conformément aux dispositions légales en vigueur.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 10 juin 2015 à 15 heures à Kasteel Calesberg, Calesbergdreef 5 - 2900 Schoten.

➤ Citerne de stockage sur le site de la société Agro Muko, dans lesquels l'huile de palme brute est conservée avant transfert routier vers le port de Padang, à partir duquel la majorité de notre huile est embarquée.



Adresses utiles

Table des matières

Responsables de la communication financière: François Van Hoydonck Johan Nelis	Calendrier financier	2
Tel. +32 3 641 97 00 Fax +32 3 646 57 05 e-mail: finance@sipef.com	Adresses utiles	3
Siège social et bureaux: Kasteel Calesberg Calesbergdreef 5 B-2900 Schoten	Faits marquants du groupe Sipef en 2013	4
Tel. +32 3 641 97 00 Fax +32 3 646 57 05 e-mail: info@sipef.com www.sipef.com	Historique	5
RPR Antwerpen TVA BE0404491285	Activités principales	5
	Stratégie de l'entreprise	6
	Administration, contrôle, gestion journalière	7
	Activités	10
	Organigramme	12
	Message du président	14
	Conseil d'administration	18
	Rapport du conseil d'administration	20
	Rapport de gestion par produit	42
	Rapport de gestion par pays	46
	Productions du groupe	73
	Hectares plantés	74
	Profil d'âge	75
	Garder le cap sur une augmentation des impacts positifs de nos opérations	77
	États financiers	84

Faits marquants du groupe SIPEF en 2013

Mars 2013

Au Sud-Sumatra, nous avons acquis une licence supplémentaire pour le développement de 4 811 hectares dans le chef de la société *PT Agro Muara Rupit*.

Mai 2013

Mise en œuvre de l'installation de biogaz dans l'huilerie de Mukomuko (Indonésie).

Juillet 2013

Paiement d'un dividende brut d'EUR 1,70 par action.

Septembre 2013

Acquisition d'une quatrième licence au Sud-Sumatra pour 7 498 hectares, qui s'inscrit dans le cadre du troisième projet *PT Agro Muara Rupit*.

Octobre 2013

Signature d'un contrat de partenariat ayant pour objet de développer des palmiers à huile à haut rendement « Hybride F1 ».

Décembre 2013

Les conditions agroclimatiques moins propices cette année sont à l'origine d'une légère baisse des productions du groupe.

Les prix de vente pour l'ensemble des produits, à savoir l'huile de palme, le caoutchouc, le thé et les bananes, furent inférieurs à ceux de 2012.

Les coûts de production cependant, sont restés stables grâce aux dévaluations des monnaies locales face au dollar américain.

Le résultat avant IAS41, part du groupe, s'élève à KUSD 46 625, le résultat IFRS net se chiffre à KUSD 55 627.

Les investissements opérationnels réalisés en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont dépassé le flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation après impôts.

Nous restons confiants, compte tenu des quantités déjà vendues et des prévisions de production améliorées, quant au fait de réaliser à nouveau un résultat satisfaisant pour le groupe *SIPEF* en 2014.

Le paiement d'un dividende brut de EUR 1,25 par action, conforme au "payout ratio" de l'année dernière, sera donc proposé.

Historique

La Société Internationale de Plantations et de Finance a été constituée en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales et subtropicales. A cette époque, la société disposait de deux «agences de gestion», une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant de facilités de production et d'exportation en Asie et en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

A partir de 1970, de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur immobilier en Belgique et aux Etats-Unis, mais cette activité a, depuis, été arrêtée.

Les activités traditionnelles relatives aux matières premières et à leurs exportations ont naturellement amené à développer le secteur de l'assurance. Cette activité a été étendue à une vaste gamme de services.

Durant la dernière décennie *SIPEF* s'est complètement recentrée sur l'agro-industrie de l'huile de palme, du caoutchouc, du thé et des bananes, et ce, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Côte d'Ivoire. Le groupe commercialise lui-même ses productions sur les marchés mondiaux. *SIPEF* s'occupe également de gestion et d'études de marchés pour compte de tiers.

A fin 2013 les plantations ont une superficie de 66 942 hectares plantés.

Activités principales

SIPEF est une société agro-industrielle, cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles.

La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises de production agro-industrielle en zone tropicale, qu'elle gère et qu'elle exploite.

Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières, dont la principale est l'huile de palme.

Les investissements sont généralement effectués dans des pays en développement.



Stratégie de l'entreprise

Gestion

SIPEF joue un rôle décisionnel dans la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une majorité ou qu'elle contrôle avec d'autres partenaires. Ce rôle inclut une participation active aux conseils d'administration des filiales ainsi que la supervision du management et de l'exploitation de celles-ci. SIPEF s'efforce de transmettre aux directions locales son expertise agronomique et technique.

Clientèle

Toutes les actions sont mises en œuvres afin de satisfaire les besoins de ses clients et d'assurer que des marchandises et des services de qualité leur soient fournis en temps voulu.

Employés

Afin d'optimaliser la gestion des plantations, des efforts particuliers sont déployés pour former ses collaborateurs locaux en matière d'agronomie et de gestion.

Les politiques agricole, technique, environnementale et générale du groupe sont consignées avec des directives pratiques, mises en œuvre par des stages de formation. Une attention particulière est portée à ce que l'ensemble des employés travaille dans un environnement sain et sécurisé.

Environnement

Le groupe reconnaît que, outre ses obligations statutaires et commerciales, il a une responsabilité envers les communautés et envers l'environnement dans lequel il opère.

Le groupe veille à préserver l'environnement par l'application de pratiques agricoles saines et conformes aux principes et critères du "Roundtable on Sustainable Palm Oil" (RSPO). Celles-ci incluent un large éventail de responsabilités sociales et environnementales telles que la transparence, la conformité légale, les bonnes pratiques agronomiques, le développement responsable des superficies et la recherche continue de perfection.

Un chapitre séparé du rapport annuel est consacré à l'agriculture durable et au soin accordé à sa mise en œuvre.

Administration, contrôle, gestion journalière

Conseil d'administration

Baron BRACHT	président
François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Baron BERTRAND	administrateur
Priscilla BRACHT	administrateur
Jacques DELEN	administrateur
Antoine FRILING	administrateur
Regnier HAEGELSTEEN	administrateur
Sophie LAMMERANT-VELGE	administrateur
Richard ROBINOW	administrateur

Commissaire

DELOITTE	commissaire aux comptes
Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL	
représentés par	
Dirk CLEYMANS	

Comité exécutif

François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Didier CRUYSMANS (jusqu'à octobre 2013)	directeur estates department
Charles DE WULF (à partir d'octobre 2013)	directeur estates department
Thomas HILDENBRAND	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert KESSELS	directeur marketing commodities
Johan NELIS	chief financial officer

Consultant

Matthew T. ADAMS	external visiting agent
------------------	-------------------------



Les régimes de palme récoltés ainsi que les fruits détachés sont transportés par camion et déchargés sur les rampes de réception de l'usine.

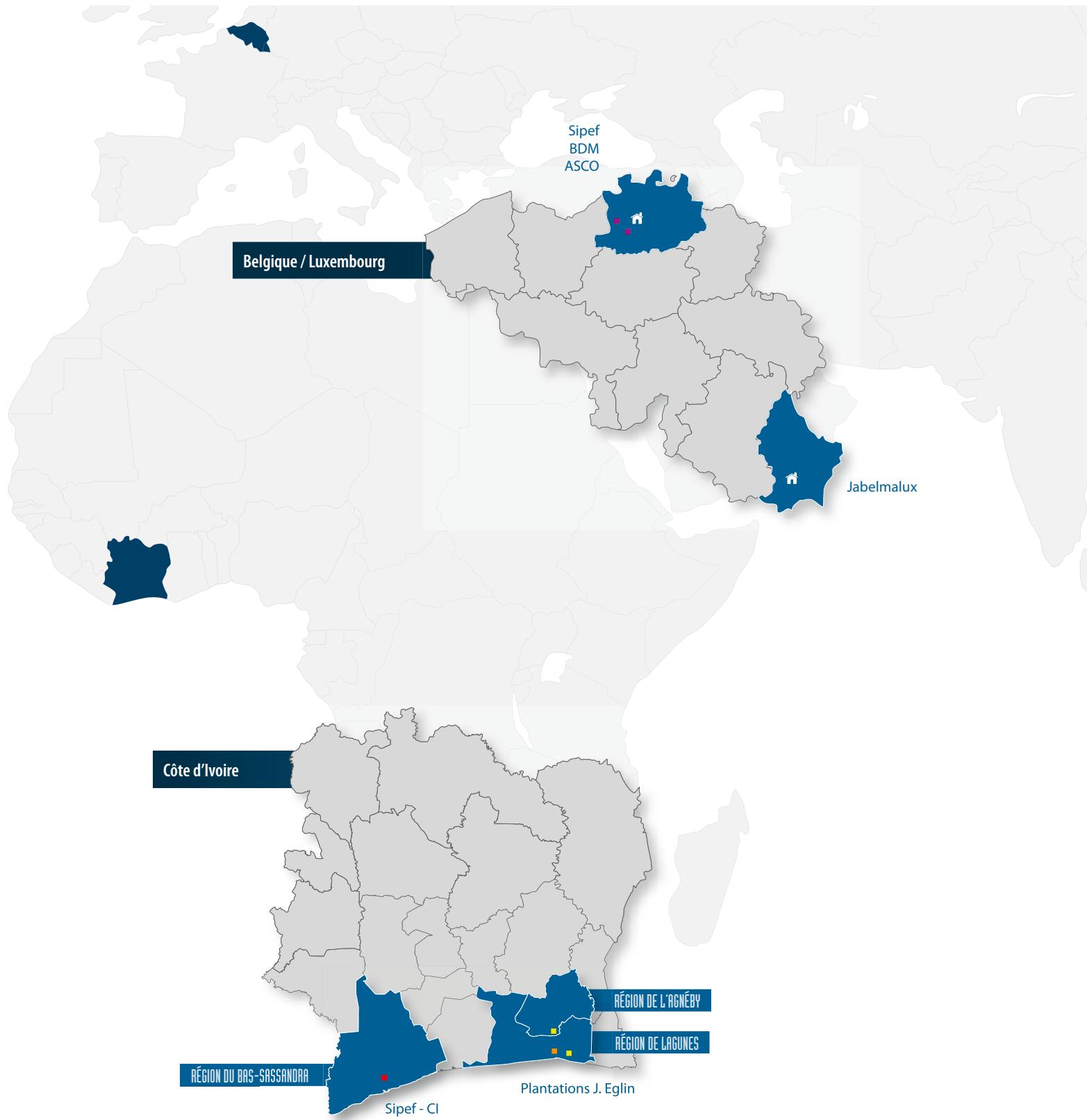


Activités

Assurances

Huile de palme

Caoutchouc



Thé

Bananes

Horticulture



Organigramme



	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêts		pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêts
OCÉAN PACIFIC	100%	100%	Hargy Oil Palms Ltd	INDONÉSIE	95%
					95%
				PT Tolan Tiga Indonesia	
				95%	90%
			Galley Reach Holdings Ltd	PT Eastern Sumatra Indonesia	
	100%	100%		57%	54%
				PT Kerasaan Indonesia	
				95%	90%
				PT Timbang Deli Indonesia	
				95%	90%
				PT Bandar Sumatra Indonesia	
				95%	90%
				PT Melania Indonesia	
				95%	95%
				PT Umbul Mas Wisesa	



Les régimes sont chargés dans des wagonnets, en attente de stérilisation.



pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts

95%	95%
PT Toton Usaha Mandiri	

95%	95%
PT Citra Sawit Mandiri	

47%	45%
PT Agro Muko	

95%	86%
PT Mukomuko Agro Sejahtera	

95%	95%
PT Agro Kati Lama	

95%	95%
PT Agro Rawas Ulu	

95%	95%
PT Agro Muara Rupit	

pourcentage de contrôle pourcentage d'intérêts

AFRIQUE	100%	100%
Plantations J. Eglin SA		

100%	100%
Sograci SA	

32%	32%
Sipef-Ci SA	

50%	50%
Sograkin SA	

EUROPE	99,60%	99,60%
Jabelmalux SA		

ASSURANCES	50%	50%
ASCO NV		

50%	50%
BDM NV	

Message du président



» Baron Bracht
président

Mesdames et messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel ainsi que les comptes consolidés du groupe et de la société anonyme qui seront soumis à la 95e assemblée générale ordinaire du 11 juin 2014.

2013 sera inscrite comme une année de faible production sur le plan agronomique. Les conditions météorologiques défavorables pour nos plantations, mais aussi en Asie du Sud-Est en particulier, ont fait baisser les volumes de nos quatre produits que sont l'huile de palme, le caoutchouc, le thé et les bananes. Nous avons été confrontés à des précipitations plus élevées que la moyenne. Au niveau des plantations de palmiers à huile matures, qui avaient enregistré une production exceptionnellement élevée au second semestre de 2012, nous avons constaté un "stress des arbres" en 2013.

En amont des élections présidentielles programmées en juillet 2014, l'Indonésie a vu sa monnaie locale perdre de sa valeur en raison du recul de la croissance, de la chute des prix des matières premières, de l'augmentation du nombre de crédits et de la hausse des taux d'intérêt. La balance des paiements négative qui en a découlé a pesé sur le développement économique du pays, qui est à présent considéré comme l'un des "cinq fragiles" qui doivent prendre de toute urgence des mesures en vue de contrer leur affaiblissement financier. C'est dès lors rempli d'espoir que l'on attend les élections qui, après deux mandats de l'actuel président, devraient voir l'arrivée au pouvoir d'un nouveau dirigeant. Ce pays à la législation transparente, doté d'une sécurité juridique renforcée et d'une infrastructure routière et portuaire optimisée devrait ainsi jouir à nouveau d'une forte croissance et de budgets équilibrés.

En dépit de perspectives favorables à long terme pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'appuyant sur les exportations de matières premières et l'exploitation d'importantes réserves de gaz à partir de 2015, ce pays est confronté à des déficits de financement temporaires et à un affaiblissement de sa monnaie par rapport au dollar américain. L'actuel gouvernement s'efforce de remédier à la situation, à court terme, mais a récemment déçu les investisseurs étrangers en prenant quelques décisions fortement axées sur la nationalisation des intérêts. La quête de revenus supplémentaires a pour l'instant épargné le secteur agricole, gros consommateur de main-d'œuvre.

La Côte d'Ivoire connaît un contexte politique stable qui, sur le plan économique, souffre lui aussi de la baisse des prix des matières premières. Le pays reprend malgré tout progressivement sa place de premier plan en Afrique de l'Ouest. Nos activités bananes et fleurs ont souffert des conditions météorologiques erratiques globales, ce qui a engendré une légère baisse de la contribution. Cette tendance vaut d'ailleurs aussi pour le projet huile de palme local auquel nous ne faisons que participer.

Les perspectives à long terme favorables pour l'huile de palme demeurent intactes. Nous constatons chaque jour que l'huile de palme occupe une place de plus en plus importante dans l'alimentation de la population mondiale croissante. La volatilité des prix à court terme est principalement déterminée par les quantités d'huiles végétales (soja, graines de colza, huile de



palme) offertes sur le marché. Au premier trimestre 2013, les stocks élevés, constitués grâce aux bonnes productions de 2012, pesaient encore sur les prix. Dans la période qui a suivi, la baisse de la production d'huile de palme et la hausse de la demande en biocarburants ont néanmoins eu des répercussions positives sur les prix, mais celles-ci ont été neutralisées par les perspectives d'excellentes récoltes de soja aux États-Unis.

À la suite de l'annonce d'un nouveau mandat biocarburants indonésien pour le transport et l'énergie, les cours ont toutefois terminé en hausse en fin d'année. Cette tendance positive se poursuit au premier trimestre 2014. Pour la première fois depuis près de deux ans, les ventes d'huile de palme atteignent les USD 1 000 la tonne CIF Rotterdam, un niveau propice à la commercialisation de volumes plus importants.

Pour le reste de l'année, le prix de l'huile de palme dépendra principalement de l'effet des conditions météorologiques sur les volumes d'huile de palme produits en Asie du Sud-Est et sur la production de fèves de soja (en Amérique du Sud au premier semestre et aux États-Unis au second semestre). L'évolution de la demande en biocarburants continue par ailleurs à soutenir les prix.

En raison de l'influence négative de la météo, le groupe *Sipef* a exceptionnellement connu une légère baisse de la production d'huile de palme en 2013. Cette baisse contraste singulièrement avec le résultat de nos efforts récents pour rajeunir et développer les plantations de palmiers à huile tant en Papouasie-Nouvelle-Guinée (dans les zones où nous sommes déjà actifs) qu'en Indonésie. L'expansion dans le Nord-Sumatra est terminée et nous attendons maintenant la maturité croissante des palmiers des trois projets *PT Umbul Mas Wisesa (UMW)/ PT Toton Usaha Mandiri (TUM)* et *PT Citra Sawit Mandiri (CSM)*, qui couvrent ensemble près de 10 000 hectares.

Le programme d'expansion en Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est poursuivi avec la plantation de 1 003 hectares de palmiers à huile, ce qui porte le nombre d'hectares immatures à 3 357. Ceux-ci devraient optimiser la troisième usine d'extraction d'huile de palme durant les années à venir. Les conditions météorologiques du pays demeurent un défi pour nos équipes de management, mais sur le plan agronomique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée reste l'environnement le plus productif pour les palmiers à huile.

L'attention portée au développement s'est déplacée depuis deux ans vers la province du Sud-Sumatra, où nous avons obtenu trois concessions pour la mise en place d'un maximum de 31 809 hectares de palmiers à huile et d'hévéas près de la ville de Lubukling-gau. Depuis le démarrage du projet, qui implique avant tout la réalisation des études de durabilité nécessaires pour la RSPO et l'obtention des autorisations locales, 4 000 hectares ont déjà été indemnisés aux utilisateurs locaux. Ces compensations se poursuivront au minimum dans les trois prochaines années afin de développer une nouvelle unité opérationnelle dans cette région qui possède encore peu de projets agro-industriels. Près de la moitié de ces hectares ont été préparés. Les premières centaines d'hectares de palmiers à huile ont déjà été plantés, un processus que nous souhaitons accélérer durant l'année en cours.

Le caoutchouc naturel est un produit cyclique dont le rendement est soumis à une forte pression. Nous avons non seulement constaté une légère baisse des volumes pour le groupe (résultat des conditions météorologiques), mais la réduction sensible des prix de vente diminue aussi la contribution bénéficiaire. À la suite de la plantation de nouvelles superficies d'hévéas dans le monde entier depuis les années 2008-2009, poussée par une hausse des prix de vente, on a peu à peu observé une augmentation de l'offre de caoutchouc sur le marché mondial. Le caoutchouc naturel est toutefois avant tout une matière première destinée à la production de pneus de voitures et de véhicules industriels lourds, et la baisse de la demande dans le secteur automobile et l'exploitation minière a été immédiatement répercutée sur le prix. L'augmentation des stocks observée en Chine et dans la plupart des autres pays consommateurs, au cours des six derniers mois, a fait chuter les prix sous la barre des USD 2 000 par tonne. Aucune augmentation des prix n'est en outre prévue à court terme. Seule l'amélioration des perspectives économiques pour le second semestre de 2014 pourra apporter un soulagement.

Les activités thé à Cibuni, sur l'île de Java, continuent à fournir une précieuse contribution aux résultats du groupe. Depuis le second semestre de 2013, une augmentation de l'offre de thé en provenance du Kenya pèse sur les prix actuels de notre thé de qualité, cueilli à la main, particulièrement apprécié sur l'important marché de détail du Moyen-Orient. Grâce à nos méthodes de production économies en énergie, nous restons compétitifs, mais le thé est la culture la plus consommatrice de main-d'œuvre du groupe. Nous suivons avec intérêt l'évolution des salaires en

Indonésie, où les gouverneurs provinciaux déterminent individuellement les augmentations de salaire.

Les conséquences majeures de la crise politique de 2011 semblent être de l'histoire ancienne en Côte d'Ivoire. Les exportations de bananes et de fleurs de *Plantations J. Eglin SA* à destination de l'Europe se sont elles aussi entièrement rétablies, bien que ce secteur ait lui aussi été confronté à une baisse de la production en 2012. Le risque d'entreprise reste limité à la production de la meilleure qualité et des volumes requis, grâce aux prix de vente et de transport maritime fixés à l'avance. La réduction des droits européens à l'importation pour les bananes-dollars ne s'est pas fait sentir immédiatement sur les prix des bananes africaines qui ont trouvé un débouché dans le sud de l'Europe et au Royaume-Uni. Du fait de l'absence d'harmattan (vents secs), nous avons entamé le nouvel exercice avec des productions de bonne qualité, en hausse, ce qui laisse à nouveau présager une contribution constante aux résultats du groupe pour 2014.

Les plus importantes restructurations des activités d'assurance, que nous partageons avec Ackermans & van Haaren, sont derrière nous. La priorité absolue va aux assurances contre les risques maritimes et généraux, mais la taille de l'entreprise fait qu'il reste compliqué de maîtriser la volatilité des résultats techniques. Après un nouvel assainissement de certains risques et un renforcement de la politique de souscription, nous nous attendons à une plus grande stabilité des résultats en 2014.

Les développements de nouvelles superficies plantées mentionnés ci-dessus sont généralement situés dans des zones reculées où l'agriculture est le principal pourvoyeur de travail, et ils vont de pair avec la construction d'importantes infrastructures, de nouveaux logements et d'installations pour fidéliser les travailleurs sur le long terme envers le groupe. L'augmentation des volumes de fruits produits demande en outre des développements au niveau de la transformation en huile. En 2013, la majeure partie de nos investissements ont été axés sur la construction de deux nouvelles usines d'extraction, qui viennent s'ajouter aux six usines existantes. De telles acquisitions pèsent lourdement sur les ressources disponibles, mais notre stratégie reste néanmoins de développer le groupe sans endettement structurel tout en continuant à tenir compte d'une rémunération annuelle équitable pour les actionnaires.

S'agissant de l'intégration des activités du groupe *SIPEF*, je tiens à signaler que, depuis le 1er janvier 2014, nos filiales indonésiennes ont commencé à utiliser un système de comptabilité et de reporting totalement intégré. Dans un deuxième temps, ce système sera étendu aux filiales de Papouasie-Nouvelle-Guinée, puis à la société holding du groupe. Il nous permet d'accélérer et d'améliorer sensiblement l'analyse des données de base agronomiques et de la rentabilité des filiales.

Le groupe *SIPEF* est également conscient de son rôle de modèle en matière de durabilité de l'agriculture tropicale. En tant que société cotée en bourse sur le continent européen, où le développement durable est une exigence fondamentale pour l'avenir de la filière palmier à huile, nous souhaitons que toutes les activités du groupe *SIPEF* présentent les certifications nécessaires qui doivent lui permettre de cultiver des produits écologiquement et socialement responsables. Dans ce contexte, nous œuvrons également à la vente de CSM, une jeune plantation de palmiers à huile qui ne sera pas conforme aux normes de certification.

Étant donné la mauvaise réputation récemment attribuée à l'huile de palme dans les médias européens, nous estimons qu'il nous revient, en tant que producteur, de clarifier tous les aspects de l'huile de palme sans tomber dans le travers de campagnes unilatérales. Nous investissons chaque jour dans le développement durable de l'huile de palme, et nous constatons que de plus en plus d'industriels passent petit à petit à l'utilisation exclusive d'huile de palme et d'huile de palmiste durables et identifiables. Pour ce faire, ils sont disposés à payer un supplément par rapport aux prix connus du marché d'un huile non certifiée.

Nous continuons par ailleurs à investir dans la réduction des émissions de biogaz. Après la construction, en 2013, d'une nouvelle installation de captage à *PT Agro Muko* dans la province de Bengkulu, nos deux nouvelles usines se verront elles aussi équipées de systèmes de captage de méthane. Nous examinons également la possibilité de réutiliser les biogaz dans l'usine de Perlavian dans le Nord-Sumatra. En 2014, cinq des huit usines du groupe seront dès lors déjà admissibles à la certification pour l'utilisation de notre huile de palme dans la filière "énergie verte" en Europe. Chez *SIPEF*, durabilité et certifications ont toujours été combinées avec une rentabilité suffisante pour toutes les activités de l'entreprise, ce qui est une condition sine qua non pour un groupe industriel coté en bourse.

Après plusieurs années de démarches patientes, nous avons fini par obtenir en 2013 – par l'entremise d'une fondation indonésienne propre – une licence pour la protection active d'environ 12 000 hectares de forêt qui constituent une zone tampon à côté d'un parc national situé dans la province de Bengkulu. Après les enregistrements nécessaires et les études imposées par la législation nationale, nous espérons pouvoir inciter cette année les "rangers" à stopper la déforestation et impliquer la population locale dans ce processus. Entre-temps, nous poursuivons bien entendu aussi notre projet de protection des espèces menacées de tortues marines à travers un programme d'élevage des œufs récoltés sur deux plages de la côte sud de Sumatra, pour ensuite relâcher en mer les bébés tortues.

Nous avons également le plaisir d'attirer votre attention sur la signature d'un accord de coopération avec NBPOL (une entreprise de plantation intégrée, cotée en bourse, et disposant d'un centre de recherche renommé dans la production de graines de palmier à huile en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et Biosing (une organisation de scientifiques). Nous allons collaborer au développement de palmiers à haut rendement qui amélioreront sensiblement l'extraction d'huile de palme et qui devraient faire progresser l'industrie à l'avenir.

En raison de la légère baisse des volumes de production et de l'affaiblissement des prix du marché pour tous les produits du groupe, nous n'avons pas pu réitérer les résultats de 2012. SIPEF clôture son exercice avec un résultat consolidé, part du groupe, de KUSD 46 625, soit une baisse de 23,3% par rapport au résultat de l'an passé. Si nous prenons en compte l'adaptation des actifs biologiques à leur juste valeur, le résultat, part du groupe, et conformément aux normes IFRS, se monte à KUSD 55 627, contre KUSD 68 392 l'année dernière.

Mes remerciements vont à tous les employés du groupe SIPEF, chacun à son niveau d'activité, pour avoir contribué à la réalisation de ces résultats. Il est important, en période de baisse des prix, de préserver la rentabilité à travers une bonne maîtrise des coûts et d'accorder une attention particulière à l'efficacité des plantations et des usines. Les augmentations de salaire qui nous ont été imposées par les gouvernements ces dernières années n'ont certainement pas facilité la maîtrise des coûts de production pour les entreprises de plantation.

En raison des résultats inférieurs et du budget d'investissement élargi, la position de trésorerie positive de 2012 a évolué en un endettement légèrement négatif qui ne peut cependant pas être qualifié de structurel. Cela devrait nous permettre de payer un dividende en phase avec les résultats et le ratio dividendes/bénéfice de l'exercice précédent. Nous sommes donc heureux de vous confirmer que notre conseil d'administration proposera un dividende de 1,25 EUR brut par action qui sera payé le 2 juillet 2014.

Grâce aux perspectives favorables en termes de volumes ainsi qu'aux ventes déjà réalisées sur l'ensemble de nos principaux produits de base, nous sommes convaincus que nous nous dirigeons de nouveau vers des résultats satisfaisants pour l'exercice en cours. Le bénéfice final dépendra en grande partie de l'évolution des cours sur les marchés des matières premières durant le second semestre de 2014, évolution qui pourrait être affectée par les volumes de production et les stocks de fèves de soja et d'huile de soja sur le marché des huiles végétales et par la résolution de la crise aux États-Unis et dans l'Union européenne en ce qui concerne l'évolution des prix du caoutchouc naturel.

Malgré la volatilité à court terme des prix de l'huile de palme et du caoutchouc, nous restons confiants dans les perspectives à long terme pour ces deux produits, avec une demande croissante de l'Extrême-Orient, soutenue par une classe moyenne en pleine expansion, qui dispose d'un pouvoir d'achat croissant, et une offre alimentaire instable, soumise aux conditions climatiques et aux contraintes de l'agriculture.

Le 18 février 2014

Baron Bracht

président.

Conseil d'administration





1. Baron Bracht
2. Richard Robinow
3. Jacques Delen
4. Baron Bertrand
5. Regnier Haegelsteen
6. Antoine Friling
7. Sophie Lammerant - Velge
8. Priscilla Bracht
9. François Van Hoydonck

Rapport du conseil d'administration

A l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2014.

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2013.

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché belge réglementé, *SIPEF* est tenue de mettre son rapport financier annuel à la disposition du public sous la forme d'une brochure.

Cette brochure comprend le rapport annuel combiné – statutaire et consolidé – du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa du Code des Sociétés (C. Soc.).

La brochure contient également une version abrégée des comptes statutaires (page 135) établis conformément à l'article 105 C. Soc., et la version intégrale des comptes annuels consolidés (page 86). Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc., les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique.

Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés, et les rapports du commissaire concernant ces comptes annuels précités, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com) et peuvent être obtenus sur simple demande, franc de port, à l'adresse suivante: Calesbergdreef 5 – 2900 Schoten, ou par e-mail: finance@sipef.com.

1. Comptes annuels statutaires

1.1. Capital et actionnariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification du capital de la société n'a été enregistrée. Le capital souscrit s'élève à EUR 34 767 740,80 représenté par 8 951 740 actions, sans mention de valeur nominale, entièrement libérées.

Les statuts modifiés de l'entreprise, y inclus l'information sur la forme juridique, l'objet statutaire, la structure du capital, le capital autorisé et la nature des parts sociales, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com).

20 000 nouvelles options furent attribuées en 2013 dans le cadre du plan de stock-options. Les options accordées et non encore exercées au 31 décembre 2013 donnent ainsi droit à l'acquisition de 62 000 parts *SIPEF* (0,69%).

1.2. Activités

Pour un aperçu des activités principales du groupe *SIPEF* durant l'exercice 2013, nous vous prions de bien vouloir consulter le 'Message du président' aux pages 14 et suivantes.

1.3. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

1.3.1. Situation financière au 31 décembre 2013

Les comptes statutaires de *SIPEF* ont été établis conformément à la législation comptable belge.

Le total du bilan de la société au 31 décembre 2013 s'élève à KEUR 235 829, comparé à KEUR 212 874 l'année précédente.

Les créances à un an au plus ont augmenté de KEUR 143 546 à KEUR 169 349 suite à une augmentation de la créance sur *Jabel-malux SA* et sur *Hargy Oil Palms Ltd* (mise à disposition de fonds de financement en vue de la finalisation de la construction de deux usines d'extraction d'huile de palme).

Les fonds propres de *SIPEF* s'élèvent à KEUR 157 815 avant répartition du bénéfice, ce qui correspond à EUR 17,63 par action.

Les résultats statutaires de *SIPEF* sont dans une large mesure déterminés par les dividendes et les plus/moins-values. Etant donné que toutes les participations ne sont pas détenues directement par *SIPEF*, le résultat consolidé du groupe reflète de manière plus



fidèle l'évolution économique sous-jacente. Le résultat statutaire de l'exercice 2013 s'élève à KEUR 612 comparé à un profit de KEUR 108 407 l'exercice précédent.

1.3.2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (en KEUR) comme suit:

- Bénéfice reporté de l'exercice précédent	98 794
- Bénéfice de l'exercice	612
- Total à affecter	99 406
- Affectations aux autres réserves	128
- Rémunération du capital	11 190
- Bénéfice à reporter	88 088

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende d'EUR 1,25 brut par action. Après retenue du précompte mobilier, le dividende net s'élève à EUR 0,9375 par action.

Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 2 juillet 2014.

1.4. Perspectives

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe.

1.5. Communications

1.5.1. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2013, il ne s'est produit aucun fait marquant susceptible d'avoir une influence majeure sur l'évolution de la société.

1.5.2. Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons par ailleurs, conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des Sociétés, qu'aucune rémunération complémentaire n'a été payée au commissaire, à part la rémunération normale approuvée par l'assemblée générale, et qu'une rémunération de KEUR 33 a été versée à des entreprises liées au commissaire pour des conseils juridiques, comptables et fiscaux.

1.5.3. Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

1.5.4. Rachat ou cession d'actions propres

Le 29 mai 2009, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration de Sipef à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période maximale de cinq ans.

Au cours de l'exercice 2013, 2 324 actions additionnelles furent acquises par Sipef. Ces actions ont été acquises en vue, notamment, de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions et comme placement temporaire de trésorerie.

- La situation au 31 décembre 2013 se présente comme suit:
 - Nombre d'actions propres 62 000 (0,69%)
 - Prix moyen par action (EUR) 56,35
 - Valeur totale d'investissement (KEUR) 3 494

1.5.5. Modification des statuts

Aucune modification n'a été apportée aux statuts en 2013.

1.5.6. Notification en vertu de la Loi du 1er avril

2007 sur les offres publiques

Par lettre datée du 30 août 2013, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, agissant de concert avec CABRA NV, GEDEI NV et le Baron Bracht et enfants, a informé l'entreprise qu'ils détiennent ensemble 39,555% du total des droits de vote de Sipef.

1.5.7. Structures de protection

Lors de sa réunion du 13 juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à acquérir ou à vendre des actions de la société en cas de nécessité et dans le but d'éviter que la société ne subisse un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans.

A large, red, cylindrical industrial sterilizer tank is the central focus. It has a white rectangular label on its side with the word "STERILIZER" in blue capital letters at the top and the number "3" in a large black font below it. The tank is situated in a workshop or factory setting with a corrugated metal roof and other equipment visible in the background.

STERILIZER

3



STERILIZER

4



Les régimes frais, chargés dans les wagonnets,
sont stérilisés à la vapeur dans ces cylindres
sous-pression.

2. Comptes annuels consolidés

2.1. Risques et incertitudes

Ce texte donne une description des risques opérationnels évalués par le management et le conseil d'administration. Tous les risques énoncés ci-après pourraient avoir un impact négatif important sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou la liquidité et pourraient mener à des pertes de valeur exceptionnelles sur les actifs.

Certains risques, dont le groupe *Sipef* estime qu'ils ont maintenant un impact limité, pourraient s'avérer avoir finalement un effet négatif considérable. D'autres risques dont la société n'a pas connaissance peuvent exister.

Les principaux risques non-couverts sont les suivants :

- fluctuations des prix du marché des matières premières huile de palme, caoutchouc, thé et bananes;
- conditions climatologiques;
- développements géopolitiques;
- risques liés à l'expansion.

Le chiffre d'affaires et la marge réalisés dépendent dans une grande mesure des fluctuations des prix du marché de l'huile de palme et de palmiste principalement. Une modification du prix de l'huile de palme d'USD 10 CIF Rotterdam par tonne a un impact d'environ USD 1,2 million par an sur le résultat après impôt.

Les volumes produits et donc le chiffre d'affaires et la marge réalisés sont dans une certaine mesure influencés par les conditions climatologiques telles que les précipitations, l'ensoleillement, la température et l'humidité, ainsi que le vent et les tornades.

Etant donné que la plupart des investissements du groupe *Sipef* sont réalisés dans des pays en développement (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Côte d'Ivoire), les changements géopolitiques dans ces régions demandent une attention particulière du management. Toutefois, il s'avère du passé récent que les difficultés éventuelles dans ces pays n'ont qu'une influence limitée sur le résultat net du groupe, à l'exception de l'impact de mesures macro-économiques.

L'expansion additionnelle prévue par le groupe *Sipef* dépend de la possibilité d'acquérir de nouveaux contrats de concessions

pour des terrains agricoles qui répondent aux critères de durabilité, à des conditions économiquement justifiables. Si le groupe ne réussit pas à réunir ces conditions, les plans d'expansion pourraient en être affectés.

A part ces risques spécifiques importants, le groupe est également confronté à des risques plus généraux, comme :

- risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidités, comme mentionnés dans la partie financière de cette brochure;
- risques liés à des actions sociales;
- risques liés aux systèmes informatiques;
- risques liés aux législations;
- risques liés aux litiges;
- risques liés aux contrôles internes;
- risques liés aux contrôles fiscaux;
- risques de responsabilité environnementale;
- ...

2.2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés portant sur l'exercice 2013 sont établis selon les normes "International Financial Reporting Standards" (IFRS).

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2013 s'élève à KUSD 710 095, soit une augmentation de 12,38% par rapport au total du bilan de KUSD 631 842 enregistré fin 2012.

L'expansion continue des plantations en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée et la hausse de "la juste valeur" des superficies existantes de palmiers à huile dans ces pays ont conduit à une nouvelle augmentation des actifs biologiques, actuellement valorisés à KUSD 334 712.

L'augmentation des autres actifs immobilisés, hormis les investissements de remplacement courants, s'explique par des indemnisations complémentaires versées pour les expansions dans les provinces du Nord et du Sud de Sumatra et des investissements dans la poursuite de l'optimisation des équipements de production et dans les plantations UMW/TUM dans le Nord de Sumatra et à *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les "actifs nets destinés à la vente" concernent les actifs nets de *PT Timbang Deli* - qui, à la suite de la mise en œuvre du contrat d'entreprise commune conclu en octobre 2013 entre la *Sipef*,



NBPOL et BioSing (dont nous avons fait état antérieurement), seront transférés vers cette nouvelle activité.

Les actifs circulants nets, hors liquidités, ont principalement augmenté en raison de conséquents versements anticipés d'impôts.

La position financière nette a diminué de KUSD 50 111, principalement à cause du flux négatif de trésorerie disponible de KUSD 27 658 et du dividende de KUSD 21 302.

Les fonds propres consolidés du groupe *SIPEF*, part du groupe avant répartition du bénéfice, ont augmenté à KUSD 508 058, ce qui correspond à USD 57,15 par action (les actions propres non comprises).

Le chiffre d'affaires a régressé de 12,3% en raison de la baisse des volumes et des prix de vente, tant pour l'huile de palme que pour le caoutchouc, le thé et les bananes.

Dans nos activités indonésiennes, le prix de revient en USD par tonne est demeuré stable pour la deuxième année consécutive, grâce à une dévaluation de 12,2% de la roupie par rapport à 2012, ce qui a annihilé l'effet de l'inflation locale des salaires et du recul des productions. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, notre prix de revient en USD par tonne a diminué d'environ 9,5% en 2013, principalement en raison d'une dévaluation de 13,1% du kina, de sorte que les prix de revient antérieurs au lancement du projet LNG en 2011 reviennent en ligne de mire.

Le bénéfice brut a reculé en moyenne de 15,9%, et même de 30% environ pour le caoutchouc et le thé en raison du très faible niveau des prix de vente.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat opérationnel avant IAS41 affiche un recul de 20,7%.

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent la constitution d'une provision supplémentaire pour un litige fiscal relatif à la TVA en Indonésie (KUSD 3 159 avant impôts).

Les coûts financiers nets réduits reflètent la stratégie du groupe qui consiste à financer l'expansion par ses fonds propres. L'impact des différences de change est limité, ce qui est le résultat direct de la mise en œuvre d'une politique de couverture cohérente.

La charge d'impôt effective avant IAS41 se situe à 22,16%. La charge d'impôt moyenne, qui s'élève théoriquement à 27,4%, a été positivement influencée par des différences à la fois permanentes et temporaires entre la consolidation en USD et les comptes en devises locales.

Les participations dans le secteur des assurances se concentrent sur les activités maritimes et les assurances de risque générales. Des résultats techniques temporairement inférieurs dans des activités maritimes spécifiques ont gâché la tendance positive de ces dernières années.

Le bénéfice de la période, sans tenir compte des mouvements de l'application IAS41, s'élève à KUSD 49 255, soit 23,8% de moins que le résultat de 2012.

L'ajustement IAS41 consiste à remplacer la charge d'amortissement du coût des ventes par la variation de la "juste valeur" des actifs biologiques entre la fin 2012 et décembre 2013, en déduisant les coûts et les charges fiscales liées à la plantation. La variation brute des actifs biologiques s'élève à KUSD 36 461 et est principalement due à une augmentation des marges appliquées et à l'expansion et à la maturité croissante des nouvelles superficies de nos plantations de palmiers à huile à *UMW* en Indonésie et à *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les coûts de plantation de KUSD 28 717 ont réduit l'impact net avant taxes à KUSD 12 674, qui est la base pour le calcul moyen d'impôts différés de 24,2%. L'impact positif net d'IAS41, part du groupe, s'élève à KUSD 9 002, soit une augmentation de 18,7% par rapport au résultat de KUSD 7 581 de l'année dernière.

Le résultat net IFRS, part du groupe, y compris les ajustements IAS41, s'élève à KUSD 55 627 et est inférieur de 18,7% à celui de l'an dernier.

2.3. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Faisant suite à la création, en octobre 2013, de la co-entreprise entre *SIPEF* et NBPOL (dans l'objectif de la mise en place d'un projet de développement de palmiers à haut rendement), *PT Timbang Deli* Indonesia sera apporté par *SIPEF* en mars 2014, au sein de la société Verdant Bioscience Singapore (VBS). Cette transaction aura un impact matériel sur le résultat consolidé de 2014.

Compte tenu du fait que *SIPEF*, ne possèdera que 38 % au sein de VBS, *PT Timbang Deli Indonesia*, à partir de 2014, ne sera plus partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe *SIPEF* (voir la note 21 – actif/passif destiné à être vendu)

2.4. Recherche et développement

SIPEF et ses participations consolidées n'ont entrepris, en 2013, aucune activité en matière de recherche et développement.

2.5. Instruments financiers

A l'intérieur du groupe *SIPEF*, il est fait usage de manière limitée d'instruments financiers pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à atténuer l'effet d'une augmentation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les partenaires de ces instruments financiers sont exclusivement des banques belges de renom avec lesquelles *SIPEF* a établi une relation de long terme.

2.6. Prévisions pour 2014

Les prévisions de production pour le groupe sont globalement favorables au début de cette année.

Les productions indonésiennes d'huile de palme sont satisfaisantes dans les plantations établies dans le Nord de Sumatra et à *PT Agro Muko* dans la province du Bengkulu. Les volumes en hausse des jeunes plantations des projets *UMW/TUM* répondent également aux attentes. Les plantations de *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée se remettent d'un mois de janvier extrêmement pluvieux, durant lequel les précipitations ont à nouveau dépassé les 1 000 mm, ce qui a endommagé les équipements de production, sans causer toutefois de dommages irréparables. Les volumes de production sont actuellement inférieurs de près de 16% par rapport aux attentes, mais dépassent cependant de 5,28% ceux de janvier de l'année dernière et les prévisions de récolte pour les prochains mois sont favorables, dans la mesure où les conditions météorologiques le permettent.

Les volumes de caoutchouc progressent à nouveau dans toutes les plantations indonésiennes, sauf dans la plantation de *Bandar Pinang*, où nous ressentons encore l'effet des dégâts causés par le vent l'année dernière. Les productions de janvier excèdent déjà de 15,74% celles de janvier 2013. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous nous efforçons d'augmenter la quantité de caoutchouc de nos propres plantations et celle des petits planteurs afin d'optimiser nos coûts de production.

Les volumes de thé souffrent à nouveau du manque d'ensoleillement.

Pour le premier trimestre, les exportations de bananes devraient être supérieures de 14% par rapport à la même période de l'année antérieure en raison de l'absence de sécheresse, habituelle en début d'année en Côte d'Ivoire.

La diminution des stocks d'huile de palme par rapport à l'année dernière constitue un élément d'optimisme pour un bon scénario de prix. La demande supplémentaire liée à l'obligation de bioénergie en vigueur en Indonésie absorbera l'intégralité du supplément de l'offre en 2014, ce qui impliquerait effectivement une pénurie d'huile supplémentaire disponible pour l'exportation. La récolte record de soja en Amérique du Sud peut apporter un soulagement à cet égard, même si une météo sèche et chaude pourrait avoir des répercussions préjudiciables sur la récolte. Il est donc prévisible que la décote traditionnelle de l'huile de palme par rapport à l'huile de soja soit minime, voire qu'elle s'achemine provisoirement vers une prime en faveur de l'huile de palme. La demande mondiale de produits alimentaires et de bioénergie continue de croître au rythme de 3 à 4% par an. Par conséquent, nous envisageons une évolution positive des prix de l'huile de palme tout au long de l'année 2014.

Le marché du caoutchouc pâtit de la morosité relative des statistiques économiques en Chine, son plus gros consommateur. Le niveau élevé des stocks va maintenir les prix sous pression et 2014 demeurera une année difficile pour les producteurs de caoutchouc. Au cours des six premières semaines de l'année, le marché du caoutchouc a perdu près de 15%. Cependant, l'amélioration des perspectives économiques à travers le monde pourrait conduire le secteur automobile et celui des équipements lourds à consommer davantage de caoutchouc, en particulier compte tenu de la faiblesse de ses prix.

Le Kenya, l'Inde et le Sri Lanka ont tous enregistré une production record de thé en 2013. Cette situation aura encore un impact sur les prix au premier trimestre, compte tenu des stocks antérieurs. Les conditions climatiques au Kenya dans les mois prochains décideront de l'orientation à moyen terme du marché, bien que l'on s'attende à une baisse de la récolte par rapport à celle record de 2013.

Pour ce qui est du marché de la banane, au vu des conditions météorologiques défavorables dans les principaux pays de pro-



duction, l'offre mondiale de bananes ne pourra pas satisfaire la demande durant le premier trimestre et poussera à nouveau une hausse de prix durant cette période de l'année. Compte tenu de la faiblesse de la monnaie, les producteurs en dollars ont intérêt à exporter vers l'Europe, ce qui risque toutefois de déstabiliser ce marché.

Une part importante des recettes pour 2014 a déjà pu être couverte par la vente de 36% de notre production escomptée d'huile de palme à un prix moyen de USD 1 001/tonne CIF Rotterdam, mais aussi 12% des volumes de caoutchouc à un prix moyen de USD 2 357/tonne FOB et environ un tiers des volumes de thé au prix le plus bas actuellement en vigueur sur ce marché. Notre stratégie de commercialisation pour les bananes, consistant en l'application de prix fixes pour l'ensemble de l'année, sera également poursuivie en 2014 pour les ventes en Angleterre et en France.

Malgré l'incertitude quant à l'évolution des prix de l'huile de palme pour les mois à venir et la baisse des prix du caoutchouc, nous pouvons espérer enregistrer à nouveau un résultat satisfaisant pour le groupe SIPEF en 2014. Le résultat final sera largement déterminé par la réalisation des volumes de production escomptés, par la fermeté des prix du marché au second semestre, par la taxe à l'exportation sur l'huile de palme en Indonésie et par l'évolution des prix de revient qui sont notamment influencés par celle des monnaies locales face à notre monnaie de référence (USD).

Après la mise en service des deux nouvelles usines d'extraction d'huile de palme au cours du premier semestre, le gros de nos investissements se concentrera sur l'expansion de nouvelles plantations en Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée. À Hargy Oil Palms Ltd, 600 hectares sont prêts à être plantés dès que la saison des pluies le permettra. Par ailleurs, l'on continuera de s'atteler à la mise en production des plus de 3 000 hectares plantés au cours de ces trois dernières années et à la replantation de plus de 700 hectares d'anciens palmiers à huile, par de nouvelles variétés à haut rendement.

A Musi Rawas dans le Sud de Sumatra, les compensations versées aux propriétaires fonciers locaux seront poursuivies sur les trois concessions en même temps afin de procéder le plus rapidement possible à la plantation de ces zones. En 2014, nous espérons étendre les 223 hectares plantés à la fin de l'année dernière à la moitié des 4 000 hectares déjà compensés. Ces compensations

de même que les plantations prennent du temps en raison des conditions sociales complexes prévalant dans cette région. La taille finale de cette nouvelle zone d'activité du groupe SIPEF ne peut encore être déterminée à l'heure actuelle, mais nous poursuivrons nos efforts durant les trois années à venir afin de développer un projet durable et rentable dans cette région agricole de bonne qualité.

Nos programmes d'expansion demeureront cependant adaptés aux flux de trésorerie générés par le groupe, sans créer d'endettement structurel.

2.7. Déclaration des personnes responsables

Les soussignés déclarent qu'à leur connaissance:

- les comptes consolidés pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2013 sont établis en conformité avec les "International Financial Reporting Standards" (IFRS) et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée et des résultats consolidés du groupe SIPEF et de ses filiales comprises dans la consolidation;
- le rapport financier donne une image fidèle des événements importants et des transactions significatives avec des parties liées survenus au cours de l'exercice 2013, et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe SIPEF est confronté.

Au nom du conseil d'administration, le 20 février 2014.

François Van Hoydonck

administrateur délégué

Baron Bracht

président





Les malaxeurs/macérateurs récemment installés, au-dessus des presses à vis hydrauliques, dans notre huilerie en cours de construction sur le site de UMW dans le Nord-Sumatra.

3. Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de SIPEF est disponible sous la rubrique "Investors Corporate Governance" du site internet www.sipef.com.

3.1. Généralités

Le 23 novembre 2005, le conseil d'administration de SIPEF a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la "Charte"). La Charte a été rédigée conformément aux dispositions du Code Belge de Corporate Governance (le "Code") rendu public le 9 décembre 2004 par le "Corporate Governance Committee". Cette version de la Charte était déjà en conformité avec divers Décrets Royaux instaurés pour être en concordance avec les lois européennes concernant les abus de marché.

SIPEF utilise actuellement le Code Belge de Corporate Governance 2009 comme code de référence. La charte de gouvernance d'entreprise approuvée par le conseil d'administration de SIPEF est également en conformité avec le Code Belge de Corporate Governance 2009.

Comme stipulé dans le Code et dans la loi, SIPEF doit consacrer (dans le chapitre "Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise" de sa brochure) une attention particulière aux informations matérielles relatives à la gouvernance d'entreprise, aux modifications éventuelles apportées à la politique de celle-ci ainsi qu'aux événements pertinents en matière de gouvernance d'entreprise survenus au cours de l'exercice écoulé. Le chapitre "Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise" contient en outre des explications sur les divergences par rapport aux recommandations du Code, selon le principe "comply or explain".

3.2. Conseil d'administration

3.2.1. Composition

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.

	Fin du mandat
Baron Bracht, <i>président</i>	2014
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	2015
Baron Bertrand, <i>administrateur</i>	2016
Priscilla Bracht, <i>administrateur</i>	2014
Jacques Delen, <i>administrateur</i>	2016
Antoine Friling, <i>administrateur</i>	2015
Regnier Haegelsteen, <i>administrateur</i>	2015
Sophie Lammerant-Velge, <i>administrateur</i>	2015
Richard Robinow, <i>administrateur</i>	2015

Les membres du conseil proposeront à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 juin 2014 le renouvellement des mandats du Baron Bracht et de madame Priscilla Bracht, administrateurs non exécutifs, respectivement pour une période de 2 et 4 ans, venant à expiration à l'assemblée générale de 2016 et 2018.

3.2.2. Administrateurs non exécutifs et exécutifs

Depuis le 1er septembre 2007, François Van Hoydonck est administrateur délégué.

Les huit autres administrateurs sont des administrateurs non exécutifs. Ackermans & van Haaren d'une part, et le Baron Bracht, ses enfants et les sociétés qui leur sont liées, CABRA NV et GEDEI NV d'autre part, ont fait savoir qu'ils détenaient ensemble 39,555% des parts de SIPEF.

Les administrateurs, porteurs de mandats dans d'autres sociétés cotées que celles du groupe, sont:

Baron Bertrand:

Ackermans & van Haaren, Atenor Group, Leasinvest Real Estate, Groupe Flo (FR) et Schroders (UK);

Jacques Delen:

Ackermans & van Haaren;

Regnier Haegelsteen:

Atenor Group;

Richard Robinow:

MP Evans Group plc (UK), R.E.A. Holdings plc (UK) et REA Vipingo Plantations Ltd (Kenya).

3.2.3. Administrateurs indépendants

Antoine Friling

Sophie Lammerant-Velge

Les deux administrateurs répondent à tous les critères d'indépendance formulés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

3.2.4. Rapport d'activités

Le conseil d'administration de SIPEF s'est réuni à cinq reprises en 2013. Le taux moyen de participation s'est élevé à 91%. Le taux de présence individuel s'établit comme suit:



Baron Bracht, <i>président</i>	5/5
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	5/5
Baron Bertrand	5/5
Priscilla Bracht	4/5
Jacques Delen	3/5
Antoine Friling	5/5
Regnier Haegelsteen	5/5
Sophie Lammerant-Velge	5/5
Richard Robinow	4/5

Le conseil d'administration a suivi en 2013 les résultats du groupe et le développement des activités des différentes participations au moyen des rapports fournis par le comité exécutif. Pendant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a également pris certaines décisions importantes en matière d'investissement et de désinvestissement.

Lors de sa réunion du 19 février 2013, le conseil d'administration a discuté, conformément à l'article 2.7 de la Charte et en l'absence de l'administrateur exécutif, de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif. Les administrateurs concernés ont exprimé leur satisfaction générale sur la transparence et la bonne coopération entre les deux organes et ont fait, à ce propos, quelques suggestions à l'administrateur exécutif.

En outre les administrateurs ont évalué l'importance, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, en portant une attention particulière à la composition actuelle vis-à-vis de la composition souhaitée. Il a également été constaté que des compétences spécifiques comme l'interprétation de rapports financiers, la connaissance du secteur, l'expérience en gestion d'une entreprise et le fonctionnement des marchés financiers, sont présentes de manière équilibrée au sein du conseil d'administration.

Une réunion spéciale a été tenue par le conseil d'administration le 19 septembre 2013 concernant le développement stratégique du groupe, basé sur un «business plan» sur dix ans.

3.2.5. Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des Sociétés ou autrement). Aucune décision n'a dû être prise pendant l'exercice écoulé.

3.2.6. Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans le chapitre 5 de la Charte sa politique concernant la prévention des abus de marché.

3.3. Comité d'audit

3.3.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non exécutif;

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non exécutif;

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non exécutif.

Conformément à l'article 526bis C. Soc., il a été confirmé que Regnier Haegelsteen, président du comité, a acquis les compétences et l'expertise nécessaires en termes de comptabilité et d'audit. Regnier Haegelsteen ne répond plus aux critères d'indépendance mentionnés dans l'article 526ter C. Soc.

3.3.2. Rapport d'activités

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2013. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. En février et en août, le comité s'est principalement penché, en présence du commissaire, sur l'analyse des rapports financiers annuels et semestriels. Par ailleurs les données de la proposition du communiqué de presse ont été discutées, ainsi que la procédure relative à l'application de la règle dite «one-to-one» visant à garantir l'indépendance du commissaire. Les procédures pour l'évaluation des actifs biologiques dans le cadre de l'IAS41 ont également été commentées et discutées. Finalement une session privée a été tenue par le comité avec le commissaire, sans que les membres du comité exécutif ne soient présents.

Le comité de novembre a, procédé à l'analyse des rapports des comités d'audit interne d'Indonésie, d'Hargy Oil Palms Ltd et de la branche assurance, ainsi que ré-analysé et complété l'analyse des risques du groupe.

Le président du conseil d'administration, l'administrateur délégué, le CFO et un représentant d'Ackermans & van Haaren ont assisté à chacun de ces comités.

Le comité d'audit a systématiquement fait rapport de la teneur de ses travaux au conseil d'administration.

3.4. Comité de rémunération

3.4.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non exécutif;

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non exécutif;

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non exécutif.

Les comités de rémunération ont toujours été tenus en présence de représentants de la famille Bracht et d'Ackermans & van Haaren.

3.4.2. Rapport d'activités

Le comité de rémunération s'est réuni à deux reprises en 2013, le 19 février et le 19 novembre. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. Le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration au sujet des rémunérations fixes des administrateurs et du président, ainsi qu'au sujet des montants et de la nature des rémunérations fixes et variables du comité exécutif. D'autres recommandations ont été formulées au sujet de la structure salariale et du calcul des primes de la direction expatriée dans les filiales. Lors de la réunion du 19 novembre, le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration sur l'octroi d'options d'achat d'actions en faveur du comité de direction et des directeurs généraux des filiales étrangères du groupe et sur l'organisation du comité exécutif.

3.5. Comité exécutif

3.5.1. Composition

François Van Hoydonck

- administrateur délégué

Didier Cruysmans (jusqu'à octobre 2013)

- directeur estates department

Charles De Wulf (à partir d'octobre 2013)

- directeur estates department

Thomas Hildenbrand

- directeur marketing bananes et horticulture

Robbert Kessels

- directeur marketing commodities

Johan Nelis

- chief financial officer

Matthew T. Adams

- external visiting agent

Le Baron Bracht (président du conseil d'administration) et Priscilla Bracht (administrateur non exécutif) ont assisté régulièrement aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateurs.

3.5.2. Rapport d'activités

Sauf circonstances imprévues, le comité exécutif se réunit une fois par semaine. Le comité exécutif est en outre responsable de la gestion journalière du groupe et prépare toutes les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

3.6. Rapport des rémunérations

3.6.1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

La rémunération des administrateurs non exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose d'une rémunération de base et, le cas échéant, d'une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé.

La rémunération des administrateurs non exécutifs est évaluée périodiquement par le comité de rémunération. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif reçoivent une rémunération fixe et une prime qui est proportionnelle au résultat consolidé récurrent du groupe SIPEF (voir également "politique de bonus"). Les membres du comité exécutif disposent en outre d'une voiture de société et bénéficient d'une assurance groupe (constitution de pension, couverture du risque de décès, couverture invalidité), de chèques-repas, d'une assurance d'assistance mondiale et d'une assurance hospitalisation. L'assurance groupe est du type "cotisation fixe".

Des options d'achat d'actions furent offertes courant 2011, 2012 et 2013 aux membres du comité exécutif et à certains directeurs généraux des filiales étrangères. Les options d'achat d'actions offertes dans le cadre du plan de stock-options SIPEF ont les caractéristiques suivantes:

- Offre: fin novembre;
- Prix d'exercice: prix basé sur le prix de clôture moyen des 30 jours précédent l'offre;



- Période d'exercice: les options sont exerçables à compter de la fin de la troisième année civile qui suit l'année où l'offre est faite et jusqu'à la fin de la dixième année suivant la date de l'offre.

Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre ou décembre, par le comité de rémunération, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et d'études salariales. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

3.6.2. Politique de rémunération variable

La rémunération variable attribuée aux membres du comité exécutif est soumise à des critères de performance individuelle, tant qualitative que quantitative, pré-déterminés et objectivement mesurables, évalués sur une période d'un an (comme stipulé dans les statuts). Elle est particulièrement dépendante du résultat récurrent consolidé du groupe SIPEF avant IAS41. En d'autres termes, il n'y a pas de politique de rémunération variable à long terme. La rémunération variable est versée en juillet de l'année suivante, mois au cours duquel le paiement des dividendes aux actionnaires est effectué.

En cas de données financières inexactes, il est prévu en faveur de la société un droit de reprise de la rémunération nette variable allouée à l'administrateur délégué et aux membres du comité de direction.

3.6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs

Pour l'exercice 2013, les émoluments des administrateurs ont été fixés à un montant annuel fixe de KEUR 20 pour le président et KEUR 20 par administrateur. De plus un montant annuel fixe de KEUR 4 est accordé aux membres du comité d'audit et de KEUR 2 aux membres du comité de rémunération. Les montants ne sont pas liés à l'ampleur des résultats et peuvent donc être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations, et attribuée en cours d'année.

Les administrateurs démissionnant ou nouvellement nommés sont rémunérés au pro-rata de la durée de leur mandat dans le courant de l'exercice.

Les rémunérations individuelles des administrateurs, effectivement payées en 2013 à titre de rémunération pour l'année 2013 sont:

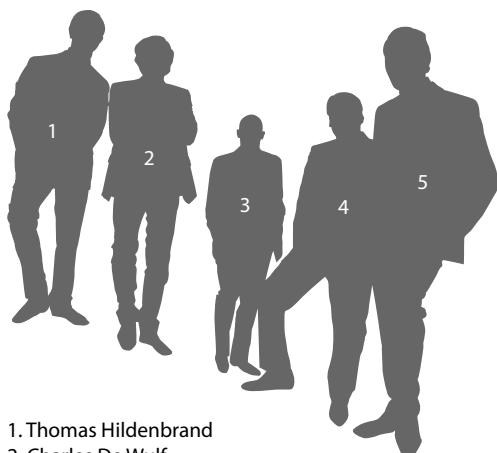
	En KEUR
Baron Bracht, président	20
François Van Hoydonck, administrateur délégué	20
Baron Bertrand	20
Priscilla Bracht	20
Jacques Delen	20
Antoine Friling	26
Regnier Haegelsteen	26
Sophie Lammerant-Velge	26
Richard Robinow	20

3.6.4. Rémunération des membres du comité exécutif

La rémunération fixe et variable ainsi que les autres avantages accordés en 2013, directement ou indirectement, par SIPEF et par ses filiales, aux membres du comité exécutif peuvent être résumés comme suit (coût total pour l'entreprise):

En KEUR	Administrateur délégué	Autres membres du comité exécutif	Total	Part relative
Rémunération fixe	306	1 081	1 387	45,67%
Rémunération variable	300	547	847	27,89%
Assurance groupe	215	163	378	12,45%
Indemnité de licenciement	0	310	310	10,21%
Options d'actions 2012	41	41	82	2,70%
Avantages de toute nature (voiture)	11	22	33	1,08%
	873	2 164	3 037	100,00%

Les options offertes en 2013 ne furent finalement accordées qu'en 2014 et ne se retrouvent de ce fait pas encore reprises dans le tableau ci-dessus.



1. Thomas Hildenbrand
2. Charles De Wulf
3. Johan Nelis
4. Robbert Kessels
5. François Van Hoydonck









La chaudière récemment installée dans notre usine de Barema en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui va produire la vapeur utilisée comme principale source d'énergie dans le processus d'extraction.

3.6.5. Options offertes aux membres du comité exécutif en 2013

Date d'échéance	Le 31 décembre 2023
Prix d'exercice	EUR 55,50

François Van Hoydonck	6 000
Matthew T. Adams	2 000
Thomas Hildenbrand	2 000
Robbert Kessels	2 000
Johan Nelis	2 000
Total	14 000

Totalement 6 000 options ont également été octroyées à certains directeurs généraux des filiales étrangères du groupe.

3.6.6. Principales conditions contractuelles

L'administrateur délégué est soumis au statut des personnes indépendantes et détient un contrat de durée indéterminée. L'administrateur délégué peut mettre fin unilatéralement à son contrat moyennant la notification d'un délai de 6 mois. La période de préavis à respecter par la société est entre 18 et 24 mois, dépendant du moment de résiliation du contrat. La période de préavis peut être prolongée de 12 mois dans le cas d'une modification du contrat suite à un changement du contrôle de la société et du remplacement de plus de la moitié des administrateurs, et des restrictions importantes des pouvoirs essentiels imposés de manière unilatérale par la société. Cette dernière clause a été approuvée dans le cadre de l'article 556 du Code des Sociétés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2007.

Une fonction "d'external visiting agent" (EVA) a été créée au 1er novembre 2010. L'EVA avait jusqu'ici un contrat exclusif avec SIPEF. Les deux parties peuvent mettre fin à ce contrat moyennant la notification d'un délai d'un an. La rémunération accordée à l'EVA est comparable à la rémunération accordée aux autres membres du comité exécutif. À compter du 1er janvier 2014, la coopération exclusive avec l'EVA a été modifiée en un contrat à temps partiel et non-exclusif.

Les contrats des autres membres du comité exécutif sont soumis au statut d'employés et contiennent les dispositions usuelles en matière de rémunération (fixe et variable) et assurances. Les contrats ont une durée indéterminée. Chaque membre du comité exécutif peut mettre fin à son contrat de manière unilatérale moyennant la notification d'un délai de six mois. La société peut mettre fin, de manière unilatérale, au contrat de chacun des membres du comité exécutif, moyennant la notification d'un préavis dont la durée est déterminée selon les règles et usages liés au statut des employés.

3.6.7. Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a subi aucun changement notable en 2013.

3.6.8. Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2014-2015)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération durant l'exercice en cours ou le suivant.

3.7. Audit interne et externe

Le commissaire de la société est Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA, représentée par Dirk Cleymans.

Le commissaire assure l'audit externe, tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires du groupe *SIPEF*, et fait rapport deux fois par an au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le commissaire a été nommé lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2011. Son mandat arrive à échéance en juin 2014.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de renouveler le mandat de Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA, représentée par Dirk Cleymans, pour une période de trois ans.

La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés de *SIPEF* s'élève à KEUR 81. Par ailleurs, un montant supplémentaire de KEUR 33 a été payé pour des opérations juridiques, comptables et fiscales à une société liée professionnellement au commissaire. Ces rémunérations ont été approuvées par le comité d'audit, qui reçoit un aperçu de ces honoraires à chaque réunion.

Les frais totaux d'audit externe du groupe *SIPEF* s'élèvent à KEUR 338 et le montant des honoraires pour des conseils du même commissaire et des entreprises liées s'élève à KEUR 88.

En Indonésie et pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'audit interne est structuré dans un département d'audit avec un comité qui analyse les rapports d'audit interne quatre fois par an. A noter que l'audit interne relatif à l'activité d'assurances est réalisé en externe. Le comité d'audit de *SIPEF* reçoit un résumé des travaux avec une qualification et une estimation de l'impact possible des conclusions, afin d'être en mesure de se faire une opinion des travaux du département d'audit local. Dans

les autres filiales, l'audit interne est effectué par le directeur financier. Vu l'ampleur moins importante de ces entreprises, le comité d'audit estime que l'organisation d'un département séparé n'est pas requise.

3.8. Structure de l'actionnariat

Comme il est mentionné dans la note 16 des annexes aux comptes consolidés, trois actionnaires ont déclaré avoir une participation de plus de 5% dans notre société. La société n'a pas connaissance d'accords conclus entre actionnaires, ni de l'existence de comités d'actionnaires ou d'administrateurs, à l'exception de la déclaration commune du 12 février 2007, également reprise dans l'annexe 16.

A cette date, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, et agissant de concert avec le Baron Bracht et ses enfants, CABRA NV et GEDEI NV, a informé l'entreprise d'un accord entre actionnaires en vue de la création d'un actionnariat stable de *SIPEF* pour favoriser le développement équilibré et la croissance rentable de *SIPEF* et de ses filiales. Cet accord entre actionnaires, conclu pour une période de 15 ans, concerne e.a. des conventions de vote pour la nomination d'administrateurs et des conventions pour le transfert d'actions.

Les détails relatifs à cette déclaration de transparence peuvent être trouvés sur le site web de l'entreprise (www.sipecf.com), sous la rubrique Investors.

3.9. Concordance avec le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise – «comply or explain»

Le Charte de *SIPEF* ne déroge aux recommandations du Code que sur un nombre limité de points.

3.9.1. Composition du comité de nomination

Conformément à la recommandation 5.3.1. de l'Annexe D du Code, le comité de nomination doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non exécutifs. Le comité de nomination de *SIPEF* est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'étant composé que pour 22% d'administrateurs indépendants non exécutifs, la Charte déroge au Code sur ce point.

Le conseil d'administration estime toutefois que cette divergence se justifie, compte tenu du fait que sa taille relativement réduite (neuf membres) ne nuit en rien à l'efficacité des délibérations et



de la prise de décision. De la même façon, le conseil d'administration en tant qu'ensemble est plus à même d'évaluer la taille, la composition et la planification de la succession du conseil d'administration.

3.9.2. Diversité des genres

Conformément à la disposition 2.1 du Code, le conseil d'administration doit être composé dans le respect de la diversité des genres et de la diversité en général.

Après les récentes nominations, le conseil d'administration de SIPEF est composé de sept hommes et deux femmes réunissant des connaissances et des expériences diverses, mais complémentaires.

Le conseil d'administration a pris connaissance des initiatives récentes du législateur en matière de représentativité féminine dans le conseil d'administration des sociétés cotées en bourse et s'efforcera d'adapter sa composition à la législation actuelle, et ce, avant le 1er janvier 2017.

3.10. Rapport sur le contrôle interne et les systèmes de gestion des risques

Le conseil d'administration de SIPEF est chargé d'évaluer les risques inhérents à l'entreprise et l'efficacité du contrôle interne.

Le système de contrôle interne de SIPEF a été établi conformément aux principes habituels du contrôle interne (selon les dispositions légales, Code 2009 et COSO).

La base du contrôle interne et de la gestion des risques est établie en fonction d'une analyse des risques réalisée au niveau du groupe. Une attention particulière est accordée à la fiabilité des rapports financiers et des processus de communication.

3.10.1. Sphère de contrôle

SIPEF se conforme à une Charte de Gouvernance qui contraint les administrateurs, les cadres et le personnel au respect des normes éthiques fondamentales dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil d'administration de SIPEF soutient l'application d'une réglementation claire et durable dans la gestion quotidienne de ses activités; ces règles sont plus strictes que les exigences légales des pays dans lesquels elle opère.

Les activités sont certifiées selon des normes internationales largement utilisées, telles que ISO9001, ISO14001, "Roundtable on Sustainable Palm Oil" (RSPO), "Indonesian Sustainable Palm Oil" (ISPO), "International Sustainability and Carbon Certification" (CCSI), "Clean Development Mechanism" (CDM) des Nations Unies, "Ethical Tea Partnership" (ETP), "Rainforest Alliance" et "GlobalGAP".

Dans l'ensemble, la structure de l'entreprise, la philosophie des affaires et le style de gestion peuvent être considérés comme simples, ce qui induit un nombre limité de niveaux décisionnels au sein de la hiérarchie. Cette hiérarchie restreinte et une faible rotation du personnel facilitent le contrôle social au sein de l'entreprise.

Le groupe est divisé en un certain nombre de départements comme indiqué dans l'organigramme. Chaque département et chaque personne au sein du service concerné assume une fonction propre. De chaque fonction et de chaque emploi, un niveau d'études et/ou d'expérience requis est déterminé. Il y a une politique claire de délégation des responsabilités.

3.10.2. Analyse des risques et activités de contrôle

Les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, fiscaux et juridiques sont définis dans un plan stratégique approuvé chaque année par le conseil d'administration. Les risques susceptibles de mettre en péril la réalisation des objectifs ont été identifiés et classés selon leur importance, leur probabilité de survenance, et les mesures à prendre selon leur importance. Le traitement du risque est divisé en plusieurs catégories (réduire, transférer, éviter ou accepter).

Les instructions et/ou les procédures nécessaires sont connues pour assurer le traitement correct des risques identifiés.

3.10.3. Information et communication

Un ensemble de rapports opérationnels et financiers (internes et externes) ont été mis en place sur bases périodiques (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle ou annuelle) et aux niveaux appropriés afin que les responsables puissent disposer des informations nécessaires à exercer leurs responsabilités de façon satisfaisante.

3.10.4. Contrôle

Il est de la responsabilité de chaque employé de signaler les lacunes éventuelles pouvant surgir dans le rapport de contrôle interne auprès des responsables.

En outre, les départements d'audit interne (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à *Hargy Oil Palms Ltd*), ainsi que l'auditeur externe (pour l'activité d'assurances) sont chargés de l'examen permanent de l'efficacité et du suivi des contrôles internes existants en ce qui concerne leurs activités respectives. Sur base de leurs résultats, ils procèdent aux ajustements nécessaires. Les rapports de ces départements d'audit interne sont examinés par un comité d'audit local trimestriel. Un résumé annuel des principales conclusions est présenté au comité d'audit du groupe.

Pour les filiales de moindre dimension, pour lesquelles aucune fonction d'audit interne distincte n'a été créée, l'examen des contrôles internes est exercé par le gestionnaire responsable avec l'administrateur délégué et le directeur financier du groupe.

Chaque filiale du groupe est également soumise (au moins) une fois par an à l'examen des états financiers par un auditeur externe. Les observations éventuelles de ces audits externes sont soumises à la direction sous forme d'une "management-letter". Aucune lacune importante du contrôle interne n'a été décelée dans le passé.

3.10.5. Contrôle interne et système de protection des risques liés aux rapports financiers

Le processus d'établissement des rapports financiers est organisé comme suit:

- Le processus est géré par le département "financier de l'entreprise" sous la supervision directe du directeur financier du groupe;
- En fonction des objectifs (internes et externes) fixés, un "retro-planning" est établi et distribué en début d'année à chaque département concerné ainsi qu'à l'auditeur externe. Les délais externes sont également annoncés publiquement sur le site web de la société;
- Les entités suivantes soumettent des rapports individuels distincts:
 - a. l'ensemble des sociétés du groupe en Indonésie
 - b. *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée

- c. *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- d. *Plantations J. Eglin SA* en Côte d'Ivoire
- e. *Jabelmalux SA* au Luxembourg
- f. *SIPEF* en Belgique
- g. *BDM NV / ASCO NV* en Belgique

- Le responsable du département financier de chaque entité est un comptable agréé;
- Au début du cycle des rapports annuels, on trouve l'élaboration d'un budget pour l'année ultérieure. Ce budget est établi en septembre et est soumis au conseil d'administration en novembre. Les options stratégiques présentées au budget annuel se conforment également au plan stratégique qui est mis à jour chaque année et est approuvé par le conseil d'administration;
- Tant pour le plan stratégique à long terme que pour le budget annuel, des analyses de sensibilité sont établies pour prendre les décisions adéquates en fonction du profil de risque estimé;
- Au cours de la première semaine de chaque mois, les chiffres de production et la situation financière nette du mois précédent sont communiqués et consolidés par le département "corporate finance" et mis à la disposition de l'administrateur délégué, du président du conseil d'administration et de la direction du groupe;
- Au cours de cette première semaine, les transactions inter-groupe sont également réconciliées avant de commencer la clôture des comptes;
- Le rapport financier mensuel comprend une analyse des volumes (stocks d'ouverture, productions, ventes et stocks de clôture), les résultats d'exploitation et un résumé des autres éléments du compte de résultat (résultat financier et impôts), un bilan, et l'analyse des flux de trésorerie;
- Les normes comptables utilisées mensuellement sont identiques à celles utilisées pour la consolidation légale selon les normes IFRS (hors évaluations IAS41 qui ne sont incluses que dans les rapports externes);
- Les chiffres mensuels sont comparés, pour chaque entité, au budget et aux données couvrant la même période au cours de

l'année antérieure, ce qui permet d'analyser d'éventuels écarts importants;

- Ces chiffres opérationnels et financiers globaux sont convertis mensuellement par le département "corporate finance" dans la monnaie de référence (généralement USD), consolidés dans la monnaie de présentation (USD) et à nouveau comparés pour cohérence avec le budget et la période précédente;
- Le rapport consolidé mensuel est soumis à l'administrateur délégué, au président du conseil d'administration et à la direction du groupe;
- Les membres du conseil d'administration reçoivent ce rapport périodiquement (mois 4, 6, 9 et 12) en préparation à la réunion du conseil. Ce rapport est accompagné d'une note détaillant les informations opérationnelles et financières du trimestre écoulé;
- En cas d'événements exceptionnels, le conseil d'administration est également informé dans l'intervalle;
- En juin et décembre, une mise à jour du calcul de la juste valeur des actifs biologiques (évaluation IAS41) est effectuée;
- Les états financiers individuels (uniquement en décembre pour les filiales de moindre importance), l'évaluation IAS41 et la consolidation financière de juin et de décembre sont soumis à un audit externe avant que les chiffres consolidés IFRS ne soient présentés au comité d'audit;
- Sur la base de l'avis du comité d'audit, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des états financiers consolidés avant de communiquer les états financiers au marché boursier;
- Un rapport de gestion intermédiaire est publié deux fois par an (après le premier et après le troisième trimestre), rapport dans lequel se trouve l'interprétation des données sur l'évolution des volumes de production, de même que des prix des marchés mondiaux et les éventuels changements dans les perspectives de l'entreprise;
- Le département "corporate finance" est chargé de surveiller toute modification des normes IFRS et de mettre en œuvre ces éventuels changements au sein du groupe;

- Les rapports de gestion mensuels et la consolidation statutaire sont réalisés au sein d'un système informatique intégré. Des programmes de protection antivirus, des sauvegardes périodiques et les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service sont mis en œuvre avec le plus grand soin.

Rapport de gestion par produit

Huile de palme

L'année 2013 a connu un démarrage poussif pour l'huile de palme. En Malaisie (le seul pays qui publie des statistiques officielles), les stocks ont atteint un niveau record de plus de 2,6 millions de tonnes. Le "prix spot de l'huile" a diminué en valeur relative parce que des surplus avaient été stockés dans les réservoirs et que le prix de l'huile de palme par rapport à l'huile de soja était plus faible de plus de USD 300 par tonne. Le marché de l'énergie a certainement pu profiter de ces prix bas. Avec les cours du Brent tournant aux alentours de USD 105/115, la demande d'huile de palme a été soutenue. Non seulement le mélange officiellement établi pour le biodiesel s'est encore renforcé mais, au premier semestre 2013, il était économiquement plus avantageux de mélanger du biodiesel pour obtenir des volumes de diesel ordinaire dépassant l'autorisation.

À partir de février, la production est entrée dans une spirale descendante, avec pour effet que nous avons eu moins de fruits et atteint un niveau d'extraction d'huile plus bas. Ce phénomène trouve son origine dans ce que nous appelons le "stress des arbres". 2013 est probablement la première année où nous n'avons presque pas enregistré de croissance de la production d'huile de palme. Par rapport à l'année précédente, le rendement des plantations matures a diminué, mais ce déficit a été compensé par la production en hausse des jeunes arbres.

La forte demande de biocarburant, l'attrait de l'huile de palme par rapport à d'autres huiles végétales et la diminution de la production ont causé une baisse marquée des stocks, à environ 1,65 million de tonnes pendant l'été, un niveau que nous pouvons considérer trop faible. En raison de bonnes données de croissance aux États-Unis et d'une prévision de récolte record de fèves de soja, le faible niveau des stocks d'huile de palme n'a pas entraîné de hausse des prix. De fait, nous avons noté, juste avant les récoltes de fèves de soja, le prix le plus bas de l'année, à savoir USD 750 la tonne CIF Rotterdam.

En 2013, les marchés ont négocié à l'intérieur d'une fourchette très limitée. L'année s'est achevée à un prix proche de son niveau le plus élevé parce que la production a été décevante tout au long de l'année et que la demande de biocarburant a été particulièrement forte. Les marchés ont été soutenus par l'annonce selon laquelle l'Indonésie a obtenu le mandat concernant un taux de 10% pour le mélange de biodiesel en 2014. Cette demande pourrait "absorber" la totalité de la croissance de production attendue. Étant donné que les stocks en Malaisie avaient diminué d'environ trois quarts

de million à la fin de 2013, nous pouvons nous attendre à un scénario de prix positif pour l'huile de palme en 2014.

Le prix moyen de l'huile de palme était de USD 857 la tonne CIF Rotterdam, contre une moyenne de USD 999 en 2012, soit une baisse de 14,2%.

Nous avons noté une hausse de la demande d'huile de palme durable "ségrégée", assurément une conséquence des nouvelles prescriptions de l'UE en matière d'étiquetage adoptées au quatrième trimestre 2013. Sipef se trouve en bonne position pour soutenir ses clients dans ce domaine. Pour 2014, nous avons donc rehaussé le niveau de nos obligations en matière d'huile de palme et d'huile de palmiste durables "ségrégées". Les pressions exercées sur toute la chaîne alimentaire ne feront qu'augmenter cette demande de produits d'huile de palme "ségrégée".

Huile de palmiste

Les prix de l'huile de palmiste ont été inférieurs à ceux de l'huile de palme pendant le premier semestre 2013, résultat du niveau considérable des stocks d'huile de palmiste et d'huile de coprah au second semestre 2012 et de la demande lente à venir sur le marché, lequel recherchait des alternatives après les prix astronomiques atteints en 2010 et 2011. Une telle situation d'affaiblissement des valeurs ne peut jamais se maintenir très longtemps. Cette huile de grande valeur était l'huile végétale la moins chère au monde ! Sous l'influence du niveau des prix, la demande a augmenté. Ajoutons à cela le typhon destructeur Hayan, qui a frappé les Philippines en novembre 2013 et arraché plus de 20% des arbres produisant l'huile de coprah. Cette production ne pourra plus être rétablie car les arbres ont été totalement détruits. Cette situation a eu pour conséquence une hausse du prix de l'huile laurique et le fait que l'huile de palmiste a retrouvé un bonus de USD 250 par rapport à l'huile de palme.

Le prix moyen de l'huile de palmiste était de USD 897 la tonne CIF Rotterdam, contre une moyenne de USD 1 110 en 2012, soit une chute de 19,2%.

Caoutchouc

En 2013, le marché du caoutchouc a continué à reculer, de USD 3 500 à 2 500 par tonne de RSS3. Ce recul s'explique par l'augmen-



tation de l'offre et le niveau élevé des stocks, surtout en Chine, ainsi que par le comportement d'achat de plus en plus économique des utilisateurs finaux. C'est surtout pour l'industrie automobile européenne que 2013 a été une année difficile. Au cours du second semestre, certains signaux ont donné à penser que le creux de la vague avait été atteint, lorsque les prix sont descendus au niveau des coûts de production dans les pays producteurs les moins efficaces. Néanmoins, il faudra attendre une baisse des réserves avant de pouvoir profiter d'une tendance positive des prix.

Le prix moyen du caoutchouc naturel RSS3 a été de USD 2 795 par tonne, contre USD 3 375 en 2012, soit une diminution de 17,2%.

En 2013, la demande mondiale de caoutchouc naturel n'a augmenté que de 2,5%, moins qu'attendu, alors que l'International Rubber Study Group (IRSG) prévoit une croissance de 5,3% pour 2014 et 2015. L'intérêt manifesté pour cette matière par la Chine et l'UE a été particulièrement décevant. L'IRSG a constaté une croissance de la production de 3,1% en 2013, et ses prévisions pour 2014 et 2015 sont respectivement de 3,9% et 4,7%. Les deux dernières années avaient vu une hausse limitée de l'offre, dans laquelle les réserves de la Chine avaient été déterminantes. Au cours de cette année, il est probable que la majorité de ces réserves seront absorbées. La Chine aura alors les atouts en main.

Thé

Les conditions climatiques idéales qui ont régné fin 2012 et au premier trimestre 2013 au Kenya, le plus gros exportateur mondial de thé noir CTC (Crush, Tear and Curl), ont propulsé la production à un niveau record. Cette hausse de production de presque 20% n'a pas pu être absorbée par les marchés, ce qui a entraîné une augmentation des stocks au Kenya et dans les pays consommateurs. Les troubles politiques qu'ont connus plusieurs pays arabes au cours des deux dernières années ont évidemment joué un rôle dans la baisse de la demande de thé CTC de haute qualité, bien que nous ayons observé récemment une reprise de la demande sur le marché.

Malgré le fait que la production du second semestre 2013 ait suivi la même tendance qu'en 2012, les réserves accumulées précédemment ont fortement pesé sur les prix, qui ont atteint leur point le plus bas depuis 2008.

Cela n'est valable que pour le thé CTC, la cotation du thé produit autrement ayant enregistré une évolution stable, voire une légère hausse. La plantation Cibuni Tea Estate produit exclusivement du thé CTC.

Dans le dernier trimestre 2013, les prix ont chuté et atteint un point très bas. Depuis lors, les prix ont récupéré plus de 30%, et l'on ne prévoit plus de baisse pour le premier semestre 2014. Pour les marchés, les conditions climatiques, surtout au Kenya, seront l'élément déterminant dans la poursuite de l'année.

Bananes

Nous avons, en 2013, par rapport à 2012, réduit de 13% nos volumes de fruits commercialisés dans l'Union européenne, et de 29% en zone régionale Ouest Africaine, avec un volume total commercialisé de 22 325 tonnes.

En Union européenne, la baisse des volumes provient d'une chute de production de notre propre plantation, ainsi que d'une réduction de commerce d'un producteur tiers en Côte d'Ivoire. La diminution des ventes en sous-région Afrique de l'Ouest s'explique par une logistique défective entre les ports d'Abidjan et de Dakar, principalement sur le premier semestre de l'année.

Les pays destinataires des fruits que nous commercialisons restent principalement l'Angleterre et la France. Nous avons arrêté nos ventes vers l'Espagne au second semestre. Nos programmes se poursuivent en emballage "à la carte" avec les clients mûrisseurs approvisionnant la grande distribution chez qui nous obtenons une plus-value, laquelle nous permet de nous maintenir dans des marchés en période de crise, où les marges pourraient être faibles, voire inexistantes.

L'approvisionnement global du marché de l'Union européenne a augmenté en 2013 de 4% et reste majoritairement issu de la zone Dollar, avec l'Équateur, la Colombie et le Costa Rica qui augmentent leur approvisionnement de 6%. Les ACP, avec pour principaux producteurs la République Dominicaine, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, enregistrent également une augmentation des volumes mis en marché de 7%. En contrepartie, les productions de la zone UE – dominées par les Canaries, la Martinique, et la Guadeloupe, ont chuté de 7%. Ces tendances vont très certainement se maintenir ces prochaines années.



Vortex de séchage des coques des amandes,
ensuite utilisées comme source d'énergie pour
la chaudière.





Nous remarquons sur l'analyse de plusieurs années que les marchés bananes – en prix verts – se stabilisent, grâce à la nette diminution des offres spot sur le marché libre.

Les programmes de "Mesures d'Accompagnement Bananes" (MAB) en soutien de l'Union européenne aux producteurs ACP ont démarré. La Côte d'Ivoire va bénéficier d'une enveloppe globale d'EUR 44,75 millions, laquelle devra permettre de limiter l'impact de la baisse des droits de douane des bananes dollar importées en zone UE. Pour rappel, au 1er janvier 2014, les droits de douane import pour les pays d'Amérique Latine sont de EUR 132/tonne, avec une dégressivité confirmée à EUR 114/tonne au 1er janvier 2019. Certains pays comme la Colombie et le Pérou ont d'ores et déjà ratifié en parallèle des processus d'accords commerciaux bilatéraux avec l'UE, qui leur garantissent un accès au marché moyen-nant un passage progressif à EUR 75/tonne à l'horizon 2020. Ces pays payent, depuis ce début d'année EUR 117/tonne de droits de douane, soit EUR 15/tonne de moins que le plus gros pays producteur, exportateur, l'Equateur.

Les pays ACP – et la Côte d'Ivoire pour ce qui nous concerne – auront à améliorer leur compétitivité, maintenir au moins leur niveau qualitatif actuel pour garder leurs parts de marché. A ce jour, notre origine ivoirienne reste présente et compétitive sur les marchés!

Horticulture

Le commerce de l'ananas fleur a gardé la même tendance que les années passées même si le mois traditionnel le plus actif de l'année – décembre – s'est caractérisé par une vente à deux niveaux: la première quinzaine très active - et la seconde morose...

Nos productions se commercialisent majoritairement en Europe du Nord et les expéditions aériennes que nous faisons au départ d'Abidjan sont fiables depuis la sortie de crise. Notre produit a gagné en productivité depuis la seconde partie de l'exercice, ce qui nous a permis d'améliorer le prix de revient et d'augmenter le prix de vente.

Le commerce de feuillage d'ornement a maintenu sa tendance haussière et nous pensons – sous peu – aboutir à un commerce optimal avoisinant les quelques 1,3 millions d'unités en *Dracaena Compacta* et *Cordylines*. De nouvelles variétés sont en cours de multiplication intensive afin de diversifier l'offre auprès de notre clientèle.

Les ventes de fleurs de lotus restent stables avec quelques 260 000 unités vendues.

Rapport de gestion par pays

Indonésie



Généralités

Malgré un premier mandat très volontaire, la deuxième législature du président Susilo Bambang Yudhoyono, qui a débuté en 2009, n'a donné lieu qu'à peu de changements fondamentaux au niveau de la politique du gouvernement indonésien. Les domaines privilégiés restent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité du secteur public, la promotion de la démocratie et le renforcement de la sécurité juridique. En particulier, les dernières années de la législature actuelle semblent se limiter au maintien des mesures adoptées lors du premier mandat du président. Le pays se prépare à nouveau à une importante période électorale: les électeurs ont choisi les membres des parlements régionaux et nationaux le 9 avril, et devront élire leur président le 9 juillet 2014. Le président actuel, qui a assumé deux mandats, ne peut plus présenter sa candidature. C'est pourquoi tous les regards se portent sur les candidats définitifs des partis politiques et sur la façon dont ils comptent mener les réformes nécessaires.

Pour l'Indonésie, 2013 a été une année difficile sur les plans politique et économique. Pour la première fois depuis 2009, le pays n'a pas réussi à passer la barre des 6% de croissance annuelle. La performance médiocre du quatrième trimestre a mis en évidence une économie entravée par une monnaie affaiblie, des taux d'intérêt élevés et une balance des paiements négative. La croissance du produit intérieur brut (PIB) a finalement atteint 5,78%, contre 6,1% en 2012. La diminution des subventions aux carburants est

la principale cause de la montée de l'inflation, qui a atteint 8,4% à la fin de l'année 2013, contre à peine 4,3% l'année précédente.

La faiblesse de la devise nationale résulte des hausses de taux d'intérêt imposées par la Banque nationale, lesquelles ont eu des effets sur les investissements du secteur privé. De plus, le recul des importations de matières premières et de machines a également joué un rôle. La Banque nationale a relevé les taux d'intérêt à cinq reprises au cours de l'année précédente dans le but d'endiguer le déficit de la balance des paiements. En 2013, la roupie indonésienne (IDR) a perdu 26% de sa valeur.

L'Indonésie, qui essaie depuis longtemps d'entrer dans le groupe "BRICS" des économies émergentes, est maintenant désignée comme l'un des pays du groupe des "cinq fragiles", aux côtés du Brésil, de l'Inde, de l'Afrique du Sud et de la Turquie. Ces pays ont eu des problèmes de balance des paiements et sont devenus trop dépendants des investissements étrangers pour financer leurs ambitions de croissance. Les marchés financiers ne veulent pas pour autant pénaliser l'Indonésie. Au contraire, ils expriment leur admiration devant la façon dont ce pays gère son déficit des paiements, qui a entretemps été réduit. De plus, les réserves de change de l'Indonésie se sont reconstituées.

Sur le plan social également, l'Indonésie va entrer dans une période pleine de défis. Le PIB moyen par habitant se situe maintenant à quelque USD 4 800, ce qui est considéré comme un niveau de revenu bas à moyen. Pour devenir un pays à revenu plus élevé, l'Indonésie devrait voir son PIB augmenter pour atteindre au moins USD 11 750 par habitant, ce dont elle est encore loin. D'ailleurs, le revenu moyen semble davantage en stagnation qu'en croissance. Ces dernières années, les prix élevés des matières premières ont dopé l'économie, mais la croissance et la richesse accompagnant ces prix ont plutôt bénéficié à l'économie mondiale qu'à l'Indonésie. La classe moyenne est à présent axée sur la consommation, mais ses revenus ne le lui permettent pas, les crédits à la consommation sont en augmentation, surtout par le biais de biens d'importation. Telle est l'une des principales causes du déficit des paiements et de la dépréciation de la monnaie.

Vers la fin de l'année, nous avons à nouveau noté de grands débats et mouvements politiques liés à l'augmentation des salaires minimum. Début 2013, les élections des gouverneurs ont donné lieu à de substantielles augmentations des salaires minimum dans la plupart des provinces, avec des pics de 44% à Jakarta et jusqu'à plus de 50% à Kalimantan. Dans la majorité des

provinces, les augmentations proposées pour 2014 sont plus limitées, mais atteignent tout de même de 10 à 20% par rapport à l'année précédente. L'octroi, année après année, de telles augmentations pèse évidemment sur les secteurs employant beaucoup de main-d'œuvre, parmi lesquels l'agriculture. En outre, les différences entre provinces s'accentuent de plus en plus. Cette évolution défavorable au développement économique général se reflète dans l'offre d'infrastructures, de soins de santé et d'enseignement. De toute évidence, l'adoption d'une approche nationale serait une solution pour l'avenir.

Le gouvernement indonésien continue à vouloir réguler la taxe à l'exportation sur l'huile de palme. Après l'introduction de ce système en 2008, il a encore été modifié en novembre 2011. Il a depuis lors été appliqué sans plus de changement. La taxe est prélevée selon un tarif progressif indexé sur les prix mondiaux du marché de l'huile de palme. Les exploitations agricoles sont plus lourdement taxées que les producteurs de produits plus finis. C'est pourquoi, depuis 2011, beaucoup de groupes intégrés verticalement investissent, dans le pays, dans la transformation d'huile de palme en huile raffinée ou même en biodiesel, produits pouvant alors être exportés vers l'Europe à des prix concurrentiels. En outre, le subventionnement de cette taxe a provoqué des réactions d'autres pays producteurs, comme la Malaisie ou l'Inde. Il a, de plus, incité l'Europe à adopter des mesures protectionnistes contre l'importation de biodiesel indonésien. SIPEF, en tant que producteur d'huile de palme brute, reste fortement soumise à l'application des taux les plus élevés du secteur, qui en 2013 se sont traduits par une taxe moyenne de USD 75 la tonne, contre USD 149 en 2012. Le chiffre d'affaires brut du groupe s'en est trouvé diminué de 11,6 millions USD, contre 23,8 millions USD l'année précédente.

Les sociétés de plantations sont encore confrontées à des incertitudes quant à l'étendue autorisée des hectares plantés. Le ministre de l'Agriculture a, sous certaines conditions, fixé la limite légale à 100 000 hectares par groupe de sociétés, mais le département chargé de rédiger les autorisations relatives aux droits fonciers acquis continue à se baser sur d'anciennes lois qui établissent la limite à 20 000 hectares par province et par société. Ces débats illustrent l'insécurité juridique croissante à laquelle les investisseurs étrangers sont actuellement confrontés en Indonésie.

Nord-Sumatra

À l'exception des nouveaux projets, les productions d'huile de palme ont généralement été inférieures à celles de 2012. Ce constat vaut tant pour les plantations matures du Nord-Sumatra que pour celles de la province de Bengkulu, la production totale d'huile de palme en Indonésie ayant baissé de 3,3% par rapport à 2012.

Grâce à la maturité d'un certain nombre de jeunes superficies supplémentaires, le nombre d'hectares de palmier à huile en production a augmenté de 33 766 en 2012 à 35 656 hectares à fin décembre 2013. Les rendements à l'hectare ont diminué de 18,91 tonnes à 17,94 tonnes à l'hectare au Nord-Sumatra, et de 22 tonnes à 21,57 tonnes à l'hectare dans la province de Bengkulu. Cette diminution de rendement était surtout notable dans les plantations matures. Elle résultait, d'une part, d'une tendance de faible production saisonnière enregistrée après l'année de production exceptionnellement bonne que fut 2012 et, d'autre part, de la hausse du pourcentage de jeunes palmiers ne pouvant encore donner une production maximale.

Les précipitations tombées sur la majorité des plantations du Nord-Sumatra ont été plus abondantes que l'année précédente et que la moyenne annuelle des dernières années. Cette circonstance a produit un effet négatif sur les récoltes, sur la qualité des fruits et sur le transport des fruits au départ des champs. Au quatrième trimestre en particulier, les bas-fonds des plantations de la région de Labuhan Batu ont subi des inondations. Quant au réseau routier, il était difficilement praticable.

Les plantations Perlavian et Tolan constituent ensemble *PT Tolan Tiga Indonesia*, une société exploitant le palmier à huile depuis des décennies et représentant 8 214 hectares plantés, dont 7 107 hectares matures et 1 107 hectares en replantation. Après une production exceptionnelle au second semestre 2012, la plantation de Tolan en particulier avait manifestement besoin d'une période de repos. Il en a résulté une diminution de volume de 10,3% de fruits récoltés en 2013. Le rendement moyen a atteint 22,8 tonnes par hectare dans les plantations un peu plus anciennes de Perlavian, mais 24,9 tonnes par hectare dans la plantation plus jeune de Tolan.

Grâce à la mise en place précoce d'un couvre-sol riche en humus, aux filets protégeant les couronnes des jeunes palmiers et à une pulvérisation limitée de produits chimiques spécifiques, la lutte contre le scarabée *Oryctes* (qui pond ses œufs dans le palmier et dont les larves mangent la couronne du palmier) a été beaucoup mieux gérée que précédemment. Il en va de même pour le contrôle de la pourriture du stipe, une maladie des jeunes palmiers provoquée par le champignon *Fusarium*. La grande efficacité du traitement a permis d'éviter les retards de maturation. La période immature des variétés de palmiers les plus récentes est d'ailleurs de plus en plus courte : les premiers fruits peuvent déjà être récoltés 24 mois après la plantation.

Les plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan (5 416 hectares plantés, dont 4 588 hectares matures et 828 hectares en replantation) se sont complètement remises des attaques d'insectes mangeurs de feuilles qui avaient affecté la production de 2011 et, en partie, également celle de 2012. Grâce à un suivi permanent et à l'application de mesures adaptées – où l'équilibre naturel est conservé en favorisant de préférence les ennemis naturels des destructeurs aux produits chimiques –, les nouvelles attaques ont pu être maîtrisées assez rapidement. Par la reconstitution complète de la canopée, la production de ces deux plantations a pu être ramenée au niveau des années précédentes, avec un rendement moyen de 22,6 tonnes de fruits par hectare.

En particulier dans les plantations plus anciennes, où nous disposons déjà de palmiers de la troisième génération, la lutte contre la pourriture *Ganoderma* préoccupe beaucoup nos agronomes. Ce champignon attaque surtout les racines des palmiers et réduit ainsi d'année en année la densité de palmiers à l'hectare. Une vaste coopération s'est mise en place entre plusieurs groupes de plantation dans la région, de sorte que des traitements différents ont pu être testés à plusieurs endroits. En plus des mesures adoptées pour préparer les superficies à replanter, il est maintenant fait usage pour la première fois de semences tolérantes au *Ganoderma*, qui sont depuis peu disponibles sur le marché. En outre, nous testons des produits d'amélioration des sols qui devraient avoir pour effet de renforcer la santé et le système immunitaire des palmiers. Dans les cas des hectares déjà plantés, nous donnons une protection supplémentaire aux palmiers afin de leur permettre de survivre plus longtemps. Nous allons cependant devoir accélérer dans les prochaines années la replantation des zones existantes où aucune mesure de protection n'a été prise à l'origine. Ces replantations anticipées n'auront pas d'impact considérable sur la production totale du groupe Sipef car elles

seront réalisées avec les nouvelles variétés de semences garantissant un rendement accru par hectare.

Le repeuplement de 437 hectares dans les plantations existantes du Nord-Sumatra, destiné à prévenir la propagation de la pourriture *Ganoderma*, s'est déroulé selon le planning prévu. À Perlavian, 119 hectares ont été replantés, tandis que dans la plantation de Tolan, des replantations ne seront plus nécessaires dans les prochaines années. À Bukit Maradja, 163 hectares ont été replantés, et à Kerasaan 155 hectares. Ces dernières replantations s'inscrivent dans le cadre du remplacement anticipé des superficies attaquées. À cet égard, depuis 2009, le plus grand soin est apporté à l'assainissement du sol, préalablement à la plantation des nouveaux palmiers.

Au Nord-Sumatra, les expansions les plus récentes ont été effectuées dans les projets *PT Umbul Mas Wisesa* (*PT UMW*) et *PT Toton Usaha Mandiri* (*PT TUM*), qui totalisent 8 215 hectares plantés, dont 7 094 hectares sont matures et 1 121 hectares immatures. Malgré les difficultés rencontrées au démarrage du projet, qui se sont traduites par une croissance inégale en phase initiale, nous avons pu constater des progrès encourageants en 2013. La construction des nouvelles maisons a entretemps permis d'atteindre une main-d'œuvre suffisante. La création d'une coopérative qui exploite des magasins locaux offrant à prix compétitifs des articles nécessaires au quotidien, connaît un très grand succès. Cette formule sera encore améliorée au cours de cette année. Outre la récolte des fruits, les travailleurs s'efforcent maintenant d'appliquer de meilleures pratiques agronomiques et veillent à ce que tous les palmiers reçoivent de l'engrais en suffisance. Les engrains simples ont été remplacés par des produits composés qui libèrent les substances progressivement et améliorent la composition du sol. De même, le contrôle du niveau de l'eau dans ce projet situé en zone basse a été amélioré grâce à un système de canaux et d'écluses. Par ailleurs, des investissements bien pensés ayant été injectés dans l'infrastructure de voirie, nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que les fruits peuvent être récoltés et transportés à intervalles réguliers. En 2013, les fruits ont encore été provisoirement amenés à l'usine de Perlavian mais, à partir d'avril 2014, ils doivent être envoyés à notre nouvelle usine, afin d'en extraire l'huile.

Grâce à la maturation supplémentaire de 2 441 hectares mais aussi à l'évolution naturelle des superficies jeunes vers leur phase la plus productive, la production de fruits a grimpé de 90,1% en 2013 par rapport à l'année précédente. Pour ces jeunes planta-

tions, les rendements moyens par hectare sont passés de six à un peu plus de neuf tonnes par hectare. Les progrès accomplis nous donnent d'excellents espoirs d'atteindre, dans les prochaines années, des rendements similaires pour toutes les plantations matures.

C'est en particulier au quatrième trimestre que la production a été affectée par des précipitations exceptionnellement abondantes, qui ont provoqué l'inondation des bas-fonds des plantations. La route d'accès à ce site a aussi été interrompue pendant plus d'un mois empêchant pour le transport ordinaire par camion. La livraison des fruits a dû s'effectuer en partie par bateau, avec un accroissement des coûts en raison des transbordements. Nous avons étudié différentes options afin de faciliter l'accès au projet pendant la saison des pluies. Le transport via la rivière voisine s'est avéré de loin la meilleure solution. Nous avons déjà acheté une parcelle de terrain située en bordure de la rivière Barumun afin d'y construire un embarcadère. Nous espérons disposer, dans le courant de l'année 2015, d'un système de transport fluvial efficace qui permettra d'expédier l'huile et d'amener les engrains et matériaux nécessaires. D'ici là, les volumes d'huile produits ne sont pas encore trop élevés pour être transportés via les routes, qui sont relativement petites.

Les projets *PT UMW* et *PT TUM* ont eux aussi été confrontés à des attaques d'insectes mangeurs de feuilles en 2013. L'expérience acquise précédemment dans d'autres plantations du Nord-Sumatra a cependant permis d'y remédier rapidement. En raison d'une photosynthèse plus basse, nous avons dû tenir compte d'un léger recul de la production dans les premiers mois de 2014. Par ailleurs, de jeunes palmiers ont dû être remplacés à la suite d'attaques de termites.

Alors qu'une autorisation d'exploitation définitive avait été délivrée précédemment (*Hak Guna Usaha*) pour *PT TUM*, valable jusqu'en 2046, une autre autorisation a été octroyée en juin 2013 pour une première phase de 6 468 hectares, valable celle-là pour 35 ans (jusqu'en 2048). Cette autorisation a été délivrée par deux autorités car les terrains en question se situent sur deux entités différentes. Une autorisation relative à la deuxième partie de 1 296 hectares est en cours de demande. Les autorités locales ont depuis lors visité le site afin d'y faire les constatations nécessaires en rapport avec les éventuels différends fonciers. Elles ont confirmé qu'il n'y avait aucune raison pour encore reporter l'octroi de l'autorisation. Par ailleurs, une fondation a été créée en vue de

l'installation d'une école primaire locale sur le site de notre plantation.

Les programmes de fertilisation pour les plantations établies au Nord-Sumatra ont été respectés intégralement. Une solution d'épandage mécanique a été adoptée dans la mesure du possible. Lorsque l'épandage reste manuel, tous les engrains sont emballés à l'avance en une dose unique par palmier, ce qui permet une application uniforme. La distribution d'engrais organiques s'effectue également de façon très méthodique. De plus, les rafles des régimes vidés de leurs fruits sont distribuées par des tracteurs, et les eaux usées en provenance des bassins de décantation des usines servent à irriguer les superficies environnantes. En outre, les carences en certains métaux sont compensées de façon professionnelle. En 2013, cela a surtout été le cas du magnésium et du bore, dont des carences ont été constatées sur de jeunes plants provenant de certains producteurs de semences, mais également sur des palmiers plus vieux appartenant aux plantations matures. À la demande expresse de consultants spécialisés en programmes de fertilisation, les projets *PT UMW* et *PT TUM* ont reçu des engrains composés à haute teneur en potasse, avec des résultats positifs en termes de rendement. L'efficacité de l'épandage des superficies dépend en grande partie des travailleurs disponibles, mais aussi de la livraison en temps utile des quantités correctes dans les entrepôts localisés à proximité immédiate, ainsi que de la réceptivité des palmiers.

Les prix des engrains sont largement influencés par la demande. Le bas niveau des prix de l'huile de palme a évidemment eu pour effet une diminution de la consommation par les planteurs indonésiens locaux. Nous avons noté en général des baisses de prix pour les phosphates (-10%), la potasse (-9%) et plus tard, au second semestre, les nitrates (-6%). Cette tendance à la baisse s'est vue encore renforcée vers la fin de l'année par la rupture des accords sur les prix des plus grands producteurs d'engrais. Nous pouvons donc envisager 2014 avec sérénité en ce qui concerne le niveau des prix des engrains composés.

Les deux usines d'extraction d'huile de palme de Perlabian et Bukit Maradja ont fonctionné conformément aux attentes et transformé 5,8% de fruits en plus que l'année précédente, cela surtout grâce aux plus grandes quantités livrées en provenance des projets *PT UMW* et *PT TUM*. L'usine de Perlabian a une capacité théorique de traitement de 60 tonnes par heure, et son taux d'utilisation moyen a été de 52,2 tonnes par heure en 2013. L'usine de Bukit Maradja, de plus petite taille, a une capacité de traitement

de 30 tonnes par heure. Elle a enregistré, malgré les replantations sur les sites environnants, un taux effectif d'utilisation de 30,30 tonnes par heure. Le taux moyen d'extraction d'huile de l'usine de Perlabian est resté limité à 21,5% en raison de l'utilisation de fruits des jeunes plantations *PT UMW* et *PT TUM*, dont la teneur en huile est plus faible. Ce taux est inférieur de presque 0,60% par rapport à l'année précédente. Le taux d'extraction d'huile de l'usine de Bukit Maradja a atteint 23,2%, contre 23,6% l'année précédente. Cette baisse s'explique également par les précipitations généralement plus abondantes qu'a connu le Nord-Sumatra en 2013. Les normes de maturité des fruits furent contrôlées tout au long de l'année, garantissant la production d'une huile et de palmistes de haute qualité et sans problème d'acidité.

Les deux usines sont certifiées aux normes ISO, RSPO et ISCC. Cette dernière norme nous permet d'exporter l'huile produite vers l'Europe pour y être utilisée comme biodiesel ou comme base pour la production d'énergie verte. Nous ne pouvons obtenir ces certifications que si les usines sont équipées d'un système de captage du gaz méthane présent dans les eaux usées.

Ces certifications nous donnent la possibilité de proposer notre huile de palme durable aux raffineries. Celles-ci peuvent, selon la demande, utiliser l'huile à des fins alimentaires ou énergétiques. Dans les deux cas, la livraison d'huile durable nous donne le droit de majorer d'une prime notre prix de vente de l'huile de palme ordinaire. Tous les volumes d'huile produits en 2013 dans ces deux usines ont généré une telle prime.

En outre, nous examinons comment les biogaz pourraient être réutilisés comme source d'énergie complémentaire pour la transformation en huile des fruits des palmiers. Cela signifie qu'une plus grande quantité de matériaux organiques sera disponible pour l'épandage des plantations et, éventuellement, que l'électricité excédentaire pourrait être vendue au réseau public. Nous avons déjà eu des réunions de travail en ce sens, mais le réseau public indonésien n'est pas encore capable d'indemniser de telles livraisons d'électricité excédentaire. Pour l'instant, nous continuons à utiliser le système installé en 2008, à savoir des membranes placées sur les bassins de décantation. Ce système reconnu par l'*UNFCCC* donne droit à des certificats.

Étant donné que les primes sont versées principalement pour les livraisons d'huile en dehors de l'Indonésie, la part des ventes sur le marché à l'exportation a augmenté, passant de 70 à 85% des volumes. Cela signifie aussi que les transports depuis les plan-

tations jusqu'au port de Belawaan ont sensiblement augmenté. Nous avons également loué de nouvelles capacités de stockage en réservoirs. Belawaan a depuis lors atteint son point de saturation : les navires y attendent longtemps avant de pouvoir charger l'huile de palme à exporter, principalement vers l'Europe. C'est pourquoi nous étudions la possibilité d'expédier l'huile au départ d'autres ports le long de la côte nord de Sumatra.

La construction d'une troisième usine d'extraction d'huile de palme au Nord-Sumatra qui traitera les fruits de *PT UMW* et de *PT TUM* a été postposée en 2013. Des retards ont été subis en raison des conditions climatiques très pluvieuses qui ont régné dans cette région en novembre et décembre. L'inondation des routes d'accès a empêché le transport du ciment et de l'acier, raison pour laquelle nous avons dû retarder essentiellement les travaux de construction de la plateforme en béton pour le déchargement des camions de fruits et l'édition des citernes pour le captage du méthane. Fin décembre, 70% de l'installation était achevée. Fin mars 2014, l'usine a été livrée, ayant la capacité de traiter la production totale du projet. En effet, cette usine est conçue pour traiter 45 tonnes de fruits à l'heure et pourra, à un stade ultérieur, absorber une quantité supplémentaire allant jusqu'à 60 tonnes à l'heure. Elle comprend une installation entièrement intégrée permettant de recycler les eaux usées et de capter le méthane. Ce gaz est réutilisé comme source d'énergie pour la production de vapeur. De plus, l'usine sera responsable de l'approvisionnement en eau potable et en électricité des habitations de nos travailleurs.

En dépit de la baisse des volumes produits, le coût unitaire moyen de production (exprimé en USD) de notre huile de palme du Nord-Sumatra n'a pas augmenté. La pression à la hausse que provoque l'importante augmentation du salaire minimum dans la plupart des régions d'Indonésie a été neutralisée par l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar américain. En 2013, comparativement à d'autres provinces où les augmentations salariales ont souvent atteint 50%, la hausse des rémunérations de nos travailleurs, qui dépasse largement le salaire minimum, au Nord-Sumatra s'est limitée à 19%. Les autres éléments importants du prix de revient, comme le pétrole et les engrains, sont liés au dollar américain. Ces éléments ont été épargnés par les augmentations. Dans le cas des engrains, nous avons même constaté une tendance à la baisse au second semestre, comme indiqué ci-dessus.



Les volumes dans le secteur du caoutchouc au Nord-Sumatra sont également restés quelque peu inférieurs aux attentes. À *PT Timbang Deli*, où 866 hectares sont plantés, dont 807 en pleine exploitation, la production de latex a souffert des fortes précipitations tombées essentiellement en matinée. Un plus grand nombre de jours de saignée ont ainsi été perdus. Il en a résulté une baisse de volume de 7,3% par rapport à l'année précédente. Le rendement par hectare a atteint 1,57 tonnes, contre 1,69 tonnes en 2012. À *PT Bandar Sumatra*, où 1 164 hectares sont plantés, dont 1 010 hectares sont saignés, les arbres ont subi des dégâts provoqués par le vent au mois d'août. À la suite d'une tornade locale, 4 700 arbres ont été détruits et 23 600 arbres ont dû subir un élagage supplémentaire. Ces circonstances ont surtout eu des répercussions sur la production de latex du quatrième trimestre. Le rendement annuel moyen par hectare a en effet baissé, passant de 1,66 tonnes à 1,61 tonnes en 2013. La replantation de ces superficies matures s'effectuant selon les schémas d'âge, 57 hectares ont déjà été replantés à *PT Bandar Sumatra*. À *PT Timbang Deli*, la replantation a été légèrement reportée en raison du démarrage du projet de recherche.

Après la réhabilitation totale de l'usine de *PT Bandar Sumatra* en 2012, nous avons constaté une amélioration sensible de la qualité de la production de caoutchouc RSS3 (Ribbed Smoked Sheet). Cette opération a également eu pour effet d'optimiser les coûts de traitement. Dans le cas de la production de caoutchouc également, la hausse des coûts locaux, qui s'explique par l'augmentation des salaires, l'introduction temporaire d'engrais et le contrôle renforcé des activités de saignée, a été neutralisée par l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport au dollar américain..

Sud-Sumatra

Les activités de la plantation de caoutchouc *Melania* dans le Sud-Sumatra restent très satisfaisantes. Dans la plantation de caoutchouc la plus étendue de *SIPEF* en Indonésie (2 735 hectares plantés, dont 2 242 hectares peuvent être saignés et 18% sont encore immatures), la production a augmenté de 12,9% par rapport à l'année précédente. Grâce aux meilleures conditions climatiques, avec des précipitations plus élevées de 56% et surtout réparties de façon plus régulière sur l'année, une augmentation des hectares en production et une meilleure protection des superficies, le rendement annuel moyen est passé de 1,52 tonnes à 1,58 tonnes par hectare. Cette valeur est comparable aux zones d'exploitation du caoutchouc du Nord-Sumatra.

De par l'installation de notre laboratoire qui mesure sur place la teneur en matières sèches (Dry Rubber Content – DRC) du latex, la perception que les saigneurs ont de leur salaire s'est sensiblement améliorée. Cette amélioration les encourage à rehausser leur productivité. Le fait que le latex soit emmené sur des camions-citernes plutôt que des tracteurs augmente la rapidité et l'efficacité du transport de cette matière vers l'usine. En 2013, nous avons renforcé nos mesures de lutte contre les vols en faisant appel à des agents de surveillance externes. Grâce à cela, les pertes de production sont devenues négligeables et les ouvriers et surveillants sont plus concentrés sur leur travail.

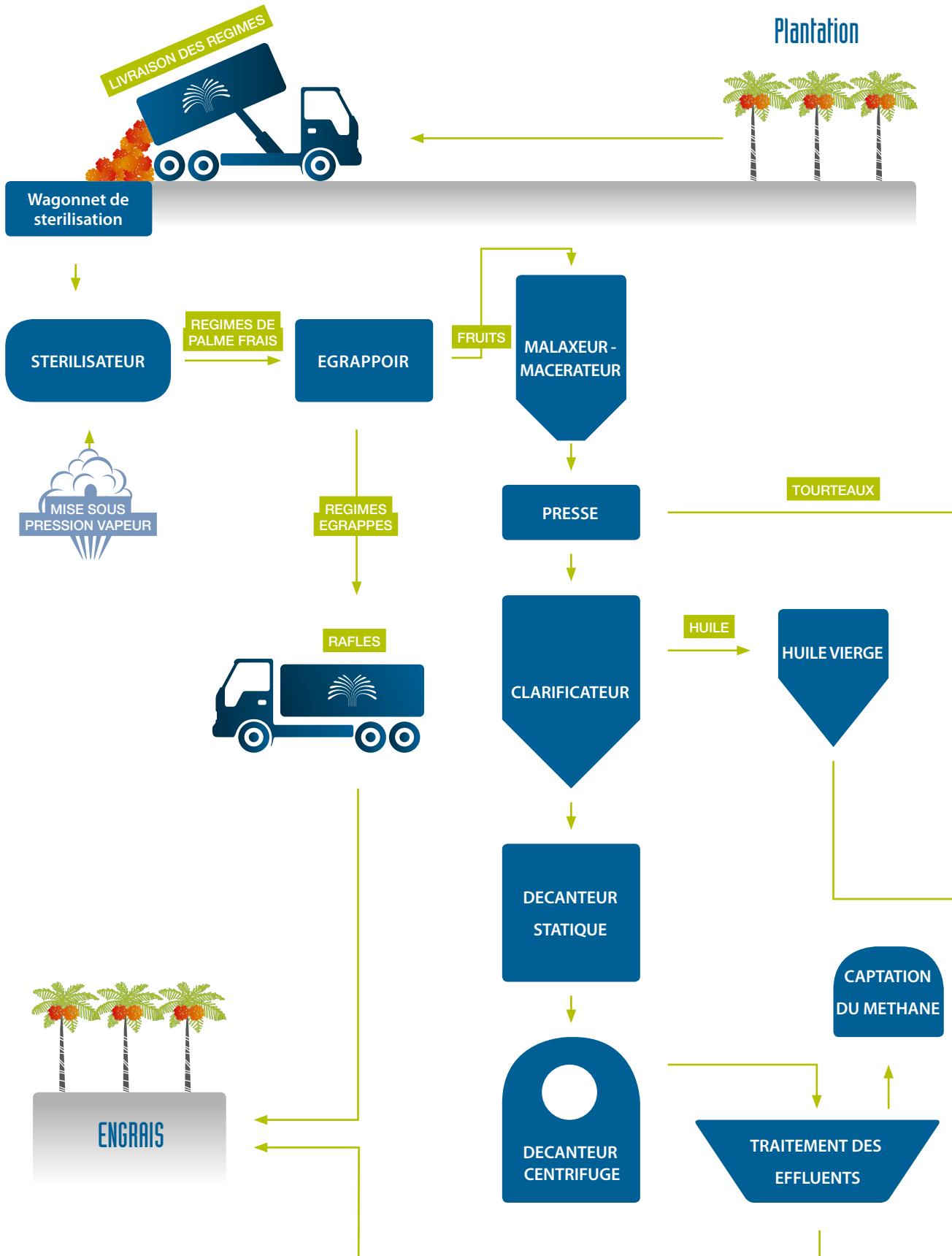
Le programme de reconversion des zones plantées en palmiers à huile en zones d'hévéas est quasi achevé: en 2013, 127 hectares ont été replantés de jeunes hévéas. Cette reconversion a pour but de faire de *Melania* une monoculture d'hévéas de haute qualité. Ainsi, les zones de bas-fonds, qui étaient précédemment plantées de palmiers à huile, sont maintenant transformées en plateformes drainées, aptes à la plantation d'hévéas.

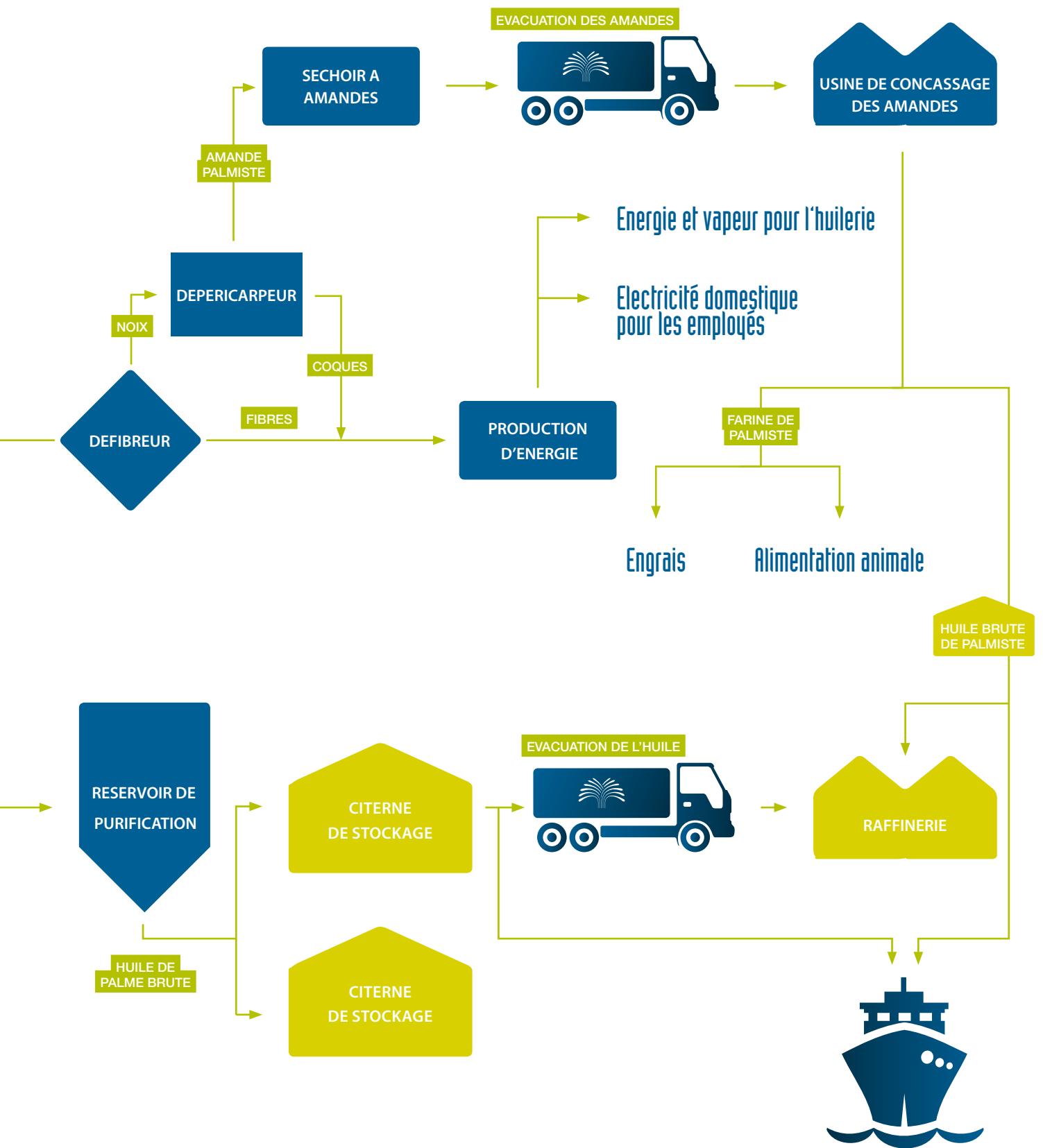
Nos agronomes continuent à suivre de près le développement de la maladie de la pourriture blanche des racines. Cette maladie affecte sporadiquement la densité de plantation et se propage par les racines dans les zones qui n'ont pas été suffisamment assainies avant replantation. Les hévéas malades sont traités individuellement contre le *Fomes lignosus*, avec un taux de récupération de 80%.

La production de caoutchouc RSS3 dans l'usine s'est poursuivie sans problèmes de qualité. Les conteneurs sont exportés en Asie du Sud-Ouest, en Amérique du Nord et en Europe. Depuis que nous avons changé de transporteur local, nous avons encore amélioré notre processus d'exportation et réduit les coûts.

La province du Sud-Sumatra a cependant été concernée par une augmentation de 30% du salaire minimum par rapport à 2012. Cela s'est traduit par une hausse des coûts de saignée, d'entretien des routes, de surveillance des travailleurs et de sécurité (protection des limites de nos plantations). Cependant, en raison des volumes de production accrus et de la dépréciation de la monnaie locale, le prix de revient exprimé en USD n'a augmenté que de 1,1% par rapport à l'année précédente.

Huilerie de palme: représentation schématique





Bengkulu

Après quelques années consécutives de volumes en croissance dans les plantations de palmiers à huile de *PT Agro Muko*, 2013 a été une année marquée par une légère baisse de la production. La production de fruits a ainsi diminué de 5,8% par rapport à 2012.

Cette baisse des volumes résulte principalement des précipitations abondantes qui ont été enregistrées, en particulier au quatrième trimestre. En 51 jours, il est en effet tombé plus de 1 400 mm. Les conséquences en ont été que les récoltes de fruits ont accusé des retards, la qualité a diminué et le transport a été rendu difficile à cause des dégâts occasionnés aux routes et aux ponts. Les précipitations annuelles ont été de 3 809 mm sur 160 jours, une quantité sensiblement plus élevée que la moyenne décennale. Nous pouvons donc dire que le site de *PT Agro Muko* a dû fonctionner sous des conditions climatiques difficiles en 2013. Le rendement moyen s'en est un peu ressentit: il est passé de 21,97 tonnes par hectare en 2012 à 21,57 tonnes par hectare pour l'exercice fiscal écoulé.

PT Agro Muko entame maintenant son deuxième cycle de production, qui verra le remplacement progressif, dans les prochaines années, des plantations de palmiers par de nouvelles variétés à plus haut rendement. En 2013, nous avons retiré 990 hectares de la production. Ayant commencé tôt la replantation, nous avons réussi à repeupler la totalité de la superficie au cours de l'année. Sur les 17 796 hectares plantés de palmiers à huile, 1 763 hectares (9,9%) sont encore immatures et 16 033 font l'objet de récoltes, des arbres dont la moyenne d'âge atteint déjà 14 ans.

Ces résultats de production relativement bons sont à attribuer à la plus grande disponibilité et à la stabilité de la main-d'œuvre, qui reste en poste plus longtemps grâce à l'amélioration du logement et des services publics, mais aussi à l'expansion du réseau de routes stabilisées qui rend plus aisé le transport des fruits.

Le programme de consolidation par empierrage de toutes les routes principales et secondaires permettant le transport des fruits a été poursuivi de façon limitée en 2013, 50 km supplémentaires. Réparti sur plusieurs années, ce programme a déjà couvert deux tiers de l'ensemble du réseau, ce qui explique qu'il est devenu un peu moins prioritaire que par le passé. Au cours des prochaines années, nous continuerons certainement à poser des gravillons à l'occasion des travaux de replantation et de restauration des routes. Même par temps très humide, les camions

sont en mesure de transporter les fruits dans les délais fixés, sans nuire à leur qualité.

Ces dernières années, des efforts considérables ont également été consentis à *PT Agro Muko* pour fidéliser la main-d'œuvre vis-à-vis de l'entreprise. Ces efforts consistent en la mise à disposition de logements de meilleure qualité, plus récents, et plus confortables, l'intégration des femmes pour les travaux légers, l'offre de contrats à durée indéterminée ouvrant le droit à la pension, aux soins de santé et à l'accès aux infrastructures de l'entreprise.

Les programmes de fertilisation ont été achevés en respectant les normes établies. Pour ces programmes, nous sommes passés progressivement des engrains simples aux engrains complexes. Sur une partie limitée des superficies, nous travaillons en épandage mécanique mais, en raison de la topographie accidentée du terrain, ce n'est pas indiqué pour les plantations éloignées de la côte. Dans le but de favoriser la croissance des palmiers en améliorant le sol et d'accroître l'assimilation des engrains, des apports organiques ont été épandus sur 1 282 hectares. À cet effet, nous avons utilisé les rafles (les régimes vidés de leurs fruits après le traitement en usine).

En plus des fruits de nos propres plantations, nous traitons les fruits des villages voisins. Dans ces villages, de petites plantations sont créées en tant que projets sociaux au bénéfice des communautés locales. Notre entreprise prend en charge la mise en place et la gestion de ces plantations. Ces projets sont très appréciés des villageois. Nous les multiplierons à l'avenir. À l'heure actuelle, 620 hectares sont déjà plantés. Dans la mesure où des terrains en suffisance sont mis à disposition, nous prévoyons pour 2014 de planter 240 hectares supplémentaires.

Les précipitations très abondantes et la diminution de 5,8% en production de fruits de palmiers ont fait baisser le rendement des usines par rapport à l'année précédente. Le taux moyen d'extraction d'huile des deux usines a atteint 22,48%, contre 23,17% en 2012. Toute l'année durant, la qualité de l'huile produite a répondu aux critères en matière d'acidité établis par nos clients. Vu l'intensité des précipitations enregistrées au quatrième trimestre, cette performance n'allait pourtant pas de soi.

L'usine de Mukomuko a une capacité de traitement théorique de 60 tonnes de fruits par heure. En moyenne, elle en a traité 56,3 tonnes par heure au cours de l'année dernière. Quant à l'usine de Bunga Tanjung, avec une moyenne de traitement de 32,9 tonnes

par heure, elle reste sous-utilisée. Cette sous-utilisation se reflète dans les coûts opérationnels de l'usine, car nous y gérons moins efficacement l'utilisation de l'énergie et de la main-d'œuvre. Cette usine a été construite avec l'obligation de traiter également les fruits provenant des planteurs villageois. Depuis lors, la région a vu s'ouvrir un certain nombre d'usines qui traitent uniquement des fruits achetés, sans gérer leurs propres plantations. De ce fait, des prix très compétitifs sont payés dans la région. À la suite de cette situation, nous avons décidé de nous concentrer sur notre propre production, avec l'intention de l'étendre là où cela sera possible.

Voici quelques années, SIPEF a décidé de développer elle-même ses propres plantations dans la région, qui livreraient leurs fruits à cette usine. PT Muko Muko Agro Sejahtera (PT MMAS) a été fondée en 2011 après avoir obtenu les licences du gouvernement local et après avoir indemnisé les propriétaires pour le développement de nos propres plantations ainsi que celles pour le compte des planteurs villageois (programme "Plasma"). Après avoir satisfait aux critères de la RSPO pour un développement durable des terrains par les extensions, nous avons lancé la procédure d'indemnisation. Nous constatons cependant que la population locale de cette région souhaite de moins en moins céder des terrains agricoles: les gens préfèrent développer de petites plantations de palmiers à huile pour leur propre compte. En fin d'exercice fiscal, 1 910 hectares avaient ainsi été indemnisés, dont 908 hectares étaient plantés pour notre usage et 298 hectares pour la communauté du programme Plasma. Nous poursuivons cette indemnisation foncière afin d'atteindre des superficies continues sur les deux sites, mais nous pensons atteindre l'exploitation de quelque 1 500 hectares de plantations de palmiers à huile. Vu l'étendue limitée de ces plantations, la direction supérieure de PT Agro Muko en assurera, contre rémunération, la gestion quotidienne. De la sorte, nous pourrons accroître le rendement du projet.

Les plantations de PT Agro Muko, mais aussi celles des planteurs villageois qui livrent à nos usines, sont toutes certifiées RSPO. Malgré la certification de ces installations aux normes ISO et RSPO, il semblait, par le passé, y avoir peu d'intérêt pour cette huile durable à expédier au départ du port de Padang. Les itinéraires habituels suivis pour acheminer l'huile de palme durable partent plutôt des ports du nord de Sumatra, d'où la connexion vers l'Europe est plus facile. C'est pourquoi nous avions décidé de construire un réservoir pour stocker le méthane pour l'usine de Mukomuko. Cette installation permet de recycler le biogaz et de le réutiliser comme combustible pour produire de la vapeur dans

des chaudières. De plus, l'usine pouvait ainsi entrer en considération pour une certification ISCC, grâce à quoi l'huile durable pourra être utilisée à des fins énergétiques en Europe.

Pour ce projet de construction, une co-entreprise a été mise en place avec le producteur de cette technologie. L'installation est aujourd'hui opérationnelle et la certification ISCC une réalité depuis août 2013. Au cours des mois suivants, les premiers acheteurs se sont présentés. Ils se voient maintenant offrir deux types d'huile: de l'huile durable RSPO à usage alimentaire ou de l'huile ISCC à usage énergétique. Nous nous attendons donc à recevoir des primes pour toutes les huiles qui sortiront de cette usine pour être expédiées via Padang.

Au sujet des coûts unitaires moyens de production, nous avons constaté en 2013 les mêmes mouvements à PT Agro Muko qu'au Nord-Sumatra : les hausses préoccupantes des salaires des ouvriers et des volumes en légère baisse, évolutions essentiellement compensées par l'affaiblissement de la roupie par rapport au dollar américain. Grâce à cet effet de compensation, nous avons noté une augmentation nette de 1,4% par rapport à 2012. En raison de la localisation, de la topographie accidentée et des rendements par hectare, le prix de revient par tonne d'huile de palme produite à PT Agro Muko reste près d'un tiers plus élevé que celui des huiles produites au Nord-Sumatra, où se trouvent les plantations les plus rentables du groupe. Cette topographie caractéristique accroît les coûts de développement, par l'aménagement de terrasses qui réduisent le nombre de palmiers pouvant être plantés, mais rendent entre autre aussi indispensable la construction de nouvelles routes empierrées et limitent les possibilités de mécanisation.

Les activités d'exploitation du caoutchouc de PT Agro Muko ont donné des résultats positifs, même si elles ont dû composer avec une diminution des prix de vente. Après une période de restructuration des superficies qui a vu la centralisation des plantations de caoutchouc sur le site le plus propice du point de vue agro-nomique, nous entrons dans une phase d'accroissement des rendements et des volumes. Il y a maintenant 1 653 hectares plantés, dont 707 hectares (42,8%) sont encore immatures. Nous pratiquons la saignée sur 946 hectares, principalement de jeunes hévéas. La production a augmenté de 4,9% par rapport à l'année précédente, hausse qui s'explique par le rendement accru à l'hectare (qui est passé de 1,47 tonnes à 1,52 tonnes) et par le "slaughter tapping" ("saignée à mort") des zones à replanter.

Cette technique permet de pratiquer une saignée très intensive juste avant le remplacement de l'arbre.

En raison du programme de reconversion et des plus de 700 hectares encore immatures, la capacité de l'usine de caoutchouc est sous-utilisée. Nous prévoyons cependant, pour les prochaines années, de bénéficier de volumes plus élevés et de coûts de production plus bas, car l'installation de biogaz contribuera au processus de séchage du caoutchouc après traitement. À cet effet, nous remplaçons les séchoirs au mazout par des modèles fonctionnant au biogaz. Par ailleurs, nous transportons la matière première de deuxième qualité (qui était auparavant achetée à des tiers) depuis l'usine de caoutchouc de Melania vers *PT Agro Muko* afin d'y optimiser les volumes.

Après quelques années de hausse des coûts de production unitaires moyens, nous constatons qu'à *PT Agro Muko* aussi, de façon analogue avec les autres activités d'exploitation du caoutchouc, le prix de revient est resté stable en 2013. Compte tenu de la baisse des prix de vente du caoutchouc, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Cibuni – Java

Pour les activités de notre plantation de thé Cibuni, près de Bandung sur l'île de Java, l'année 2013 n'a pas été exceptionnelle du point de vue agronomique. Ces dernières années, l'ensoleillement a été inférieur à la normale. La couverture nuageuse constante limite le développement des feuilles. L'année écoulée a également été marquée par des précipitations particulièrement abondantes. Avec des précipitations annuelles totales de 4 136 mm, la moyenne décennale est dépassée de 33%. La combinaison de ces deux conditions a pour effet de limiter la température dans les champs de thé ralentissant ainsi la croissance. Nous avons produit 2 850 tonnes de thé noir, ce qui représente encore une fois une diminution de 0,7% par rapport au volume de 2012. Le nombre d'hectares plantés de thé est resté quasi inchangé à 1 787. Sur ce total, seulement 49 hectares sont immatures. Le rendement est identique à celui de l'année précédente, à savoir 1,64 tonnes par hectare. Des replantations ont été effectuées sur 22 hectares.

Il est important pour Cibuni de réaliser une production régulière de thés de qualité afin de maintenir la réputation que la plantation a bâtie auprès de nos clients du Moyen-Orient. Ce sont ces thés-là qui se vendent à des prix élevés. Ils présentent une qualité comparable aux thés du Kenya. Ils permettent aussi de conserver

des marges bénéficiaires. Dans le contexte de la production de thé en Indonésie, la qualité prime sur le volume.

La plantation de thé est notre activité qui exige la main-d'œuvre la plus abondante. Sachant cela, le niveau des salaires est évidemment un facteur très important. Les hausses salariales imposées par les gouverneurs depuis quelques années constituent donc un élément crucial de l'évolution du coût unitaire de production de notre thé noir. Bien que des mesures de protection aient été adoptées pour le salaire minimum dans le secteur agricole à Java, chaque augmentation provoque une pression supplémentaire sur les plantations de thé qui pratiquent la cueillette des feuilles à la main. Nous remarquons que même les entreprises publiques passent à la cueillette mécanique pour maintenir une certaine rentabilité. La conséquence en est que, contrairement aux années précédentes, une main-d'œuvre expérimentée et en nombre suffisant se présente pour venir travailler sur nos plantations. Nous pouvons affirmer que nous disposons de suffisamment de cueilleurs pour récolter à temps les jeunes pousses.

L'approvisionnement en énergie reste le deuxième pilier dont dépend le coût de production du thé noir «Crush Tear Curl» (CTC). En 2012, nous avons augmenté la capacité de nos centrales hydroélectriques avec un nouveau réservoir et un canal supplémentaire qui conduit l'eau de la rivière Chikidan aux centrales. Nous disposons ainsi d'une capacité suffisante, même lors des saisons les plus sèches. Par ailleurs, nous avons dû, de façon très limitée, utiliser du mazout pour approvisionner l'usine en énergie. Nous utilisons depuis quelques années une centrale au charbon qui génère de la vapeur pour le séchage des feuilles. Les prix du charbon ayant fortement baissé en Indonésie, nos coûts énergétiques se sont avérés plus bas que prévu.

À la suite de la baisse inopinée des prix enregistrée au second semestre, les clients ont ralenti leurs importations de thé. Cette situation explique le niveau exceptionnellement élevé des stocks de thé en produit fini relevé en fin d'année. Grâce aux ventes anticipées, aucun effet important n'a encore pesé sur les résultats de 2013. De plus, le prix de revient du thé, exprimé en USD, a baissé de 3,9% par rapport à l'année précédente.

Gestion

Depuis plus de deux ans, le groupe des entreprises indonésiennes est dirigée par M. Adam James, président directeur, qui était auparavant en charge du département des plantations. La recherche d'un remplaçant approprié pour la gestion de ce der-



nier département a demandé beaucoup de temps. En février 2013, nous avons engagé M. Michael Hoare, le fils de l'ancien président directeur Dereck Hoare. La direction actuelle du groupe est constituée d'une équipe de gestionnaires indonésiens, malaisiens et européens qui, ensemble, gèrent la société. Devant tenir compte de toutes les influences des cultures et des croyances, nous organisons divers événements, tels que réunions des dirigeants et journées familiales, afin de renforcer les liens entre tous. Il en résulte une très bonne cohésion.

La gestion journalière effective des plantations a été réorganisée en septembre 2012. Depuis lors, nous disposons de trois unités de gestion indépendantes: Nord-Sumatra, Sud-Sumatra et Bengkulu. Chaque unité est gérée de façon décentralisée au départ des plantations et fait rapport au directeur des plantations, localisé, lui, au siège central de Medan. Chaque unité est dirigée par un directeur général, secondé par trois adjoints : un senior field manager, un senior manager operations et un senior manager administration. Grâce à cette structure unifiée, nous visons un modèle identique de gestion dans toutes les régions, et par la séparation stricte des fonctions, une bonne délégation des tâches au niveau des directeurs et cadres inférieurs.

Depuis fin 2011, des réunions mensuelles du comité exécutif, c'est-à-dire les gestionnaires de tous les départements de l'entreprise, ont également été mises en place au niveau du siège de Medan. Ces gestionnaires peuvent y exposer les stratégies et avoir des échanges de vues sur tous les aspects de la conduite de l'entreprise.

Nous combinons la formation des jeunes cadres avec un système qui nous permet d'évaluer et d'améliorer le rendement et la productivité individuels. Ce système comprend des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et des objectifs personnels à atteindre.

Nous encourageons les gestionnaires à développer leur créativité et leur esprit d'innovation dans la pratique quotidienne de la gestion des plantations et des usines. Chaque année, nous décernons un prix pour le développement le plus innovant ou la mesure la plus économique ayant contribué à améliorer l'exercice de nos activités.

Afin d'assurer l'embauche de jeunes diplômés, nous avons conçu un cycle interne de formation intensive de deux ans qui les conduit, grâce à des stages et des tests théoriques et pratiques, à la fonction de "field assistant" pour diriger une division

de plantation. Ils reçoivent également une formation qui stimule la communication, le développement du caractère et la motivation au travail et qui devrait encourager leurs compétences de leadership dans les champs ou dans l'usine. Dans le cadre du programme lancé en 2011, neuf nouveaux "field assistants" ont déjà été nommés. Dans le groupe de 23 personnes qui ont commencé la formation en 2012, 20 candidats reçus sont restés. Entretemps, il est ressorti 15 adjoints potentiels du groupe de 21 personnes de 2013. Nous continuerons à dispenser cette formation en 2014.

En raison du succès de l'agriculture tropicale en Asie du Sud-Est, il est de plus en plus difficile d'attirer du personnel qualifié, et surtout de le garder. De toute évidence, la rotation des cadres est plus intense qu'auparavant. Les jeunes cadres se laissent plus facilement tenter par les propositions de nouveaux arrivants dans le secteur. Grâce à nos nombreux contacts avec d'autres sociétés de plantation, nous sommes en mesure de pouvoir comparer les échelles de salaires et les rémunérations variables et de pouvoir ainsi nous adapter aux niveaux de salaires offerts.

Pour fidéliser les travailleurs de nos plantations et de nos usines, nous avons lancé depuis 2011 un programme de conversion. Celui-ci prévoit que toutes les activités de routine telles que la récolte, l'épandage d'engrais, la pulvérisation de pesticides ainsi que la stimulation de l'hévéa, seront effectuées exclusivement par des travailleurs permanents. Nous souhaitons par cette mesure accroître l'efficacité et diminuer l'absentéisme. Par le passé, l'exécution de ces tâches était souvent assignée à des travailleurs occasionnels sans motivation à exécuter le travail correctement. Les travailleurs permanents ont droit aux prestations de sécurité sociale et de retraite, ils sont généralement installés avec leurs familles sur la plantation et bénéficient également de facilités comme les soins médicaux, l'éducation et les services publics que la société met gratuitement à leur disposition. La société essaie toujours d'engager des couples de travailleurs sous un statut permanent. Ce programme est couronné de succès : à la fin de l'année, 96% des travailleurs employés qui exécutaient des tâches de routine faisaient partie du personnel permanent.

Cette évolution vers davantage de travailleurs permanents rend également les contacts avec les syndicats plus étroits. La dernière convention collective de travail, après des négociations longues mais habituelles, s'est soldée par des résultats positifs. Le système de primes pour les rémunérations complémentaires des travailleurs a été harmonisé et formalisé pour toutes les plantations.

Au cours de l'année écoulée, nous avons été confrontés au décès inopiné de deux collaborateurs fort appréciés. Pendant de longues années, M. Arden Hasibuan a assuré la direction des plantations du Nord-Sumatra. M. Dewadas faisait partie de l'équipe des ressources humaines du siège de Medan.

Pour une organisation occupant beaucoup de main-d'œuvre, l'accompagnement médical des collaborateurs, qui séjournent souvent avec leur famille sur la plantation, revêt une grande importance. La direction médicale fait partie du comité exécutif et supervise 22 polycliniques occupant 48 accompagnatrices médicales, réparties pour moitié environ entre infirmières et accoucheuses. Des programmes de formation et des cours sont organisés dans ce domaine. Outre les consultations ordinaires, l'équipe a réalisé plus de 1 000 bilans de santé pour des nouveaux travailleurs et des personnes à risque.

Comme par le passé nous avions remarqué que les vols étaient souvent une cause sous-jacente de résultats en baisse, nous avons, pendant l'année écoulée, accompli des efforts particuliers pour renforcer les services de surveillance. Nous avons pour cela fait appel à un consultant spécialisé, qui assurera dorénavant la formation et la réorganisation de notre personnel, de sorte à mieux protéger nos actifs.

Le département d'audit interne comprend maintenant sept commissaires aux comptes, un gestionnaire et un administrateur. Trois commissaires aux comptes sont employés à Medan et effectuent des visites des sites du Nord-Sumatra et du Sud-Sumatra. Les quatre autres sont établis à PT Agro Muko. Devant la taille croissante de l'entreprise, nous préparons l'élargissement du département d'audit interne à 12 personnes, dont 10 commissaires aux comptes. Ces personnes se concentreront sur les domaines à risque typiques dans la gestion d'entreprises décentralisées. Les deux groupes effectuent chaque année des rotations entre les deux régions afin d'éviter l'accoutumance. Deux commissaires aux comptes restent en poste pour assurer la continuité de l'information. Le responsable rend compte directement au président directeur, mais le programme annuel est établi et approuvé par le comité d'audit. Ce comité se réunit trois ou quatre fois par an pour évaluer les résultats des audits réglementés et faire des recommandations aux départements concernés. En outre, il traite les rapports d'interventions sur les cas de fraude. Les résultats de ces réunions sont également communiqués au siège social de la maison mère en Belgique et examinés lors des réunions du comité d'audit SIPEF.

Au cours de l'exercice fiscal précédent, un nouveau département des "technologies de l'information" a été créé. Il poursuit trois grands projets qui auront un impact significatif sur la fourniture journalière d'information et sur la gestion. Ces projets mettront sur les rails l'intégration technologique du groupe SIPEF. Sur une période de trois ans, cette intégration devrait conduire à la création d'un instrument de gestion regroupant toutes les activités du groupe à travers l'accès intégré à toutes les données agronomiques, financières et techniques de base. La saisie des données s'effectuera en une seule opération au niveau des unités opérationnelles. Les procédures de commande, de suivi et de paiement des matériaux sont également intégrées dans ce système, qui ne permet pas que l'on s'écarte intentionnellement des procédures.

Après une étude de marché comparative en 2012, nous avons décidé d'acquérir une licence pour le logiciel intégré malaisien "Lintramax Plantation", qui est déjà utilisé par des sociétés de plantations indonésiennes. Au cours de l'année passée, nous en avons préparé la mise en œuvre. Le 2 janvier 2014, ce nouveau système a été lancé.

Après l'intégration réussie de toutes nos activités en Indonésie, nous incorporerons progressivement au traitement des données, à partir de 2015, les activités menées dans les autres pays où le groupe SIPEF est présent (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Belgique).

Afin de soutenir ce projet et de traiter les données en ligne à partir des unités d'exploitation, nous avons conçu un système d'antennes de communication. Nous pouvons maintenant démanteler progressivement le système existant. En outre, la structure du réseau de communication du groupe SIPEF fait l'objet d'une adaptation et d'une uniformisation.

Concernant nos activités en Indonésie, il faut également savoir qu'un litige est en cours entre les sociétés de notre groupe et le fisc indonésien. Ce litige a trait au remboursement de la TVA déductible sur les activités de nos plantations. Jusqu'en 2010, cette TVA était déductible et avait toujours été remboursée. À la suite d'une nouvelle interprétation de la réglementation des impôts, le secteur des plantations gérées à des fins de culture de produits n'a subitement plus été considéré comme soumis à la TVA. Seuls les processus de traitement industriel sont restés soumis à la TVA. Cette interprétation de la loi a été contestée devant les tribunaux par toutes les sociétés de plantations. Des montants de TVA de 2010 à 2013 restent à récupérer. Les autorités ont récemment



publié la confirmation selon laquelle les activités des plantations seraient à nouveau soumises à la TVA à partir du 1er janvier 2014. Une résolution définitive n'a toutefois pas été arrêtée pour la période de 2010 à 2013. Nous poursuivons le processus judiciaire dans le but d'obtenir le remboursement total des sommes en question. Le montant que nous réclamons au fisc s'élève à KUSD 9 960.

Expansion

Depuis 2011, trois entreprises ont été créées pour réaliser les expansions prévues dans la région de Musi Rawas, dans la province du Sud-Sumatra.

PT Agro Kati Lama (PT AKL) a acquis en juillet 2011 une licence pour le développement de 10 500 hectares de palmiers à huile et/ou d'hévéas, y compris un développement d'au moins 20% pour la population locale (programme "Plasma"). Cette licence donne, pour quatre ans, l'exclusivité du développement de ces terrains. Après avoir suivi toutes les procédures locales et RSPO sur le volet "New planting procedures" (NPP), nous avons pu commencer à indemniser les utilisateurs actuels des parcelles. Les terrains de *PT AKL* sont situés dans le voisinage de la ville de Lubuk Linggau, où nous avons provisoirement établi notre siège local.

Des procédures tout à fait identiques ont été suivies pour la deuxième licence de 9 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéas obtenue en décembre 2011 par *PT Agro Rawas Ulu (PT ARU)*, également pour une période quatre ans. Cette licence est aussi assortie de l'obligation de développer au moins 20% du projet pour la population locale (programme "Plasma"). Ces terrains sont plus éloignés de la ville et de ses faubourgs, mais font fréquemment l'objet de conflits sociaux entre les habitants et les autorités.

En mars 2013, une troisième licence a été obtenue au nom de *PT Agro Muara Rupit (PT AMR)* pour 4 811 hectares de palmiers à huile et d'hévéas. En septembre de la même année, cette licence a été étendue à une seconde zone de 7 498 hectares contiguë à la première zone obtenue, dans les mêmes conditions que celles des deux précédentes. Cette dernière concession étant la plus éloignée de tout développement rural, elle devrait donc donner un résultat relativement meilleur dans le cadre de la procédure d'indemnisation.

Ces projets, pour un potentiel total de 32 309 hectares, sont désormais en parfaite conformité avec la législation locale et avec les normes RSPO-NPP. Nos équipes peuvent donc se concentrer

totalelement sur l'indemnisation des utilisateurs. Nous devons négocier avec de nombreux petits propriétaires qui chacun occupent quelques hectares mais ne disposent généralement pas de titres de propriété. Dans ce cas, nous devons travailler avec des témoins, ce qui rend les procédures d'indemnisation longues et pénibles.

À fin décembre, nous avions versé des indemnisations pour un total de 3 916 hectares disponibles, dont 3 690 hectares pour nos propres développements et 226 hectares pour des développements dans le cadre du programme "Plasma". Environ la moitié de ces terrains ont été préparés. En outre, à la fin de l'exercice fiscal, 223 hectares avaient été plantés de palmiers à huile. La première pépinière a été aménagée dans la plantation d'hévéas de *MAS Melania*, et nous louons aussi un terrain dans les environs de *PT AKL*. Nous y faisons germer des semences en vue d'une plantation dans les années suivantes.

Bien que tous ces projets bénéficient du soutien total des autorités locales, il reste à la société à entamer des négociations avec les milliers d'utilisateurs des terres. Nous devons convaincre ceux-ci de nous céder ces terrains contre une compensation financière afin de rendre le projet de développement industriel possible. Ces négociations se déroulent dans un climat de confiance, directement avec les utilisateurs des terres, et les indemnités restent pour l'instant dans les limites financières que nous avions fixées. Dans chaque zone, il y a toujours des groupes qui soutiennent notre projet et d'autres qui s'y opposent. Cette région est connue pour la rigueur de ses mesures de maintien de l'ordre public, chose que nos équipes et les entrepreneurs qui travaillent pour nous constatent chaque jour sur le terrain.

Nos équipes sur le terrain demeurent enthousiastes quant à l'avenir de ces projets agronomiques pleins de potentiels, même s'il est aujourd'hui impossible de faire une estimation fiable de leur taille finale.

Depuis 2006, nous disposons également d'une licence pour le développement de *PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM)* en tant que projet d'exploitation d'huile de palme au Nord-Sumatra. Après l'obtention de cette licence, nous avons déterminé que ces sols pourraient ne pas répondre aux règles et critères RSPO-NPP (New Planting Procedures), car trop fragiles. Le Conseil d'administration de *Sipef* a dès lors décidé de préparer la vente de ce projet car il ne peut s'inscrire dans la politique de durabilité à long terme du groupe. Les procédures pour trouver un acquéreur approprié





Gros plan sur un régime de palme fraîchement récolté, partiellement tranché, mettant en évidence la couleur orangée de la pulpe (mésocarpe) qui contient l'huile, ainsi que du noyau entouré par sa coque noire contenant l'amande, de chair blanche, qui, elle, contient l'huile de palmiste.

ont commencé, mais elles pourraient encore demander un certain temps compte tenu de la taille relativement petite du projet (1 314 hectares plantés). Il existe aussi un différend avec une plantation de palmiers à huile voisine qui a planté 212 hectares sur des terrains qui nous avaient été attribués. Les deux entreprises sont maintenant en procès pour récupérer les terrains moyennant une compensation pour les palmiers. Les arrêts judiciaires pris jusqu'à présent sont en notre faveur. Depuis lors, dans le but de protéger nos actifs, nous avons donc décidé de poursuivre le projet avec la construction de l'infrastructure routière et de veiller à ce que les palmiers immatures puissent se développer. Nous pourrons ensuite remettre en vente le projet sur le marché. Une demande de licence d'exploitation permanente a été déposée pour 1 472 hectares. Les autorités ont placé des bornes qui délimitent la frontière entre ce projet et les terres limitrophes.

En 2013, nous avons entamé des négociations avec New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL) et Biosing. NBPOL, société cotée à la Bourse de Londres, est productrice d'huile de palme. Depuis de nombreuses années, elle gère en Papouasie-Nouvelle-Guinée un centre de recherches pour le développement de semences de palmiers (DAMI) et commercialise ce produit sur les marchés de l'Asie du Sud-Est. C'est à ce fournisseur que le groupe SIPEF achète toutes les semences plantées sur les plantations de *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Biosing est une organisation de scientifiques spécialisés dans les recherches visant au développement de semences à haut rendement. En octobre, une co-entreprise dans ce domaine a été créée entre les trois entreprises. SIPEF y apportera des terrains par le biais de la plantation *PT Timbang Deli*, ainsi qu'un montant en liquide de USD 5 millions, et recevra en contrepartie 38% des parts de Verdant BioScience Pty Ltd, société établie à Singapour qui est aussi le siège de la nouvelle co-entreprise. NBPOL recevra 52% des parts en contrepartie de l'apport de sa technologie en matière de semences. Quant à Biosing, elle recevra 10% des parts en contrepartie de la cession de ses connaissances techniques (propriété intellectuelle), qui permettra à la co-entreprise d'aménager un centre de recherche sur les terrains de *PT Timbang Deli*. Jusqu'en décembre 2013, les parties prenantes de la co-entreprise ont travaillé à l'établissement des conventions relatives à la cession des actifs contre des parts, à l'obtention des licences d'exploitation et aux dispositions à prendre pour permettre la cession de *PT Timbang Deli* conformément à la réglementation indonésienne. Ces tâches n'ayant pas été achevées en 2013, la cession des actifs n'a pu être formalisée qu'après la nouvelle année et la transaction ne sera enregistrée qu'en 2014 dans la comptabilité de SIPEF.

Papouasie-Nouvelle-Guinée



La Papouasie-Nouvelle-Guinée reste un pays compliqué: plus de 600 îles réparties sur 463 000 km² et une population d'environ 6,7 millions d'habitants, donc un marché intérieur relativement limité. Approximativement 85% de la population vit éparpillée dans la campagne et dépend de l'agriculture. Le taux de croissance annuel de la population du pays atteint 2,8%.

En raison de la baisse des prix des principales matières premières d'exportation que sont l'or, le cuivre et le pétrole, mais aussi de ceux des matières premières agricoles, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est passée de 8,1% en 2012 à 5,4% en 2013. Conséquence de la hausse des dépenses publiques dans les domaines des infrastructures, de l'enseignement, de la santé et de la sécurité, la balance des paiements est devenue négative et l'inflation a grimpé de 2,2% à 5,3%. Nous avons également observé des hausses des taux d'intérêt et un affaiblissement progressif de la devise locale face au dollar américain, ce qui a entraîné un flux supplémentaire de revenus locaux grâce à l'économie orientée sur l'exportation. Nous nous réjouissons de cet affaiblissement du PGK pour le secteur agricole qui utilise beaucoup de main-d'œuvre et paie en devise locale les coûts du travail, mais dont l'exportation des produits a pour effet un renforcement du côté des recettes.

En 2013, le gouvernement a beaucoup tablé sur cette croissance, encouragée par la construction des projets LNG qui bat son plein. Ces projets entreront en phase de production à partir de 2015.

Grâce à eux, les prochaines années verront le secteur d'exportation des matières premières endosser de plus en plus le rôle de moteur de la croissance économique, au détriment des investissements étrangers et des travaux d'infrastructure qui y sont liés. En 2014, il faudra toutefois encore adopter de nombreuses mesures afin d'équilibrer les budgets et d'empêcher la dette publique d'aller plus haut que son niveau actuel, à savoir 63,5% du PIB.

Hargy Oil Palms Ltd

En raison des conditions climatiques exceptionnellement difficiles et de la baisse des prix de vente de l'huile de palme et de l'huile de palmiste, les activités palmier à huile de *Hargy Oil Palms Ltd* ont été moins rentables que les années précédentes.

Les plantations sont situées sur l'île de New Britain, et couvrent 12 387 hectares plantés en palmiers à huile dont la moyenne d'âge est de 8,59 ans, et dont 3 357 hectares (27,1%) sont immatures. En outre, la société assure la transformation des fruits de quelque 3 600 agriculteurs villageois, qui exploitent 3 849 parcelles plantées de palmiers à huile. En 2013, la transformation des fruits en huile de palme et huile de palmiste était encore assurée par deux usines d'extraction, chacune d'une capacité de traitement maximale de 45 tonnes de fruits par heure. Quant aux livraisons mensuelles vers l'Europe, elles sont effectuées au départ de notre propre embarcadère qui se situe à proximité de l'usine de Hargy et qui permet un accès direct aux navires.

Malgré les nouvelles plantations, qui peu à peu arrivent à maturité, et l'amélioration de nos moyens de transport, les conditions climatiques difficiles ont causé une baisse, surtout au premier trimestre, tant de la production annuelle de nos propres plantations que des achats aux plantations limitrophes, respectivement de 4,10% et de 8,53% par rapport à l'année précédente.

La saison des pluies en début d'année fut à nouveau un défi pour nos équipes, avec des mois de janvier et de mars très pluvieux, et un mois de février un peu plus sec, ce qui a permis de réparer quelque peu les dégâts. Les précipitations du premier trimestre ont atteint un total de 2 900 mm dans les plantations matures. Bien que des précipitations de cet ordre ne soient pas exceptionnelles pour cette époque de l'année, quelques tempêtes très intenses accompagnées de précipitations de plus de 200 mm par jour ont occasionné des dégâts considérables à l'infrastructure routière. Plusieurs ponts sur des rivières de la région ayant été emportés par de puissants flots, il a fallu des mois pour que de nouveaux ponts soient construits par les autorités locales. Entre-



temps, notre entreprise a pu maintenir un passage en y réalisant des empierremens.

À cause de ces précipitations, les plantations ont perdu en moyenne huit jours de production au cours des trois premiers mois.

De plus, certaines zones exploitées par des agriculteurs villageois sont devenues inaccessibles, à la suite de quoi les fruits récoltés n'ont pas atteint l'usine à temps. Ces circonstances ont également conduit au rejet de 630 tonnes de fruits trop mûrs, livrés par les agriculteurs.

En outre, la livraison d'huile prévue pour décembre a pris du retard et le bateau n'a pu commencer à la charger qu'à partir du 15 janvier 2014. La capacité de stockage actuelle de notre société n'ayant pu compenser ce tel retard imputable à la compagnie maritime, nous avons dû transporter l'huile jusqu'à l'usine de l'un de nos voisins, la New Britain Palm Oil Ltd, qui avait accepté de mettre temporairement à notre disposition une capacité de stockage libre. Par ailleurs, la récolte sur nos propres plantations a été interrompue pendant quatre jours, avec pour conséquence la rupture de la régularité du planning des superficies à récolter. En raison d'une combinaison de circonstances, il a fallu plusieurs mois avant de voir se rétablir des tours de récolte "normaux". Entretemps, du fait des récoltes retardées et du transport supplémentaire, le degré d'acidité de l'huile disponible a augmenté. Trois mois durant, nous avons ainsi exporté de l'huile ayant un taux d'acidité supérieur au plafond exigé de 5%. Les livraisons d'huile trop acide entraînant des coûts supplémentaires pour les raffineries, nous avons dû, à la livraison, accorder des remises (selon une échelle convenue) sur notre prix contractuel.

À la fin du premier trimestre, la production était inférieure de 4,5% par rapport à celle de la même période en 2012, avec une baisse presque identique pour nos propres productions et celles des agriculteurs villageois.

En introduisant progressivement un nouveau système de transport en conteneurs ouverts, chargés dans les champs et puis transportés à l'usine, et en investissant dans des camions particulièrement fiables de marque Volvo pour remplacer les anciens camions de fabrication chinoise, l'ensemble du système de transport d'*Hargy Oil Palms Ltd* a été sensiblement amélioré. Un stock tampon supplémentaire a ainsi pu être créé pour les fruits qui ne peuvent être immédiatement traités dans l'usine. Nous avions introduit le système "open-top" fin 2011 dans la plantation de Hargy, puis progressive-

ment dans celle de Navo au second semestre 2012. A la jeune plantation de Barema, des camions bennes sont utilisés pour l'instant, en fonction de l'efficacité du système, là où les fruits récoltés sont encore petits. Pour l'évacuation des fruits des planteurs villageois, nous utilisons des filets qui sont chargés sur les camions à l'aide de grues qui enregistrent le poids automatiquement. Pour l'entretien de ce parc de véhicules, deux centres d'entretien modernes ont été construits, grâce auxquels la maintenance du matériel roulant s'effectue en toute sécurité. De plus, des mécaniciens expérimentés ont été adjoints à l'équipe.

Une fois les budgets nécessaires débloqués pour la réparation de nos routes, l'efficacité du transport de fruits a permis de rattraper assez vite le retard de production. Ainsi, au deuxième trimestre, la production a augmenté de 11,11% par rapport à la même période en 2012 et, fin juin, nous notions déjà un volume de 3,56% supérieur à la production totale du premier semestre de l'année précédente. Ces volumes supplémentaires ont été obtenus tant par les planteurs villageois que par notre propre production, à l'exception de la plantation Barema où, après les fortes précipitations, nous avons constaté un manque de fécondation persistant dû à l'absence de fleurs mâles. Il a résulté de cette situation quelque 600 000 fruits insuffisamment développés, qui ont dû être éliminés, ce qui correspond à une perte de 1 350 tonnes d'huile.

Toutefois, les mois de production habituellement plus bas du troisième trimestre se sont avérés exceptionnellement faibles cette année. En raison de la phase de formation de fleurs mâles qui a été généralement observée, la production dans certaines parties de la plantation a atteint moins de la moitié de la quantité attendue et les pourcentages de croissance précédemment enregistrés ont été totalement annulés. Cette phase de formation de fleurs mâles est un facteur purement physiologique et ne peut être empêchée par le management. Nous avons noté une baisse de production de 17,03% dans nos propres plantations et de 24,08% chez les planteurs villageois.

Malgré une reprise observée au quatrième trimestre, la production annuelle totale est restée de 6,17% inférieure à celle de l'année précédente, alors que nous avions attendu une hausse de plus de 5% grâce aux superficies supplémentaires et à l'atteinte de la maturité. Ce sont surtout les planteurs villageois qui ont perdu du terrain en fin d'année (-8,53%) et sont apparus peu motivés pour effectuer des récoltes régulières sur leurs parcelles.

La plantation Hargy, premier site à l'origine, couvre 2 598 hectares, dont seulement 139 hectares (5,35%) sont immatures. Elle a un âge moyen de 13,78 ans, donc la pleine maturité, et enregistre une production annuelle de 26,67 tonnes par hectare. Nous prévoyons une première replantation de 139 hectares en 2015. Les récoltes s'effectuent toutes au moyen du système de transport en conteneurs ouverts, et le programme mis en place pour renforcer toutes les routes principales avec des gravillons sera achevé en 2014. Le réseau routier de Hargy a beaucoup souffert pendant la saison des pluies et, en raison des changements d'agronomes intervenus au printemps, des lacunes sont apparues au niveau du suivi des tournées de récolte et de l'entretien des palmiers. Pendant deux trimestres, Hargy n'a pas été en mesure de combler le retard accumulé. Ce n'est que depuis septembre, avec l'engagement d'un nouveau directeur expatrié, que l'on a pu observer une amélioration sensible de la régularité des récoltes de fruits livrées à l'usine.

La plus grande plantation, située plus au nord, est celle de Navo, avec ses 5 275 hectares plantés, desquels 1 273 hectares sont actuellement replantés, dont 933 hectares n'ont pas encore atteint la pleine maturité. En 2014, 727 hectares supplémentaires de la première génération de palmiers plantée en 1984/1986 devront être remplacés. En raison de sa grande étendue, cette plantation a été scindée en deux unités de gestion, Karla et Ibana, avec un âge moyen de respectivement 12,06 et 8,5 ans. Compte tenu de l'âge optimal, un rendement moyen de 26,88 tonnes de fruits par hectare a été atteint en 2013, performance qui pourrait encore être améliorée par un contrôle accru des pratiques de collecte. Une réorganisation de la gestion, la réhabilitation du réseau routier sur les hectares replantés afin de prévenir l'érosion, la réhabilitation de la pépinière et l'introduction complète du nouveau système de transport en conteneurs ouverts vont certainement porter leurs fruits à l'avenir.

À cause de l'éloignement géographique du site, le suivi du respect des normes était moins efficace par le passé mais, en 2013, une amélioration sensible a été constatée à la suite de la nouvelle direction locale établie sur place. Un grand nombre de personnes ont été évacués des habitations et la sécurité a été renforcée pour les habitants de nos villages. Par ailleurs, grâce à l'installation d'un distributeur de billets et d'une agence bancaire locale, nos travailleurs et les planteurs villageois seront à même de mieux gérer leurs moyens financiers.

La plantation relativement jeune de Barema (1 976 hectares plantés et un âge moyen de 5,8 ans) apportera dans les années à venir,

par sa maturité croissante, une contribution nettement plus importante. Au cours de l'exercice comptable 2013, le rendement moyen fut de 26,59 tonnes de fruits à l'hectare, et cela malgré le problème de fécondation des fleurs cité plus haut au premier semestre, qui laissa environ 600 000 fleurs femelles non transformées en fruits. Étant donné la maturité croissante des palmiers, nous nous attendons à ce que ce problème disparaisse. De par la faible altitude de Barema par rapport au niveau de la mer, les risques de débordement de la rivière Barema constituent un facteur important au cours du premier trimestre. C'est pourquoi plus de 21 km de nouveaux canaux de drainage ont été creusés. Au second semestre, la plantation de Barema a également beaucoup souffert de la phase de développement inattendu de fleurs mâles mais, à la fin de l'année, les volumes attendus avaient malgré tout pu être atteints. Le système de transport en conteneurs ouverts n'y a pas encore été introduit. Grâce à la construction de nouvelles maisons, à la transformation des existantes et au forage de nouveaux puits d'eau potable, nous avons pu compter sur un nombre suffisant de travailleurs pour les récoltes.

La production annuelle totale des planteurs villageois fut de toute évidence inférieure aux attentes et a accusé en fin d'année une diminution de 8,53% par rapport à l'année précédente. Pendant le premier trimestre, un grand nombre de planteurs villageois n'ont pu atteindre l'usine d'extraction d'huile de palme, ce qui a eu pour effet de réduire la quantité de fruits qu'ils ont livrée. De plus, au troisième trimestre, leurs plantations ont été affectées par la période de formation de fleurs mâles. L'organisme gouvernemental OPIC, censé venir en aide aux agriculteurs en leur prodiguant conseils et directives, n'a pas joué son rôle de façon satisfaisante. Notre propre personnel a lancé une campagne intensive afin de motiver les propriétaires à fertiliser et récolter régulièrement leurs parcelles et, surtout, à les replanter à temps. L'aide promise aux agriculteurs par le biais d'un fonds de la Banque Mondiale n'a pas non plus encore été mise en place. Du coup, notre intention est d'organiser cette aide par notre société et de reprendre les tâches de l'OPIC, mais nous percevons clairement des réticences de la part des autorités politiques. En outre, des consultants réexaminent la formule de prix d'achat des régimes, déjà ancienne, qui est généralement appliquée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les premiers rapports confirment cependant que cette formule garde tout son bien-fondé et évite l'apparition de toute irrégularité dans la formation des prix des fruits livrés.

Hargy Oil Palms Ltd dispose maintenant d'une flotte performante de camions Volvo pour ramasser les fruits en temps et en heure,



de sorte que le transport irrégulier, car mal organisé, de certains petits planteurs, avec de petits camions, peut maintenant disparaître progressivement. Cette évolution améliore d'autant la qualité des fruits livrés.

L'activité des planteurs villageois reste importante pour notre entreprise car 45,5% de l'ensemble des fruits proviennent de ces personnes, qui récoltent sur environ 13 000 hectares avec un rendement annuel de presque 16 tonnes à l'hectare. Toute la production des planteurs villageois est également certifiée comme huile de palme durable selon les critères RSPO. Avec un bon accompagnement et par l'encouragement de programmes assistés de fertilisation et de replantation, il y a certainement encore un potentiel pour de meilleurs rendements à l'hectare à l'avenir.

À cause du très mauvais temps, surtout pendant la période de pic de production en début d'année 2013, les deux usines de traitement d'huile de palme ont dû faire des efforts considérables pour produire des huiles de qualité durable. L'achèvement de la nouvelle usine à Barema, devant être opérationnelle à partir d'avril 2014, permettra de traiter des volumes croissants à cette période de l'année. D'un autre côté, au second semestre, les usines ont souvent tourné en dessous de leur capacité maximale durant la période d'offre de fruits exceptionnellement basse, ce qui a eu des répercussions sur les coûts de production des deux usines.

Grâce aux travaux d'entretien réalisés, la productivité de l'usine de Hargy a été plus élevée que l'année précédente, atteignant une moyenne de 43 tonnes/heure, avec un pic de 52 tonnes/heure enregistré en octobre. Le taux d'extraction s'est élevé à 22,96%, contre 23,35% l'année précédente, soit une légère baisse due à la disponibilité irrégulière des fruits. Bien que la plupart des rénovations de cette usine soient effectuées, il reste à faire le remplacement de la ligne de stérilisation, qui ne commencera qu'après le démarrage de l'usine de Barema. Entretemps, la réhabilitation des bassins de décantation des eaux usées a été achevée.

La productivité de l'usine plus récente de Navo est repartie à la hausse, atteignant 41,4 tonnes/heure, malgré les problèmes subis par le système de transport des fruits vers les stérilisateurs et, ensuite, les presses. Le système ferroviaire sera amélioré au cours du second semestre 2014, dès que l'usine de Barema pourra absorber une partie de la production ; les chaudières nécessitent également un grand entretien. Le taux d'extraction d'huile est resté limité à 22,66%. Le compostage des rafles des régimes vidés de leurs fruits s'est considérablement réduit et les rafles retournent directement

aux champs comme apport organique pour les jeunes palmiers. De même, les eaux usées, riches en matières organiques, sont diffusées dans les palmeraies au moyen d'un système de canaux.

La construction de la nouvelle usine de Barema a avancé plus lentement que prévu à cause des conditions climatiques mais aussi des retards causés par la reprise successive des travaux par divers entrepreneurs. Cette usine aura une capacité de 45 tonnes par heure et disposera d'une nouvelle unité d'extraction d'huile de palmiste qui traitera les noyaux en provenance de l'usine de Navo et d'un réservoir de traitement des eaux usées dont les émanations de gaz méthane seront utilisées comme source d'énergie pour la production de vapeur. L'usine est prête mais attend encore l'achèvement du système d'eaux usées avec récupération de biogaz, pour lequel de vastes réservoirs sont construits. Cette construction a subi des retards en raison de l'obtention tardive des permis de travail pour les ouvriers indiens,, mais également de la saison des pluies pendant le premier trimestre 2014. Le lancement définitif des nouvelles installations doit toutefois s'effectuer en avril 2014.

La pression exercée sur les deux usines existantes pour extraire l'huile des fruits nécessite beaucoup de vapeur et ne permet pas le séchage des palmistes à une teneur en humidité inférieure à 5%, de sorte que l'extraction de l'huile des palmistes ne peut pas être optimale. Nous avons néanmoins atteint un taux d'extraction de 1,80% à Hargy et de 1,68% à Navo, soit une légère amélioration par rapport à l'année précédente.

Malgré l'amélioration significative de la qualité et de la disponibilité du transport pour l'évacuation des régimes et l'introduction des conteneurs open-top, qui permettent la livraison de tous les fruits endéans les 24 heures après récolte, il n'a pas été possible de réceptionner les fruits provenant des plantations qui permettaient la production d'huile à taux d'acidité bas. En raison des récoltes irrégulières dans nos propres plantations, de la mauvaise organisation dans la gestion des plantations au cours des deuxième et troisième trimestres, et d'un accompagnement insuffisant des planteurs villageois par l'OPIC, la qualité des fruits livrés est restée médiocre. Ainsi, seules trois des douze livraisons annuelles d'huile présentaient un taux d'acidité initial inférieur à 4%, qualité qui donne droit à des primes à la livraison.

Le coût de production de l'huile de palme, exprimé en USD, a considérablement diminué (-9,37%) par rapport à l'exercice fiscal précédent. Cette diminution s'explique principalement par l'affaiblissement de la devise locale par rapport au dollar américain

qui, après une progression de plus de 35% en deux ans, a progressivement perdu jusqu'à 13,1% de sa valeur en 2013. Cette dépréciation a plus que compensé la hausse des coûts qui avait été causée par les inondations du premier trimestre et l'entretien supplémentaire qui s'était avéré nécessaire au second semestre de l'année afin de restaurer l'état agronomique normal des superficies. De plus, les rémunérations ont augmenté de 3%, sur la base de l'inflation, car les salaires minimaux se sont maintenus au niveau de 2012 mais reviendront en discussion en 2014 dans le cadre d'un conseil consultatif qui doit entendre toutes les parties concernées. Le prix des carburants, exprimé en USD, a connu une légère baisse. Ce fut bien sûr également le cas des engrains, importés en conteneurs depuis la Chine.

Pour *Hargy Oil Palms Ltd*, la stabilisation de la main-d'œuvre constitue un élément essentiel à son bon fonctionnement. Du fait de l'éloignement géographique des activités, la qualité de l'habitat offert est importante pour attirer du personnel jeune et de qualité prêt à s'engager à long terme. Nous avons consenti d'importants efforts ces cinq dernières années pour construire de nouvelles maisons pour les travailleurs et les cadres. Les budgets alloués en 2012 dans le but d'offrir une nouvelle maison à plus de 200 familles ont été utilisés jusqu'en 2013. À partir de 2014, nous nous concentrerons principalement sur les nouvelles zones d'expansion, où un programme complet de construction de logement doit être mis en œuvre dès que les arbres plantés atteindront leur maturité.

Bien que nous ayons retrouvé la stabilité dans l'emploi au niveau de la direction de l'entreprise, un grand nombre de changements ont été notés dans le personnel agronomique, concernant tant les cadres expatriés que les cadres locaux, situation qui a particulièrement pesé sur l'exploitation des plantations en milieu d'année. Les longues procédures d'obtention des permis de travail rendent impossible l'embauche immédiate d'un remplaçant en cas de départ d'un cadre expatrié. Souvent, le personnel local ne répondant pas aux exigences, choisit alors de quitter l'entreprise à l'improviste. Nous pourvoyons ces postes vacants en engageant de jeunes employés qui apprécient de suivre une formation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du business plan visant à développer *Hargy Oil Palms Ltd* en une entreprise d'au moins 20 000 hectares de palmiers, tout a été fait en 2013 pour réaliser une telle expansion le plus rapidement possible. Après des volumes d'expansion plutôt décevants en 2012, la nouvelle année a été entamée avec suffisamment de matériel lourd et d'entre-

preneurs qui ont préparé les superficies assez rapidement. De la sorte, nous avions déjà atteint en septembre les 1 000 hectares de nouvelles plantations prévues. Afin de maintenir les machines au travail dans la région, nous avons lancé la préparation des zones à planter en 2014 ainsi que de la zone de replantation à Navo. L'attrait des entrepreneurs pour le nettoyage accéléré des terrains et la construction des routes a été insuffisamment budgétisé et contrôlé en 2013, cela expliquant le dépassement des coûts prévus, qui était déjà régularisé dès octobre.

En 2013, un total de 1 003 hectares supplémentaires ont été plantés, ce qui porte le total de la nouvelle zone, après correction par GPS, à 2 539 hectares. Cette superficie est répartie sur plusieurs sites qui se trouvent tous autour du pied du volcan mais regroupés en deux unités de gestion : Yanaswali et Bakada. Entretemps, les premiers fruits des 262 hectares plantés en 2010 ont été récoltés, et les bâtiments et services publics nécessaires au logement des ouvriers ont été construits. Il est important que la direction séjourne dans la zone. Nous avons également accordé beaucoup d'attention à la construction des routes et à leur consolidation au moyen de gravillons, des mesures nécessaires à la récolte des fruits. Entretemps, nous avons également renforcé l'équipe responsable de l'expansion en lui adjointant du personnel d'entretien spécialisé en équipements lourds tels que bulldozers et excavateurs. Cette équipe se chargera des hectares immatures et organisera les premières récoltes.

Tous les terrains visés par notre programme d'expansion ont déjà été étudiés et jugés conformes aux critères de la RSPO. Il y a de nombreux terrains disponibles pour lesquels des accords ont été signés avec les propriétaires fonciers dans le but de planter 600 hectares supplémentaires en 2014. Nous avons volontairement réduit le nombre d'hectares à planter en 2014 afin d'être sûrs de pouvoir amener à maturité les hectares plantés précédemment et engager les travailleurs nécessaires à l'entretien et à la récolte. Nous avons mis en place les pépinières de palmiers ainsi que leur approvisionnement en eau, mais étant donné la localisation particulièrement isolée, le rythme d'expansion dépendra des conditions météorologiques et de la disponibilité de la main-d'œuvre. Nous avons obtenu toutes les autorisations des autorités locales.

Étant donné l'importance du département d'audit interne et la nécessité, pour notre entreprise en croissance continue, de maintenir le respect des procédures établies, nous avons renforcé ce département à quatre membres, bien que le quatrième auditeur n'ait pu être engagé qu'en décembre. L'équipe d'auditeurs indo-



nésiens, plus expérimentée, continue à apporter son soutien pour compléter la formation des auditeurs récemment recrutés.

En vue de la mise en œuvre de Lintramax, logiciel ERP intégré, dès 2015, nous poursuivons nos efforts d'amélioration des réseaux de communication entre les plantations et de connexion satellitaire avec l'étranger. Un programme de cours en informatique a été lancé et a dispensé l'équivalent de plus de 400 journées de travail de formation avancée. Pour 2014, l'objectif est de donner l'équivalent de 1 200 journées de travail afin de familiariser un plus grand nombre de personnes aux nouvelles applications. De plus, un comité de pilotage a été créé afin de guider la mise en œuvre du système, et l'intégration avec le département financier a été renforcée grâce à la formation de jeunes comptables. De même, une nouvelle application logicielle de gestion du personnel a été installée, avec des sous-applications de gestion des habitations, des vêtements de travail et des outillages. Cette application permet de diffuser des rapports spécifiques. Elle sera mise en liaison avec la nouvelle application Lintramax de gestion salariale, encore à développer.

Nous constatons avec satisfaction que l'enseignement primaire que nous dispensons à 90 enfants de nos travailleurs par le biais de la Bialla International Primary School (BIPS) est fort apprécié par les parents, et qu'il existe une bonne coopération avec l'école secondaire de Kimbe pour le passage des enfants à ce niveau d'enseignement.

La construction des nouvelles maisons dans la zone d'expansion a été confiée à des entrepreneurs locaux, sous la supervision de notre département de construction, mais les travaux prévus pour 2012 n'ont été achevés qu'en août 2013. Toutefois, grâce à une réorganisation des équipes, nous sommes de nouveau à jour pour la poursuite du programme en 2014. Le département des achats a également été renforcé afin d'améliorer la gestion et le suivi des commandes. Nous avons transformé en contrat fixe pour une durée de 10 ans le contrat de livraison de diesel et construit notre propre infrastructure afin de recevoir à prix réduit des stocks de diesel acheminés par mer.

Cette année, après avoir fait l'objet d'un nouvel audit en vue de renouveler la certification RSPO que nous avions obtenue en 2009, notre certification ISO 14001 a également été renouvelée. Ces certifications sont valables pour la production complète de nos plantations et pour celle qui provient des planteurs villageois. Cela signifie que toute l'huile que nous exportons peut être consi-

dérée comme huile de palme durable "ségréguée" (sans mélange avec d'autres huiles). Ce positionnement est très important pour nos clients européens, car il y a un manque d'huile de palme durable "ségréguée" sur le marché. Celle-ci génère des primes que nous partageons chaque année avec nos planteurs villageois. Pour assurer un suivi efficace des modifications des critères de certification, nous avons renforcé l'intégration avec les équipes de durabilité de nos activités indonésiennes.

L'entreprise entretient elle-même d'importants tronçons du réseau routier public afin de permettre aux planteurs villageois de récolter leurs fruits. En 2013, elle a ainsi dépensé pour plus de 1,3 million de PGK, dont seulement 0,3 million de PGK ont jusqu'à présent été remboursés par les autorités. Hormis cela, des projets sont parrainés par Australian Aid pour arriver, en fin de compte, à asphaltier toutes les routes principales de la région. Par ailleurs, la Banque asiatique de développement financera le remplacement de 12 ponts à partir de 2014. Avec les travaux que nous pouvons effectuer dans le cadre du système de crédits d'impôts avec les autorités, nous pouvons suffisamment entretenir les routes pour garantir le transport régulier des fruits.

Galley Reach Holdings Ltd

Galley Reach Holdings Ltd concentre ses activités agricoles dans le sud de l'île principale de Papouasie-Nouvelle-Guinée, à environ 70 kilomètres de la capitale Port Moresby. Les terrains ont été acquis dans les années 80, mais ceux-ci étaient à cette époque déjà largement plantés. Nous saignons encore les hévéas sur une superficie de 3 100 hectares matures dont la moyenne d'âge a dépassé les 25 ans. Le rendement annuel est dès lors limité à 610 kg de caoutchouc sec par hectare. En plus de sa propre production de caoutchouc, l'usine de transformation traite également le caoutchouc acheté auprès de petits producteurs dans les provinces environnantes.

2013 a été une année difficile pour l'exploitation de nos plantations ; pendant la saison des pluies exceptionnellement marquée, de nombreux jours de saignée furent perdus (s'il pleut le matin, les hévéas ne peuvent être saignés durant la journée). Des efforts considérables ont cependant été consentis pour mettre toutes les superficies en saignée : nous avons recruté et formé de nouveaux saigneurs originaires d'autres provinces de Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais il est difficile de garder les travailleurs motivés. La production de caoutchouc de nos plantations a toutefois augmenté de 9,3% par rapport à l'année précédente.





Vue des réservoirs de stockage de la société Agro Muko sur le Terminal Portuaire de Padang.

Les fortes précipitations ont eu également un effet négatif sur les activités de saignée des petits producteurs qui se sont aussi montrés moins motivés compte tenu d'un prix du caoutchouc nettement plus faible, et ils ont préféré conserver leur potentiel d'écorce pour des jours plus rémunérateurs. En conséquence, la production annuelle achetée à des tiers fut inférieure de 7,3% à celle de 2012. Ces achats, qui représentent pour toute l'année 24,9% de notre production totale de caoutchouc, permettent d'optimiser la capacité de l'usine et sont importants pour la rentabilité de l'entreprise.

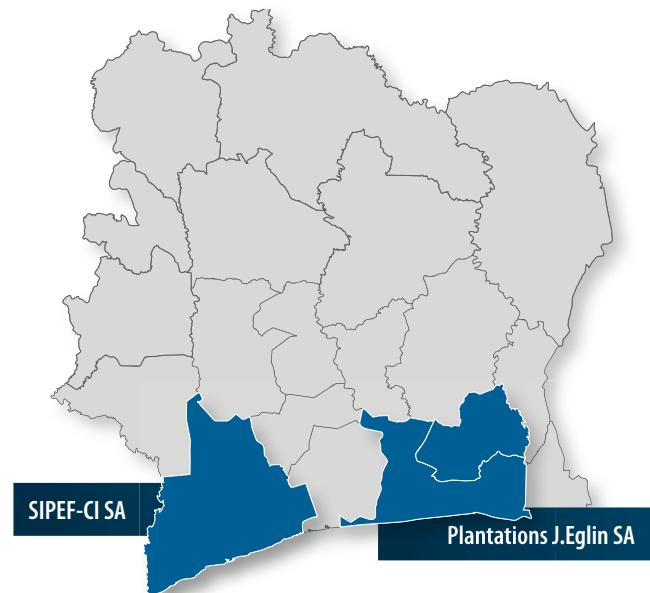
L'usine de caoutchouc a dû aussi affronter des problèmes techniques pour traiter à temps le caoutchouc livré. La mauvaise qualité du caoutchouc acheté provoque de fréquentes pannes de machines, et il n'est pas toujours facile de se procurer des pièces de rechange en temps utile dans ce pays. La production totale a été de 2 535 tonnes, contre 3 127 l'année précédente, soit une baisse de 18,9%.

La rentabilité de *Galley Reach Holdings Ltd* a été sous forte pression en 2013. Tout d'abord la faiblesse des prix de vente à la suite d'une baisse générale de la demande de caoutchouc naturel en Chine, en Europe et en Amérique, ce qui a entraîné une diminution du prix de vente net de 21,1% par tonne. Ensuite, l'ajustement du salaire de base minimum de cette activité, grande consommatrice de main-d'œuvre, a pesé sur les coûts, et la baisse des volumes a eu des répercussions sur le coût unitaire de production. L'affaiblissement de la devise locale par rapport au dollar américain a permis une certaine marge, de sorte que le coût unitaire de production exprimé en USD a tout de même baissé de 9,7% par rapport à 2012. C'était cependant la première année où la contribution nette aux résultats du groupe a été négative. Pour l'instant, il est à nouveau question d'augmenter le salaire de base minimum pour tous les secteurs d'activité en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cela pose la question de la rentabilité future du secteur agricole ainsi que celle de l'embauche dans les zones rurales.

Compte tenu du fait qu'environ deux tiers des superficies plantées ont dépassé l'âge de 25 ans, une replantation progressive a commencé depuis 2004, ce qui doit permettre à la société d'augmenter ses rendements moyens à l'hectare et de rester rentable. En fin d'exercice fiscal, 1 006 hectares avaient été replantés, dont 426 hectares étaient encore immatures. Nous adaptons le rythme de replantation à la trésorerie et à la main-d'œuvre disponible dans la région, sans compromettre le bon fonctionnement des plantations existantes. À cause du niveau faible des prix de vente et de la

trésorerie limitée, les budgets d'investissement ont surtout servi à la gestion des superficies immatures et à l'entretien indispensable des habitations et du parc de camions.

Côte d'Ivoire



Après une décennie de crise politico-économique qui s'est soldée par les affrontements post-électoraux meurtriers d'octobre 2010 à avril 2011, la Côte d'Ivoire, depuis l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara, a lancé une grande offensive diplomatique pour briser son isolement et s'est concentrée sur trois grands défis: la sécurité, la réconciliation et la relance économique. Aujourd'hui, le climat politique ivoirien a retrouvé sa stabilité et le pays regagne progressivement la place dominante qu'il occupait dans le passé en Afrique de l'Ouest.

SIPEF-CI SA

Après une longue période de reprise agricole, économique et en particulier à la suite des troubles politiques survenus début 2011, l'année 2013 est la première année pour laquelle on peut à nouveau parler de productions normales pour SIPEF-CI SA. Ceci étant, l'objectif ambitieux de produire 60 000 tonnes d'huile de palme brute n'a pu être atteint.

SIPEF-CI SA disposait fin 2013 de 4 633 hectares immatures et 8 966 hectares matures de palmiers, soit 13 599 hectares de plan-



tations industrielles avec une moyenne d'âge de 8,02 années. La replantation de toutes les superficies est à présent terminée et aucun rajeunissement ne sera plus nécessaire avant 2018.

Les plantations villageoises couvrent environ 20 000 hectares pour 6 000 planteurs indépendants ou réunis en coopératives, qui ont fourni 59,9% des fruits traités dans nos deux usines en 2013. Une politique d'accompagnement et d'encadrement est activement menée pour préserver ce secteur de l'engouement de plus en plus visible pour l'hévéaculture, au détriment des renouvellements en palmiers à huile.

Nos deux usines ont poursuivi leurs réhabilitations intensives. Elles ont produit ensemble 58 008 tonnes d'huile de palme et 9 190 tonnes d'amandes palmistes. Le taux d'extraction moyen d'huile a atteint 23,9% pour l'année 2013, ce qui représente une performance inférieure aux 24,11% atteints en 2012 grâce aux meilleures conditions climatiques. À la fin 2013, l'entreprise emploie 1 570 travailleurs auxquels viennent s'ajouter de nombreux journaliers.

L'huile de palme a été commercialisée pour 45% localement, chez notre partenaire et actionnaire majoritaire UOC, le reste étant exporté. L'ensemble de la production des palmistes a été évacué par camion vers Abidjan et usiné dans l'unité Oil-Tech SARL du groupe Adam-Afrique, basée à Vridi.

Plantations J. Eglin SA

L'année 2013 fût une année de bonnes perspectives, qui s'est finalisée avec des résultats, certes corrects, en-dessous de nos estimations.

En début d'année, nous avons perdu une bonne partie de notre production de banane sur nos deux gros sites de production d'Agboville et Motobé, pour cause de conditions climatiques et techniques. Les volumes perdus furent en partie rattrapés sur le second semestre de l'année, mais malgré tout, nos volumes d'exportation sont restés inférieurs à nos projections et à l'exercice précédent. Nous avons ainsi exporté 22 325 tonnes en 2013, contre 23 917 tonnes en 2012, ceci avec des surfaces plantées quasi identiques.

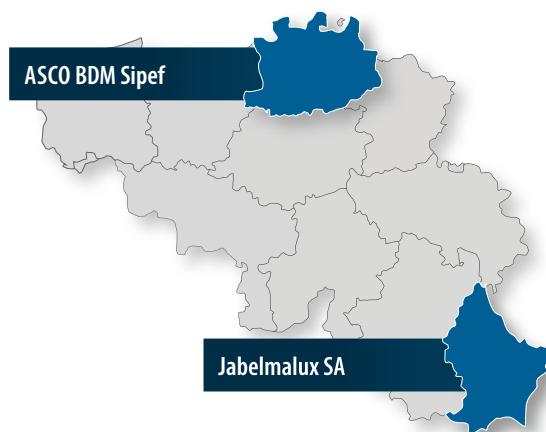
La logistique d'exportation à destination de la sous-région fut également défaillante en début d'année, avec de nombreuses escales annulées, nous occasionnant de grosses perturbations dans la mise en marché en Mauritanie. Il faut noter que la consommation de bananes et fruits locaux ne cesse d'augmenter en Afrique,

principalement dans les zones urbaines où le pouvoir d'achat s'améliore et nous permet d'obtenir des prix de vente nets assez proches des réalisations obtenues sur le continent Européen. Avec l'amélioration de la logistique et l'optimisation du commerce sud-sud, le développement commercial dans les pays limitrophes à la Côte d'Ivoire est certain. Mis à part le Sénégal et la Mauritanie que nous approvisionnons depuis de nombreuses années, certains pays sahariens comme le Mali ou le Niger représentent un potentiel futur à développer.

Le prix moyen FOB des ventes Europe s'est clôturé à une moyenne d'EUR 442 par tonne, en régression de 7% par rapport à l'exercice précédent, lequel avait enregistré d'excellentes performances. Des problèmes qualitatifs liés à des changements d'utilisation de produits après-récolte nous ont occasionné un manque de revenu en saison des pluies.

L'activité horticole améliore ses performances avec l'augmentation de la productivité de la spéculature ananas fleur. Si le commerce se maintient à des niveaux rémunérateurs, le secteur horticole apportera une contribution positive à l'activité générale de *Plantations J. Eglin SA*.

Europe



Jabelmalux SA

Jabelmalux SA est la société mère luxembourgeoise de *PT Umbul Mas Wisesa* (*PT UMW*), *PT Toton Usaha Mandiri* (*PT TUM*) et *PT Citra Sawit Mandiri* (*PT CSM*), le plus récent développement en

huile de palme au Nord-Sumatra, ainsi que de *PT Agro Muara Rupit (PT AMR)*, la plus récente concession acquise dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra.

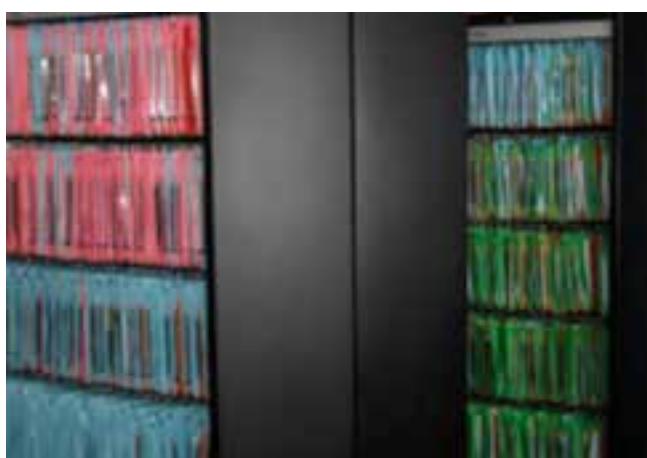
Après la réussite de l'OPA opérée en 2011, la société s'est retirée de la Bourse de Luxembourg. L'offre initiale fut encore prolongée et le groupe *SIPEF* contrôle 27 172 parts sociales à la fin de 2013, soit 99,6% des 27 280 parts émises. *SIPEF* a l'intention d'acquérir également les 108 actions restant encore dans le public.

Assurances

Le groupe d'assurances *BDM NV - ASCO NV* se concentre, par l'intermédiaire de courtiers, sur les assurances maritimes et industrielles. *BDM NV* est un souscripteur d'assurances qui, pour le compte de l'assureur *ASCO NV* et d'un certain nombre d'importants assureurs internationaux, souscrit des risques dans des marchés de niche. L'intense collaboration entre le souscripteur *BDM NV* et l'assureur *ASCO NV* au sein du même groupe offre des avantages considérables : elle procure à *BDM NV* une importante capacité de souscription et à *ASCO NV* un puissant instrument commercial.

BDM NV

En 2013, *BDM NV* a pu tirer le meilleur parti des investissements de l'année précédente en systèmes d'information et en expertise supplémentaire. Des actions ciblées ont permis une forte amélioration de la qualité technique du portefeuille de contrats d'assurance. Les assainissements qui en ont résulté ont entraîné une légère dépréciation du portefeuille, le volume de primes étant passé de KEUR 67 373 en 2012 à KEUR 65 421 en 2013.



Dans le segment Dommages, *BDM NV* se concentre sur les PME, l'immobilier, les bâtiments publics et la valeur nette élevée.

Malgré une sélection plus stricte des risques dans le segment Incendie et Automobile, la valeur du portefeuille global en Dommages a enregistré une hausse de 3%.

Dans le segment Maritime, nos portefeuilles Protection et Indemnisation et Bateaux de plaisance ont à nouveau connu une légère croissance. Tant en Marchandises qu'en Tous Risques, les portefeuilles existants ont été radicalement assainis, cela afin de préserver les résultats techniques de nos mandants. Nous poursuivons ce programme d'assainissement en 2014. Néanmoins, nous constatons actuellement une amélioration évidente des résultats techniques de ces segments.

Les coûts opérationnels ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, ce qui explique que le résultat opérationnel a finalement baissé de 6%. Le résultat net, à KEUR 729, s'est maintenu au même niveau que l'année précédente.

En 2014, *BDM NV* se concentre sur le développement du portefeuille Dommages et la réorientation du segment Maritime.

ASCO NV



ASCO NV a souscrit des primes brutes pour une valeur de KEUR 29 505, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Grâce au vigoureux programme de suivi et d'assainissement techniques suivi par *BDM NV*, le résultat technique de ce portefeuille a enregistré une amélioration spectaculaire, avec un bénéfice brut technique de KEUR 4 212, ce qui correspond à 16% des primes échues. Ce bénéfice a cependant été réduit de moitié à la suite des pertes subies par un souscripteur français. Le 31/12/2013, il a été mis fin aux mandats accordés à ce souscripteur. À partir de 2014, *ASCO NV* assumera 99% de ces affaires en gestion propre.

Étant donné que le coût de réassurance a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, *ASCO NV* a obtenu en 2013 un résultat net de KEUR -568, contre KEUR -91 en 2012.

Dans le courant de l'année 2013, *ASCO NV* a poursuivi la préparation de l'introduction de la directive Solvency II, notamment en développant davantage le processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) "évaluation interne des risques et de la solvabilité" et en calculant les fonds propres réglementaires.

Productions du groupe [en tonnes]

Production totale des entreprises consolidées [* part du groupe]

Produit	Propres	Tiers	2013	Propres	Tiers	2012
Huile de palme	206 476	47 436	253 912	214 521	51 257	265 778
Indonésie	152 430	2 205	154 635	158 162	1 808	159 970
Groupe Tolan Tiga	63 494	513	64 007	67 056	41	67 097
Groupe Umbul Mas Wisesa	10 954		10 954	5 762		5 762
Groupe Agro Muko	77 982	1 692	79 674	85 344	1 767	87 111
Papouasie-Nouvelle-Guinée	54 046	45 231	99 277	56 359	49 449	105 808
Amandes de palmistes	36 301	480	36 781	37 651	357	38 008
Indonésie	36 301	480	36 781	37 651	357	38 008
Groupe Tolan Tiga	15 335	136	15 471	18 284	11	18 295
Groupe Umbul Mas Wisesa	2 900		2 900			0
Groupe Agro Muko	18 066	344	18 410	19 367	346	19 713
Huile de palmistes	4 126	3 471	7 597	4 217	3 728	7 945
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 126	3 471	7 597	4 217	3 728	7 945
Caoutchouc	9 773	630	10 403	9 757	884	10 641
Indonésie	7 868		7 868	7 508	6	7 514
Groupe Tolan Tiga	6 432		6 432	6 138		6 138
Groupe Agro Muko	1 436		1 436	1 370	6	1 376
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 905	630	2 535	2 249	878	3 127
Thé	2 850	0	2 850	2 869	54	2 923
Indonésie	2 850		2 850	2 869	54	2 923
Ananas fleurs ('000 pièces)	569	0	569	638	0	638
Côte d'Ivoire	569		569	638		638
Bananes	22 325	0	22 325	23 917	0	23 917
Côte d'Ivoire	22 325		22 325	23 917		23 917

Hectares plantés

[en hectares] *

Totaux des hectares plantés des entreprises consolidées [= part du groupe].

Produit	2013			2012		
	Mature	Immature	Planté	Mature	Immature	Planté
Palmiers à huile	44 684	9 857	54 541	42 200	11 076	53 276
Indonésie	35 654	6 500	42 154	33 797	7 895	41 692
Groupe Tolan Tiga	11 763	2 843	14 606	11 658	2 717	14 375
Groupe Umbul Mas Wisesa	7 858	1 671	9 529	5 417	4 113	9 530
Groupe Agro Muko	16 033	1 763	17 796	16 722	1 065	17 787
Groupe Musi Rawas		223	223			0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	9 030	3 357	12 387	8 403	3 181	11 584
Hévéas	8 105	1 840	9 945	7 306	2 060	9 366
Indonésie	5 005	1 414	6 419	4 786	1 297	6 083
Groupe Tolan Tiga	4 059	707	4 766	3 854	758	4 612
Groupe Agro Muko	946	707	1 653	932	539	1 471
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 100	426	3 526	2 520	763	3 283
Thé	1 738	49	1 787	1 748	39	1 787
Indonésie	1 738	49	1 787	1 748	39	1 787
Ananas fleurs	23	19	42	18	20	38
Côte d'Ivoire	23	19	42	18	20	38
Bananes	570	0	570	569	0	569
Côte d'Ivoire	570		570	569		569
Autres	0	58	58	0	58	58
Papouasie-Nouvelle-Guinée		58	58		58	58
Total	55 120	11 823	66 943	51 841	13 253	65 094

* hectares effectivement plantés

Profil d'âge [en hectares]

Année de plantation	Palmier						Caoutchouc			
	Groupe Tolan Tiga	Groupe Umbul MasWisesa	Groupe Agro Muko	Groupe Musi Rawas	Hargy Oil Palms	Total	Groupe Tolan Tiga	Groupe Agro Muko	Galley Reach Holdings	Total
2013	670	25	1 018	223	1 039	2 975	184	205		389
2012	1 420	218	719		1 643	4 000	197	195	60	452
2011	754	796	26		675	2 251	168	142		310
2010	546	1 333	304		627	2 810	141	108	182	431
2009	221	1 753	499		391	2 864	52	57	87	196
2008	375	2 006	216		154	2 751	96	117	97	310
2007	301	2 086	350		1 695	4 432	258	173	200	631
2006	619	349	926		879	2 773	205	187	201	593
2005	667	963	434		173	2 237	294		122	416
2004	133		688		160	981	226		58	284
2003	1 165		102		148	1 415	262			262
2002	570		56		331	957	200			200
2001	688		526		903	2 117	96		69	165
2000	802		1 017		392	2 211	419	78	41	538
1999	646		1 680		666	2 992	180	83	139	402
1998	466		2 334		625	3 425	266	157	33	456
1997	827		927		361	2 115	215	151	73	439
1996	991		509		326	1 826	197			197
1995	312		207		333	852	206		37	243
1994	482		712		139	1 333	131			131
1993	346		209			555	191			191
1992	774		106			880				0
1991			269			269				0
1990	31		2 668			2 699	91			91
1989	42		878			920	153			153
Avant 1989	758		416		727	1 901	338		2 127	2 465
Total	14 606	9 529	17 796	223	12 387	54 541	4 766	1 653	3 526	9 945
Age moyen	11,12	4,78	13,97	0,00	8,59	10,32	12,19	6,60	25,89	16,11



Le dégazeur, nettoyant le biogaz
après son extraction des boues.



Garder le cap sur une augmentation des impacts positifs de nos opérations.

Alors que les législations environnementales et les standards de certification évoluent, et que les consommateurs demandent plus d'assurances de traçabilité et de responsabilité de la part des producteurs, *SIPEF* démontre la constance de son engagement: intégrer harmonieusement ses opérations à leur environnement, dans la durée et dans la transparence.

Cet engagement est soutenu par un effort permanent d'amélioration technique, et validé par des certifications externes, sous des standards reconnus.

De plus, dans un marché où se posent beaucoup de questions sur la provenance des produits, *SIPEF* peut garantir la traçabilité de ses ventes. En effet, *SIPEF* négocie uniquement la production de ses propres plantations et de petits planteurs associés.

C'est un atout majeur pour assurer aux clients de *SIPEF* que les engagements sociaux et environnementaux sont tenus sur le terrain, aujourd'hui, et le seront encore dans le futur.

SIPEF est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de certification "développement durable". Cette approche permet de valider nos pratiques, de les améliorer, d'identifier les faiblesses et les risques, et d'y remédier. Les audits annuels évaluent les progrès et parfois les difficultés de nos opérations. La préparation de chaque audit est l'occasion d'analyser en détail les parcours techniques, les procédures et leur application. Être "certifié" implique un investissement permanent, dans la formation des employés, dans l'amélioration constante de leurs conditions de travail et de vie, et aussi un effort d'engagement avec les communautés villageoises et leurs représentants.

Les standards appliqués à nos opérations sont reconnus: ISO 9001 et ISO 14001, "Roundtable for Sustainable Palm Oil" (RSPO, Table-ronde pour l'huile de palme durable), "International Sustainability and Carbon Certification" (ISCC), "EurepGAP/GlobalGAP" et "Clean Development Mechanism" (CDM, Nations Unies).

SIPEF est actif au sein de la RSPO, comme dans les années précédentes par le biais des comités "Trade and Traceability" et "Biodiversity and High Conservation Values", ainsi que par le forum de la RSPO en Papouasie- Nouvelle-Guinée. En 2013, *SIPEF* a été invité à rejoindre le "Complaints Panel" de la RSPO, qui étudie les plaintes déposées contre les membres de la RSPO, et qui recommande les suites à leur donner. *SIPEF* reste convaincu que la RSPO, en incorporant tous les acteurs concernés par le secteur, est le

forum idéal et unique pour rendre la production et la consommation mondiale de l'huile de palme plus durable.

SIPEF continue de donner son support à l'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable, et est membre de KAURI, le réseau belge multi-acteurs pour l'éthique des affaires et la responsabilité des ONG.

Si la culture du palmier à huile est la plus visiblement "certifiée", les autres cultures suivent des chemins parallèles. Ainsi, l'hévéa devrait bientôt voir l'apparition d'un standard de certification. Ce standard est développé par l'International Rubber Study Group (IRSG), qui regroupe pays producteurs et l'industrie du caoutchouc naturel.

La majorité de nos sites industriels sont certifiés ISO 14001 ou ISO 9001. Le système ISO est un excellent cadre pour préparer l'obtention de certifications plus spécifiques, comme RSPO ou ISCC.

Alors que *SIPEF* achève la construction de deux nouvelles huileries (une en Indonésie et une en Papouasie-Nouvelle-Guinée), les six autres unités en opération ont été ré-certifiées RSPO en 2013. Les deux nouvelles huileries seront prêtes pour la certification dès qu'elles commenceront leur production courant 2014. *SIPEF* restera 100% certifié RSPO pour les huileries actives.

SIPEF respecte les principes et critères de la RSPO et soumet tout nouveau projet de plantation de palmier à huile à la "New Planting Procedure". Ce protocole très strict permet de s'assurer que tout nouveau développement a été planifié en respectant l'environnement –par une recherche d'éventuelles zones à haute valeur de conservation (HCV)–, en respectant les droits et aspirations des communautés locales –en imposant à tout nouveau projet une consultation des communautés intéressées (on parle de FPIC: Free, Prior and Informed Consent), et en démontrant que la zone est agronomiquement compatible avec la culture du palmier à huile. Les documents préparatoires au projet sont vérifiés par un certificateur externe.

La "New Planting Procedure" comporte une période de trente jours de publication des points importants du projet sur le site internet de la RSPO. Les commentaires du public sont examinés avec soin par la RSPO.

En 2013, *SIPEF* a obtenu la certification ISCC pour une troisième huilerie en Indonésie. Après Bukit Maradja et Perlavian au nord

de Sumatra, l'usine de Mukomuko dans la Province de Bengkulu a passé avec succès son audit.

Le standard ISCC certifie que les émissions générées par la production de l'huile de palme de ces trois huileries sont inférieures ou égales à la limite fixée par la directive européenne de réduction des émissions (RED). La certification ISCC permet l'accès au marché européen des biocarburants. Elle indique la valeur équivalent-CO₂ de chaque tonne d'huile de palme et est un indicateur intéressant de performance environnementale.

La certification ISCC de ces trois huileries a été possible grâce à la mise en place de dispositifs de capture du méthane, émis par les effluents liquides issus de l'usinage.

Dans les huileries de Bukit Maradja et de Perlabian, les équipements de capture ont été installés en 2008. L'huilerie de Mukomuko a bénéficié d'un système de nouvelle génération, plus efficace et encore plus sûr que les précédents. Ce même système équipera les deux nouvelles huileries du groupe (Barema en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et *Umbul Mas Wisesa* en Indonésie) dès leur mise en service.

Ces équipements sont conformes avec le standard "Clean Development Mechanism" des Nations Unies.

La démarche de "certification durable" est bâtie sur un socle de bonnes pratiques agronomiques, industrielles et sociales.

Les bonnes pratiques agronomiques cherchent à obtenir un rendement optimal pour une empreinte minimale. Un bon diagnostic terrain est primordial, autant pour les nouvelles parcelles que pour des parcelles anciennes, et prend en compte le climat, le sol, la topographie et le contexte écologique.

Les agronomes travaillent avec les équipes "environnement" pour déterminer les zones qui seront plantées et celles qui seront protégées. Les interactions entre les deux types de zones sont considérées avec soin pour éviter des dégâts involontaires, mais aussi pour permettre aux plantations d'atteindre les meilleurs rendements.

Les impacts potentiels sur les ressources en eaux sont anticipés, et les pratiques culturelles modifiées en conséquence pour préserver la qualité et la disponibilité de l'eau pour les populations en aval des opérations. Des aires et corridors pour animaux pro-

tégés sont établis lorsque les observations de terrain ont mis en évidence leur nécessité.

Les zones naturelles et préservées de nos plantations sont patrouillées régulièrement pour éviter toute intrusion et aussi pour évaluer la biodiversité présente. Les résultats sont parfois surprenants, et montrent l'importance de planifier les plantations en fonction de leur position dans un écosystème, pour qu'elles continuent d'y remplir une fonction utile à la flore et la faune.

Comme cultures pérennes, les plantations doivent rester productives sans limite de durée. Certaines de nos parcelles sont exploitées depuis un siècle. A titre d'exemple, en Indonésie, *SIPEF* exploite le palmier à huile depuis 1930 dans la plantation de Perlabian, qui reste une des plus productives.

Il est essentiel de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols. Chaque étape de la culture prend donc en compte cet aspect, depuis la préparation des parcelles, sans brûlis, en passant par l'établissement de plantes légumineuses de couverture le plus tôt possible, l'apport d'engrais raisonnable au plus juste, l'importance donnée au retour de toute matière organique (palmes élaguées et rafles), jusqu'à l'épandage des effluents liquides recyclés des huileries. L'érosion est aussi contrôlée, par les plantes de couverture et par la construction de terrasses dans les parcelles les plus vallonnées.

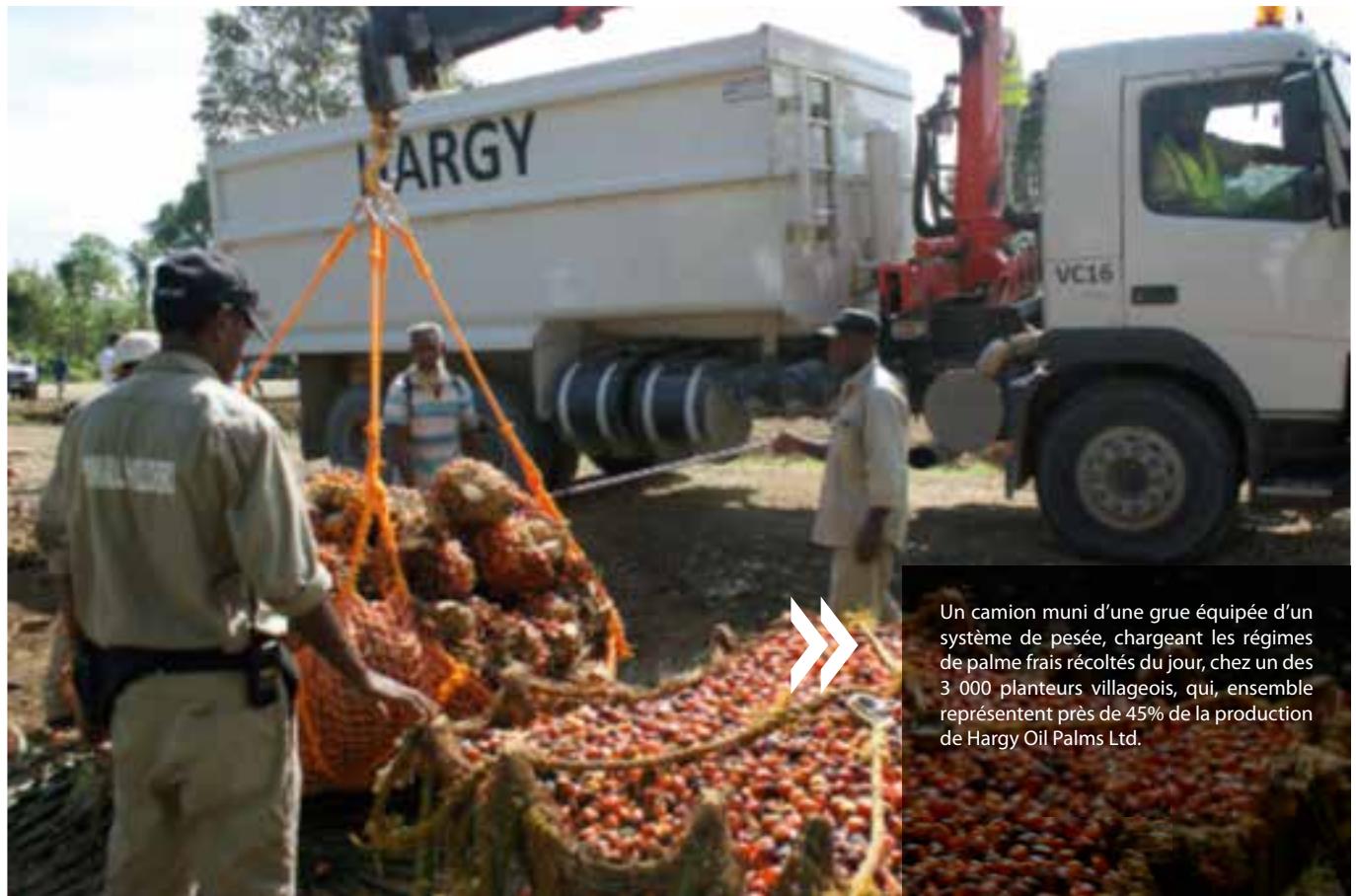
La lutte contre les adventices et les ravageurs des cultures est un autre aspect agronomique important. L'installation rapide de plantes de couverture limite la pousse des adventices, réduisant ainsi l'utilisation d'herbicides. Pour les ravageurs (insectes et rouges pour la plupart), chaque plantation développe son propre plan de lutte intégrée, en tablant en priorité sur la prévention, qui compte sur des prédateurs naturels pour maintenir les populations de ravageurs, et leurs dégâts, à des niveaux acceptables. En effet, des prédateurs naturels sont "invités" sur nos plantations: installation de nids pour chouettes, contre les souris, et plantation de plantes-hôtes d'insectes prédateurs, contre de nombreux parasites de nos cultures. Des techniciens spécialisés collectent des informations de manière très régulière pour suivre les populations de ravageurs, et ainsi permettre une réaction rapide en cas d'augmentation importante de celles-ci. Selon la gravité de la situation, et en dernier recours, la lutte chimique peut être choisie comme moyen le plus efficace d'empêcher une extension des infestations.



GAS HOLDER



La cloche de capture du biogaz, dans l'unité de traitement des boues d'usinage, retenant le gaz méthane prêt à être réinjecté comme carburant dans la chaudière.



Un camion muni d'une grue équipée d'un système de pesée, chargeant les régimes de palme frais récoltés du jour, chez un des 3 000 planteurs villageois, qui, ensemble représentent près de 45% de la production de Hargy Oil Palms Ltd.

Les agronomes disposent chaque année d'une liste de produits autorisés à l'emploi dans les plantations Sipef. Ces produits sont stockés dans des magasins sécurisés, et sont manipulés par des techniciens spécifiquement formés et équipés. De même, les équipements de manutention et d'application sont contrôlés et stockés de manière particulière. Chaque employé au contact de produits chimiques (en plantation ou en usine) doit passer un contrôle sanitaire trimestriel et un test médical complet annuel.

Les impacts environnementaux potentiels des unités industrielles sont anticipés et contrôlés. Ce souci de limiter les impacts environnementaux va de pair avec une recherche constante de l'excellence technique. Une usine bien gérée est efficace et laisse une faible empreinte environnementale.

L'adoption de la capture de méthane dans nos huileries est une étape importante vers un impact environnemental neutre de l'usinage de nos productions.

Dans les huileries, une attention particulière est portée à la traçabilité des produits entrant et sortant. Chacune de nos usines est

un point-clé de la filière. Nous y contrôlons l'origine des régimes, du latex, des bananes ou des feuilles de thé, et nous pouvons ainsi garantir cette provenance à nos clients.

Les bonnes pratiques sociales complètent les bonnes pratiques agronomiques et industrielles. Elles reconnaissent le rôle primordial des hommes et des femmes qui travaillent pour Sipef, et aussi l'importance du lien entre nos opérations et les communautés environnantes.

La formation permanente de nos employés a deux buts : accroître leur niveau technique, et améliorer la sécurité au travail. Les besoins en formation sont évalués régulièrement, sur la base de requêtes émanant des responsables d'usines ou de plantations et des comités de sécurité au travail.

Ces comités participent activement à la prévention des risques d'accidents et de pollution. Des inspections régulières et suivies permettent d'anticiper les risques et de garder l'attention de tous sur l'entretien de nos installations.



Nos opérations sont le plus souvent localisées dans des zones isolées. *SIPEF* construit et entretient des logements pour tous les employés permanents. Les commodités, telles que l'eau et l'électricité sont aussi fournies par la société. Dans la majorité de nos plantations, les conditions d'entretien des logements sont discutées mensuellement par les résidents et le responsable de la plantation.

Dispensaires (et ambulances pour les cas graves) sont aussi mis en place et financés par *SIPEF*. Des consultations régulières de médecins sont organisées pour que tous les employés et leurs familles puissent avoir un accès à des soins de qualité.

L'éducation est une préoccupation majeure pour les familles de nos employés. Pour les tout-petits, des jardins d'enfants sont présents sur les plantations. Le cas échéant, le ramassage scolaire est organisé. Où cela est nécessaire, *SIPEF* participe à la construction d'écoles publiques, en mettant des terrains à disposition et en aidant à bâtir les locaux de classe. A titre d'exemple, en Indonésie, sur la plantation d'*Umbul Mas Wisesa*, le succès de la petite école construite par *SIPEF* est tel que le nombre de salles de classe et de professeurs sera doublé en 2014.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le gouvernement a développé un système de crédit d'impôt qui permet à *Hargy Oil Palms Ltd (HOPL)* de contribuer directement au développement local. Une partie des impôts de *HOPL* sert ainsi à l'entretien d'une école primaire, de la route provinciale, de plusieurs ponts, d'un poste de police et d'une piste d'aviation.

Le dialogue et la coopération avec les populations locales sont une autre clef du succès à long terme de nos opérations.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, *HOPL* négocie sur plusieurs années toute nouvelle acquisition de droits fonciers. Le temps pris pour expliquer, mais surtout pour écouter, construit une relation de confiance et de long terme avec les communautés villageoises.

En Indonésie, depuis l'an 2000, la société *PT Agro Muko* continue à rencontrer un franc succès pour son programme de parcelles communautaires de palmier à huile. Ces parcelles voisines, baptisées *Kebun Masyarakat Desa* (KMD), sont totalement gérées par *PT Agro Muko*, de la même manière que les plantations d'*Agro-muko*. *PT Agro Muko* préfinance les frais de développement et d'entretien, et achète la production au prix du marché. Gage de

transparence, tous les paiements reçus par chaque KMD sont publiés dans le journal local. Près de la moitié des villages de la région de Mukomuko participent aujourd'hui au programme des KMD.

Les nouveaux projets de *SIPEF* au sud de Sumatra, dans la zone de Musi Rawas, sont développés avec une composante de plantations villageoises. A terme, ces plantations villageoises atteindront 20% de la surface développée par *SIPEF* à Musi Rawas. Un patient travail de préparation a abouti à un modèle d'association entre coopératives villageoises et plantations, qui augure d'une relation longue et bénéficiaire pour toutes les parties.

Fondation Sipef: 2013, une année de confirmation.

Les activités de la Fondation *SIPEF* en 2013 se sont concentrées sur deux projets initiés dans les années précédentes, et qui ont confirmé leurs potentiels.

Le projet de protection des tortues de mer à Mukomuko (Province de Bengkulu, Indonésie) a connu une bonne année 2013. Après l'accord signé en 2012 avec l'Agence Nationale de Protection des Ressources Naturelles (BKSDA, placée sous l'autorité du Ministère des Forêts de la République d'Indonésie), qui a ajouté un second village au projet, et grâce à l'intérêt des villageois pour ces activités, ce sont 5 974 œufs qui ont été collectés, et 4 508 petites tortues relâchées.

Trois espèces ont été relâchées, principalement des tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*), mais aussi quelques tortues franches (*Chelonia mydas*) et un petit nombre de tortues Caret (*Eretmochelys imbricata*, classées en "danger critique" par "l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature" (IUCN)).

Les tortues de mer pondent tout le long de la côte ouest de Sumatra. Les lieux de ponte sont soumis à une forte pression de collecte humaine, malgré la protection légale dont bénéficient toutes les espèces de tortues de mer. Très peu de projets de protection des tortues de mer existent en Indonésie, malgré l'importante façade maritime du pays, et l'environnement particulièrement propice aux tortues de mer.

Le projet de la Fondation *SIPEF* permet de protéger une grande partie des pontes dans la zone du projet, autant de la collecte commerciale que des risques naturels auxquels sont exposés les



Le Baron Bracht, président du conseil, entouré d'écoliers lors de l'inauguration des nouvelles classes de l'une des écoles primaires construite par Hargy Oil Palms Ltd., en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



nids. Le taux d'éclosion obtenu par le projet (75%) peut être amélioré, mais reste supérieur au taux d'éclosion naturel (40%).

Le second projet de la Fondation SIPEF, "SIPEF Biodiversity Indonesia" (SBI), est une initiative inédite et assez ambitieuse pour une société de plantations en Indonésie.

Après un long parcours procédural, fin 2013, le Ministre des Forêts de la République d'Indonésie a accordé pour soixante ans une licence de gestion forestière (intitulée IUPHHK-RE) à SBI. Cette licence est d'un type très nouveau, mêlant protection, reforestation et gestion durable des forêts. Jusqu'à présent, seule une poignée de tels projets a été approuvée.

SBI commence ses activités dans une zone de 12 672 ha des contreforts du Parc National de Kerinci Seblat (TNKS), sur Sumatra. Cette zone, légalement protégée, est sujette à une rapide dégradation, de la part des populations locales mais surtout de migrants. Elle a une valeur toute particulière de protection du TNKS, mais aussi par la présence de populations de muntjac, tapirs, ours, et tigres, ainsi que d'espèces végétales protégées.

Afin de protéger la forêt encore intacte, un effort très important est prévu en faveur des communautés villageoises installées aux abords du périmètre du projet. Dans les zones déjà dégradées, SBI va soutenir une activité mixte de reboisement-exploitation durable. L'objectif est d'endiguer la déforestation avec la participation des communautés locales. Ce projet ne peut réussir que par la confiance que ces communautés auront de notre engagement dans le long terme.

Links

- www.rspo.org
- www.iscc-system.org
- www.zsl.org
- www.iucnredlist.org
- <http://seaturtlestatus.org/learn/meet-the-turtles>

États financiers

États financiers consolidés	84
État consolidé de la situation financière	86
Compte de résultats consolidé	88
État consolidé du résultat global	89
Tableau des flux de trésorerie consolidé	90
État consolidé des variations des capitaux propres	91
Notes aux états financiers consolidés	92
1. Identification	92
2. Déclaration de conformité	92
3. Méthodes comptables	93
4. Utilisation d'estimations comptables	98
5. Sociétés consolidées/périmètre de consolidation	99
6. Cours de change	100
7. Information sectorielle	100
8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles	104
9. Actifs biologiques	105
10. Immobilisations corporelles	108
11. Immeubles de placement	109
12. Participations dans des entreprises associées	110
13. Autres actifs financiers	110
14. Stocks	111
15. Autres créances et autres dettes courants	111
16. Capitaux propres du groupe	111
17. Intérêts non contrôlant	113
18. Provisions	114
19. Obligations en matière de pensions	114
20. Actifs/(passifs) financiers nets	116





21. Actifs/passifs non courants détenus en vue de la vente	117
22. Résultat non récurrent	117
23. Résultat financier	118
24. Paiement fondé sur des actions	118
25. Impôts sur les résultats	119
26. Quote-part dans le résultat des entreprises associées	121
27. Variation du fonds de roulement	121
28. Instruments financiers	122
29. Co-entreprises	128
30. Contrats de location simple	128
31. Contrats de location-financement	128
32. Droits et engagements hors bilan	129
33. Information relative aux parties liées	129
34. Résultat par action (de base et dilué)	131
35. Evénements postérieurs à la date de clôture	132
36. Développements récents	132
37. Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents	132
Rapport du commissaire	133
Comptes annuels abrégés de la société mère	135



Bien qu'une huilerie en pleine capacité de production soit auto-suffisante en énergie, son démarrage requiert l'utilisation de diesel, stocké dans des citernes entourées de diguettes de confinement.

État consolidé de la situation financière

En KUSD	Note	2013	2012	2011
Actifs non courants		598 936	514 307	424 831
Immobilisations incorporelles	8	36 963	27 979	21 056
Goodwill	8	4 519	4 519	4 519
Actifs biologiques	9	334 712	302 295	268 416
Immobilisations corporelles	10	201 269	165 330	116 944
Immeubles de placement	11	3	3	3
Participations dans des entreprises associées	12	10 696	10 289	9 476
Actifs financiers		3 860	3 857	4 064
Autres actifs financiers	13	3 860	3 857	4 064
Créances > 1 an				106
Autres créances				106
Actifs d'impôt différé	25	6 914	35	247
Actifs courants		111 159	117 535	142 460
Stocks	14	36 749	44 626	38 332
Créances commerciales et autres créances		41 059	40 010	51 294
Créances commerciales	28	25 120	28 275	37 473
Autres créances	15	15 939	11 735	13 821
Impôts sur le résultat à récupérer	25	5 335	483	936
Investissements			5 017	15 855
Instruments financiers et placements	20		5 017	15 855
Instruments financiers dérivés	28	986	327	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	20 502	25 783	34 289
Autres actifs courants		1 037	1 289	1 754
Actifs détenus en vue de la vente	21	5 491		
Total des actifs		710 095	631 842	567 291

En KUSD	Note	2013	2012	2011
Total capitaux propres		541 886	504 490	450 874
Total capitaux propres	16	508 058	472 642	425 261
Capital souscrit		45 819	45 819	45 819
Primes d'émission		21 502	21 502	21 502
Actions propres (-)		-4 776	-4 603	-4 603
Réserves		459 741	424 836	377 875
Écarts de conversion		-14 228	-14 912	-15 332
Intérêts non contrôlant	17	33 828	31 848	25 613
Passifs non courants		74 964	66 149	59 899
Provisions > 1 an		5 248	2 546	111
Provisions	18	5 248	2 546	111
Passifs d'impôt différé	25	58 594	51 589	48 505
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an				
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	20			
Obligations en matière de pensions	19	11 122	12 014	11 283
Passifs courants		93 245	61 203	56 518
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an		35 684	43 885	46 372
Dettes commerciales	28	14 523	19 268	14 491
Acomptes reçus	28	163	1 479	465
Autres dettes	15	9 639	11 112	12 532
Impôts sur le résultat	25	11 359	12 026	18 884
Passifs financiers < 1 an		52 420	12 607	2 625
Partie à court terme des dettes > 1 an	20			2 600
Dettes financières	20	52 420	12 607	25
Instruments financiers dérivés	28			1 004
Autres passifs courants		3 361	4 711	6 517
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	21	1 780		
Total des capitaux propres et des passifs		710 095	631 842	567 291

Compte de résultats consolidé

En KUSD	Note	2013			2012			2011		
		Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS
Chiffre d'affaires	7	291 678	291 678	291 678	332 522	332 522	332 522	367 661	367 661	367 661
Coût des ventes	7, 9	-197 257	4 930	-192 327	-220 267	3 679	-216 588	-230 853	4 132	-226 721
Bénéfice brut	7	94 421	4 930	99 351	112 255	3 679	115 934	136 808	4 132	140 940
Variation actifs biologiques	9		36 461	36 461		33 836	33 836		28 611	28 611
Coûts de plantation (nets)	9		-28 717	-28 717		-26 962	-26 962		-17 505	-17 505
Coûts commerciaux et administratifs		-25 336		-25 336	-25 425		-25 425	-24 936		-24 936
Autres produits / (charges) opérationnel(l)e)s	22	-2 793		-2 793	-3 195		-3 195	2 218		2 218
Résultat opérationnel		66 292	12 674	78 966	83 635	10 553	94 188	114 090	15 238	129 328
Produits financiers		155		155	880		880	653		653
Charges financières		-838		-838	-488		-488	-677		-677
Différences de changes		-2 629		-2 629	2 897		2 897	2 583		2 583
Résultat financier	23	-3 312	0	-3 312	3 289	0	3 289	2 559	0	2 559
Bénéfice avant impôts		62 980	12 674	75 654	86 924	10 553	97 477	116 649	15 238	131 887
Charge d'impôts	25, 9	-13 956	-3 062	-17 018	-22 917	-1 710	-24 627	-26 573	-3 951	-30 524
Bénéfice après impôts		49 024	9 612	58 636	64 007	8 843	72 850	90 076	11 287	101 363
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	26	231	0	231	623	0	623	210	0	210
- Assurances		231		231	623		623	210		210
Résultat des activités poursuivies		49 255	9 612	58 867	64 630	8 843	73 473	90 286	11 287	101 573
Résultat des activités abandonnées		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice de la période		49 255	9 612	58 867	64 630	8 843	73 473	90 286	11 287	101 573
Attribuable aux:										
- Intérêts non contrôlant	17	2 630	610	3 240	3 819	1 262	5 081	5 605	880	6 485
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		46 625	9 002	55 627	60 811	7 581	68 392	84 681	10 407	95 088
Résultat par action (en USD)										
Activités poursuivies et abandonnées										
Résultat de base par action	34		6,26			7,69			10,63	
Résultat dilué par action	34		6,26			7,69			10,63	
Activités poursuivies										
Résultat de base par action	34		6,26			7,69			10,63	
Résultat dilué par action	34		6,26			7,69			10,63	

État consolidé du résultat global

En KUSD	Note	2013			2012			2011		
		Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS	Avant IAS 41	IAS 41	IFRS
Bénéfice de la période		49 255	9 612	58 867	64 630	8 843	73 473	90 286	11 287	101 573
<hr/>										
Autres éléments du résultat global:										
Eléments qui seront reclassés dans le compte de résultats dans les périodes subséquentes										
- Différences de change sur la conversion d'activités à l'étranger	16	684		684	287		287	-427		-427
Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultats dans les périodes subséquentes										
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	19	-1 306		-1 306			0		0	
- Effet des impôts		324		324			0		0	
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-298	0	-298	287	0	287	-427	0	-427
<hr/>										
Autres éléments du résultat global de l'exercice attribuables aux:										
- Intérêts non contrôlant		-87		-87						
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		-211		-211	287		287	-427		-427
Résultat global de l'exercice		48 957	9 612	58 569	64 917	8 843	73 760	89 859	11 287	101 146
<hr/>										
Résultat global attribuable aux:										
- Intérêts non contrôlant		2 543	610	3 153	3 819	1 262	5 081	5 605	880	6 485
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		46 414	9 002	55 416	61 098	7 581	68 679	84 254	10 407	94 661

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En KUSD	Note	2013	2012	2011
Activités opérationnelles				
Bénéfice avant impôts		75 654	97 477	131 887
Ajustements pour:				
Amortissements	7	15 642	16 006	11 962
Variation de provisions	18	977	3 166	876
Options des actions		307	175	
Variation de juste valeur des actifs biologiques	9	-7 744	-6 874	-11 106
Autres résultats sans incidence sur la trésorerie		-1 353	5 897	836
Charges et produits financiers		24	-1 723	24
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles		1 061	174	-254
Résultat sur cessions d'actifs financiers			-3 346	
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement		84 568	110 952	134 225
Variation fonds de roulement	27	-74	-3 744	-8 167
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après variation du fonds de roulement		84 494	107 208	126 058
Impôts payés	25	-21 419	-21 645	-21 785
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		63 075	85 563	104 273
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	7	-9 503	-6 128	-5 765
Acquisition d'actifs biologiques	7	-27 610	-26 247	-17 657
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-54 531	-66 948	-44 609
Dividendes perçus d'entreprises associées		266		
Ventes d'immobilisations corporelles		645	952	926
Ventes d'actifs financiers	33		3 512	
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-90 733	-94 859	-67 105
Flux de trésorerie disponible		-27 658	-9 296	37 168
Activités de financement				
Transactions fonds propres avec des minoritaires *		- 5	53	-19 531
Diminution / (augmentation) des actions propres	16	- 173		-4 603
Remboursement d'emprunts à long terme	20		-2 600	-5 200
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme	20	39 814	12 582	-298
Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice		-20 122	-18 944	-19 657
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	17	-1 180	-1 426	-2 271
Charges et produits financiers		- 596	286	- 61
Flux de trésorerie des activités de financement		17 738	-10 049	-51 621
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20	-9 920	-19 345	-14 453
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice)	20	30 800	50 144	64 607
Impact des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	20	4	1	- 10
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice)	20	20 884	30 800	50 144

État consolidé des variations des capitaux propres

En KUSD	Capital souscrit SIPEF	Primes d'émission SIPEF	Actions propres	Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres du groupe	Intérêts non contrôlant	Total capitaux propres
1er janvier 2013	45 819	21 502	-4 603	0	424 836	-14 912	472 642	31 848	504 490
Résultat de la période					55 627		55 627	3 240	58 867
Autres éléments du résultat global				-895		684	-211	-87	-298
Résultat global	0	0	0	-895	55 627	684	55 416	3 153	58 569
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-20 122		-20 122		-20 122
Transactions fonds propres avec des minoritaires *					-12		-12	7	-5
Autres (note 16,17)				-173	307		134	-1 180	-1 046
31 décembre 2013	45 819	21 502	-4 776	-895	460 636	-14 228	508 058	33 828	541 886
1er janvier 2012	45 819	21 502	-4 603		377 875	-15 332	425 261	25 612	450 873
Résultat de la période					68 392		68 392	5 081	73 473
Autres éléments du résultat global					287		287		287
Résultat global	0	0	0	0	68 392	287	68 679	5 081	73 760
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-18 944		-18 944		-18 944
Transactions fonds propres avec des minoritaires **					-43		-43	96	53
Transferts sans perte de contrôle ***					-2 618	133	-2 485	2 485	0
Autres (note 17)					174		174	-1 426	-1 252
31 décembre 2012	45 819	21 502	-4 603	0	424 836	-14 912	472 642	31 848	504 490

* Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 5 actions de Jabelmalux SA, grâce à laquelle le groupe détient désormais 99,6% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (KUSD -12) et aux intérêts minoritaires (KUSD 7).

** Durant l'exercice 2012, PT Toton Usaha Mandiri a été reconnue comme société étrangère en Indonésie. De ce fait, la participation dans cette société devait être formalisée. En conséquence, 5% des actions furent vendues à un actionnaire minoritaire local. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (KUSD -43) et aux intérêts minoritaires (KUSD 96).

*** Dans la cadre de la centralisation poursuivie des opérations indonésiennes de SIPEF, le 25 Juin 2012 la participation dans PT Kerasaan Indonesia, PT Bandar Sumatra Indonesia, PT Timbang Deli Indonesia, PT Mukomuko Agro Sejahtera et PT Melania Indonesia a été transférée au sein du groupe de SIPEF/Jabelmalux SA à PT Tolan Tiga Indonesia, qui agit comme société holding Indonésien. Il en est résulté un changement du pourcentage d'intérêt dans les filiales concernées, ce qui a donné lieu à un transfert entre réserves et différences de change d'un côté et intérêts minoritaires d'autre côté.

Notes aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

1. Identification

SIPEF (ou la «société») est une société anonyme de droit belge et son siège social est situé à 2900 Schoten, Calesbergdreef 5.

Les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2013 comprennent SIPEF et ses filiales (l'ensemble étant désigné par la suite sous la dénomination 'groupe SIPEF' ou «le groupe»). Les chiffres comparatifs portent sur les exercices 2012 et 2011.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par les administrateurs lors du conseil d'administration du 18 février 2014 et seront approuvés par les actionnaires à l'assemblée générale du 11 juin 2014. La liste des administrateurs et du commissaire ainsi qu'une description des activités principales du groupe, sont présentées dans la section non financière de ce rapport annuel.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) comme acceptées dans l'Union Européenne par 31 décembre 2013.

Les normes ou interprétations suivantes sont applicable pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2013:

- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertures à compter du 1^{er} Janvier 2013)
- IAS 19 (révisée 2011) Avantages du personnel (applicable pour les périodes annuelles ouvertures à compter du 1^{er} Janvier 2013)
- Améliorations aux IFRS (2009-2011) (applicable pour les périodes annuelles ouvertures à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS-Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants (applicable pour les périodes annuelles ouvertures à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS – Emprunts publics (applicable pour les périodes annuelles ouvertures à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Compensation d'actifs et de passifs financiers (appli-

cable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)

- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement des actifs sous-jacents (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe SIPEF. Depuis le 1^{er} janvier 2013, IAS 19 révisée concernant les avantages du personnel est applicable. Le nouveau IAS 19 doit être mis en application de façon rétroactive. L'impact de la nouvelle norme comptable sur le groupe consiste essentiellement en la comptabilisation immédiate des écarts actuariels non-réalisés dans le résultat global. Le groupe a calculé l'impact des changements de la nouvelle norme comptable sur les périodes antérieures et a conclu qu'ils sont d'ordre immatériel. De telle sorte qu'il a été décidé de ne pas mettre en application IAS19 de façon rétroactive.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes émises avant la date d'autorisation de publication de ces états financiers mais non encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRS 14 Comptes de report réglementaire (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)
- IAS 27 Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)



- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 Etats financiers consolidés et informations à fournir – Sociétés d’investissement (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 19 Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers: présentation – Compensation d’actifs et de passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 36 – Dépréciation d’actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 – Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)

A ce jour le groupe n'estime pas que l'application de ces normes et interprétations aurait un effet matériel au résultat net du groupe. L'application d'IFRS10, IFRS 11 et IAS 28 aura un effet important sur la présentation du bilan et du compte de résultats consolidés, telle que la joint-venture « Pt Agro Muko », qui est actuellement consolidée de façon proportionnelle, sera dans le futur consolidée par la méthode de la mise en équivalence. Nous nous référerons aussi à la note 29 concernant les informations supplémentaires des joint-ventures.

L'application d'IFRS 12 aura une influence sur les notes aux états financiers consolidés.

3. Méthodes comptables

Base d'établissement des états financiers

Depuis 2007 les états financiers consolidés sont présentés en US dollar (jusqu'en 2006 ils étaient en euro), arrondis au millier le plus proche (KUSD). Ce changement est une conséquence de l'application d'une politique différente en matière de gestion des liquidités et des dettes depuis la fin 2006 par laquelle la monnaie fonctionnelle de la plupart des filiales a été convertie de la devise locale en US dollar.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants de l'actif et du passif qui sont comptabilisés à leur juste valeur: instruments financiers dérivés, investissements disponibles à la vente et actifs biologiques.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe et sont comparables à celles appliquées l'année précédente.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme étant le total des justes valeurs, à la date de l'acquisition, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en résultat. La contrepartie transférée pour acquérir une entreprise, y compris les contreparties éventuelles, est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures à la contrepartie éventuelle à la suite d'événements après la date d'acquisition sont comptabilisées en résultat. L'option du « full goodwill », qui peut être choisie au cas par cas, permet d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Acquisition en étapes

Des variations dans la quote-part du groupe dans une filiale sans perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions portant sur des capitaux propres. Les valeurs comptables des quotes-parts du groupe et des intérêts non contrôlant sont ajustées afin de refléter les changements de leurs quotes-parts relatives dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement appliqué aux intérêts non contrôlant et la juste

valeur de la contrepartie payée ou reçue doit être comptabilisée directement et attribuée aux propriétaires de la société mère.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Par contrôle, on entend le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle effective jusqu'à la fin de la période de contrôle (ou une date proche).

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en détenir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces entreprises.

Co-entreprises

Les co-entreprises ou joint ventures sont des entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint établi selon un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la partie proportionnelle des actifs, passifs, produits et charges de l'entreprise qui revient au groupe depuis la date (ou une date proche) à laquelle le contrôle conjoint commence jusqu'au moment où il cesse.

Lorsque la part d'intérêt dans une co-entreprise est augmentée sans perte de contrôle conjoint, la société comptabilise un goodwill comme la différence entre la considération payée pour la part d'intérêt additionnelle et la valeur comptable des actifs nets de la co-entreprise.

Elimination de transactions aux fins de consolidation

Les soldes, les transactions et les profits non réalisés intragroupe sont éliminés. Les plus-values latentes dérivées de transactions conclues avec les entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du groupe dans ces entreprises sur l'investissement de la société dans ces entreprises. Les moins-values latentes sont éliminées selon les mêmes principes, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

Conversion des devises

Transactions impliquant des devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères par les différentes entreprises du groupe sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultats annuel sous la rubrique résultat financier. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Etats financiers des établissements étrangers

Monnaie fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la monnaie fonctionnelle). A partir de 2007, les états financiers consolidés sont présentés en USD, la devise fonctionnelle de la plupart des sociétés du groupe.

Pour les besoins de la consolidation du groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit:

- Les actifs et passifs au cours de clôture;
- Les produits et les charges au cours moyen de l'année;
- Les éléments des capitaux propres au cours de change historique.

Les différences de change résultants de la conversion des investissements nets dans les filiales, co-entreprises et entreprises associées à l'étranger au cours de clôture sont comptabilisées dans



les capitaux propres, sous la rubrique «Écarts de conversion». Quand une filiale étrangère est vendue, de telles différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte réalisé(e) sur la vente.

Le goodwill et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité étrangère concernée et sont convertis au cours de clôture.

Actifs biologiques

En conformité avec IFRS les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41).

A partir de 2006, le groupe *SIPÉF* comptabilise les actifs biologiques à la valeur confirmée par des rapports d'évaluation internes (auparavant sur base de modèles externes). Ces évaluations sont principalement basées sur un modèle de l'actualisation des flux de trésorerie futurs (DCF).

Les variables principales de ces modèles concernent:

Variable	Commentaire
Monnaie d'évaluation	USD
Volumes produits	Estimés sur base des données historiques par rapport au rendement/ha des superficies concernées ou similaires.
Prix de vente	Estimé sur base de la moyenne historique du prix du marché mondial sur 20 ans. Huile de palme: 622 USD/tonne CIF Rotterdam Caoutchouc: 1 800 USD/tonne FOB Singapore
Prix de revient	Estimé sur base d'un prix de revient actuel («adjusted current year cost price»).
Coûts de plantation	Les coûts estimés pour le développement des superficies immatures seront déduits.
Investissements de remplacement	Les coûts estimés pour les investissements de remplacement futurs nécessaires (véhicules, maisons, infrastructure...) seront également déduits.
Taux d'actualisation	Selon la localité des actifs sous-jacents, les flux de trésorerie futurs sont actualisés selon les taux d'actualisation suivants: Palmiers à huile: 15% Caoutchouc: 15% - 16% Thé: 16%

Les actifs biologiques ou le produit agricole sont comptabilisés par le groupe *SIPÉF* uniquement dans la mesure où le groupe *SIPÉF* contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe *SIPÉF* et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts estimés d'un actif biologique au point de vente est inclus dans le résultat net de la période pendant laquelle il se produit.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis lors du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. unité génératrice de trésorerie). Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill est négatif si, au moment de l'acquisition, la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquise dépasse le coût de l'acquisition. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en compte de résultats.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels, des licences et des concessions. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité attendue en utilisant la méthode linéaire. Pour les concessions la durée d'utilité attendue se réfère à la période couverte par ces droits.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les coûts d'emprunts attribuables à la construction ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les dépenses pour les réparations d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisées dans le compte de résultats.

Le cas échéant, les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont comptabilisées au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés:

Immeubles	5 à 30 ans
Infrastructure	5 à 25 ans
Installations et machines	5 à 30 ans
Matériel roulant	3 à 20 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 20 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles, actifs financiers et les autres actifs non-courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte de valeur n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de valeur est reprise.

Instruments financiers

1. Instruments financiers dérivés

Le groupe recourt essentiellement à des instruments financiers dérivés pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Le groupe n'a pas recours à des transactions de couverture spécifiques selon l'IAS 39 – « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » (hedge accounting). Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans le compte de résultats de la période en cours.

2. Crédits et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur coût de revient déprécié.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des dépréciations de valeur appropriées pour les créances douteuses. Les créances et les dettes libellées dans une monnaie autre que la devise de la filiale sont converties en utilisant le cours de change du groupe déterminé à la date de clôture.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évaluées à leur valeur nominale et comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance originale inférieure ou égale à trois mois. Les découverts sont comptabilisés en dettes.

4. Emprunts productifs d'intérêts

Les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés à leur coût de revient déprécié.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats selon la méthode intérêts effectifs.

5. Actifs financiers disponibles à la vente

Des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes à la suite de variations de juste valeur sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminé de façon fiable, l'actif financier sera évalué au coût amorti.

Dans le cas où un déclin de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisé en autres éléments du résultat global et une indication objective de dépréciation existe, les pertes cumulées comptabilisées auparavant en capitaux propres sont repris en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Concernant le stock de produits finis contenant des actifs biologiques, la juste valeur de ces actifs biologiques est augmentée par le coût de production.



Les stocks font l'objet de dépréciations qui sont évaluées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation descend en dessous de la valeur comptable des stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

Capitaux propres

Les dividendes de la société mère relatifs aux actions ordinaires en circulation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les coûts engagés pour l'émission d'instruments de capitaux propres sont repris en diminution des capitaux propres.

Intérêts non contrôlant

Les intérêts non contrôlant représentent la quote-part attribuable aux actionnaires minoritaires dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes réalisés ultérieurement.

Dans le compte de résultats, les intérêts non contrôlant dans le bénéfice ou la perte de la société sont présentés séparément de la part du groupe dans le résultat consolidé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il soit probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ainsi que le montant de l'obligation puisse être estimé de manière fiable.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du groupe ont plusieurs plans de pension conformément aux conditions et pratiques en vigueur dans les pays dans lesquels elles conduisent leurs opérations. Les régimes à prestations définies ne sont généralement pas financés par des contributions. Une provision est établie afin de couvrir la totalité de l'obligation sur base de la méthode des unités de crédit projetés 'Projected Unit Credit Method' ce qui représente la valeur actuelle des obligations de paiements futurs. Les gains et pertes actuariels sont repris dans le résultat global.

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les charges opérationnelles.

Chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue pour les ventes de biens et prestations de services, nette des taxes sur la valeur ajoutée, des remises et après avoir éliminé les ventes internes au groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de services est comptabilisé en fonction du degré d'avancement déterminé sur base des services rendus à la date considérée et exprimé en pourcentage du total des services à exécuter. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

Coût des ventes

Les approvisionnements sont comptabilisés nets des escomptes, des autres remises obtenues des fournisseurs et des autres compensations. Le coût des ventes comporte tous les coûts associés à la récolte, à la transformation et au transport.

Charges commerciales, générales et administratives

Les charges commerciales, générales et administratives comprennent les charges des départements marketing et financier ainsi que des charges générales de gestion.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats perçus sur les bénéfices ou pertes de l'exercice regroupent les impôts exigibles et différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments repris dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles désignent les impôts à payer sur le revenu imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition en vigueur ou promulgués à la date de clôture du bilan, ainsi que les redressements relatifs aux exercices antérieurs.

Des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale et sont ultérieurement ajustés pour toute modification dans le taux d'impôt attendu à laquelle la différence s'inversera. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur réalisation, dans un avenir prévisible, est probable.

4. Utilisation d'estimations comptables

L'établissement des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS a amené le groupe à avoir recours à des estima-

tions et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les domaines principaux pour lesquels des estimations ont été utilisées, sont:

- Obligations liées aux pensions (note 19)
 - Actifs d'impôts différés (note 25)
 - Provisions pour litiges
 - Juste valeur des actifs biologiques (note 9)
 - Dépréciation d'actifs



5. Sociétés consolidées / périmètre de consolidation

La société mère du groupe, *SIPEF*, Schoten/Belgique, est la société mère des entreprises suivantes:

	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
Sociétés consolidées (consolidation intégrale)			
PT Tolan Tiga Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Eastern Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Kerasaan Indonesia	Medan / Indonésie	57,00	54,15
PT Bandar Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Melania Indonesia	Jakarta / Indonésie	95,00	90,25
PT Mukomuko Agro Sejahtera	Medan / Indonésie	95,00	85,74
PT Umbul Mas Wisesa	Medan / Indonésie	95,00	94,62
PT Citra Sawit Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,62
PT Toton Usaha Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,62
PT Agro Rawas Ulu	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Kati Lama	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Muara Rupit	Medan / Indonésie	95,00	94,62
Hargy Oil Palms Ltd	Bialla / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Galley Reach Holdings Ltd	Port Moresby / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Plantations J. Eglin SA	Azaguié / Côte d'Ivoire	100,00	100,00
Sograci SA	Abidjan / Côte d'Ivoire	100,00	100,00
Jabelmalux SA	Luxembourg / G.D. Luxembourg	99,60	99,60
Co-entreprises (consolidation proportionnelle)			
PT Agro Muko	Jakarta / Indonésie	47,29	44,93
Entreprises associées (méthode de la mise en équivalence)			
B.D.M. NV	Antwerpen / Belgique	50,00	50,00
Asco NV	Antwerpen / Belgique	50,00	50,00
Entreprises non consolidées			
SIPEF-CI SA	San Pedro / Côte d'Ivoire	32,01	32,01
Horikiki Development Cy Ltd	Honiara / Solomon Islands	90,80	90,80
Sograkin SA	Kinshasa / Congo	50,00	50,00

Le périmètre a été élargi par la nouvelle filiale détenue à 100% *Sograci SA*, qui permettra de loger de nouveaux investissements possible en caoutchouc en Côte d'Ivoire.

Suite aux modifications dans l'actionnariat et dans la direction de *SIPEF-CI SA* en juin 2008, la fiabilité des informations financières ne pouvait plus être garantie, et il a donc été décidé que la méthode de mise en équivalence n'était plus appropriée à partir du second semestre 2008.

Malgré la détention de la majorité des droits de vote par le groupe, celui-ci ne contrôle pas les sociétés non consolidées, parce qu'elles sont établies dans des régions inaccessibles (*Horikiki Development Cy Ltd* et *Sograkin SA*).

Les entreprises non consolidées sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

6. Cours de change

Suite à une modification de la méthode de gestion des liquidités et des dettes, la monnaie fonctionnelle, à dater, du 1^{er} janvier 2007, est désormais l'US dollar pour la plupart des filiales. Les filiales suivantes ont néanmoins une autre monnaie fonctionnelle:

<i>Plantations J. Eglin SA</i>	EUR
<i>B.D.M. NV</i>	EUR
<i>Asco NV</i>	EUR

Les cours mentionnés ci-après ont été utilisés pour convertir les bilans et les résultats de ces entités en US dollar (monnaie utilisée par le groupe dans son rapport annuel).

	Cours de clôture			Cours moyen		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
EUR	0,7254	0,7574	0,7715	0,7515	0,7738	0,7145

7. Information sectorielle

La publication des informations sectorielles s'effectue selon deux formats. Le premier est utilisé pour décrire le secteur d'activité - produits palmier, caoutchouc, thé, bananes et plantes et assurances - ce qui représente la structure d'organisation du groupe.

Le second sert à la présentation des zones géographiques dans lesquelles le groupe opère. La marge brute par zone géographique correspond aux revenus moins les coûts des ventes par origine des produits vendus.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultant des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Les résultats des entreprises associées comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence sont immédiatement détaillés selon leur origine (assurances/Europe) dans le compte de résultats.

Bénéfice brut par type de produit

	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut avant IAS41	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
2013 - KUSD						
Palmier	234 053	-157 064	76 989	4 702	81 691	82,22
Caoutchouc	30 963	-21 360	9 603	461	10 064	10,13
Thé	7 340	-5 725	1 615	25	1 640	1,65
Bananes et plantes	16 518	-12 973	3 545	-258	3 287	3,31
Corporate	2 649		2 649		2 649	2,67
Autres	155	-135	20		20	0,02
Total	291 678	-197 257	94 421	4 930	99 351	100,00



	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut avant IAS41	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
2012 - KUSD						
Palmier	257 402	-168 654	88 748	2 995	91 743	79,13
Caoutchouc	41 145	-27 505	13 640	819	14 459	12,47
Thé	9 517	-7 190	2 327	27	2 354	2,03
Bananes et plantes	20 859	-16 908	3 951	-162	3 789	3,27
Corporate	3 491		3 491		3 491	3,01
Autres	108	-10	98		98	0,09
Total	332 522	-220 267	112 255	3 679	115 934	100,00

Le segment « corporate » comprend les honoraires de gestion perçus auprès des entités extérieures du groupe.

Les actifs biologiques ne sont plus amortis sous IFRS (IAS41).

Bénéfice brut par secteur géographique

	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres	Bénéfice brut avant IAS41	IAS41	Bénéfice brut IFRS	% du total
2013 - KUSD							
Indonésie	155 974	-95 513	526	60 987	2 171	63 158	63,57
PNG	116 430	-88 636		27 794	3 018	30 812	31,01
Côte d'Ivoire	15 962	-12 448		3 514	-259	3 255	3,28
Europe			2 075	2 075		2 075	2,09
Autres	711	-660		51		51	0,05
Total	289 077	-197 257	2 601	94 421	4 930	99 351	100,00
2012 - KUSD							
Indonésie	184 162	-112 113	544	72 593	1 874	74 467	64,23
PNG	123 935	-91 237		32 699	1 967	34 666	29,90
Côte d'Ivoire	20 853	-16 904		3 949	-162	3 787	3,27
Europe			2 913	2 913		2 913	2,51
Autres	115	-13		101		101	0,09
Total	329 065	-220 267	3 457	112 255	3 679	115 934	100,00

Chiffre d'affaires par siège des débiteurs

En KUSD	2013	2012
Suisse	76 879	70 904
Royaume-Uni	57 287	57 171
Singapour	56 704	79 950
Pays-Bas	42 298	36 415
Indonésie	31 820	47 875
États-Unis	5 733	9 794
Pakistan	4 896	5 942
Belgique	4 363	6 938
Autres	3 353	6 603
Allemagne	3 214	3 098

En KUSD	2013	2012
Côte d'Ivoire	2 550	2 749
France	2 275	3 821
Espagne	306	1 262
Total	291 678	332 522

Information sectorielle par type de produit

De plus amples informations concernant la juste valeur et la variation des actifs biologiques se trouvent dans la note sur ces actifs. Les actifs et les passifs sectoriels sont les actifs et passifs qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés.

Etant donné que la partie des passifs à affecter est négligeable, les passifs n'ont pas été affectés (les passifs concernent essentiellement la maison mère). La rubrique «non affectées» contient essentiellement de la trésorerie et d'autres créances.

En KUSD	2013						Total
	Palmier	Caoutchouc	Thé	Bananes & Plantes	Assurance	Non affectées	
Immobilisations incorporelles	36 702	75	7	57		122	36 963
Goodwill	4 258	261					4 519
Actifs biologiques	313 368	14 218	4 298	2 828			334 712
Immobilisations corporelles	184 163	8 158	1 824	4 456		2 668	201 269
Immeubles de placement						3	3
Participations dans des entreprises associées					10 696		10 696
Stocks	30 394	4 033	1 025	1 279		18	36 749
Créances commerciales	20 868	1 536	513	1 896		307	25 120
Actifs détenus en vue de la vente		5 491					5 491
Non affectées						54 573	54 573
Total des actifs	589 753	33 772	7 667	10 516	10 696	57 691	710 095
% du total des actifs	83,05%	4,76%	1,08%	1,48%	1,51%	8,12%	100,00%
Total des passifs							710 095
Investissements sectoriels:							
Immobilisations incorporelles	9 460	41		2			9 503
Actifs biologiques	25 260	2 148	71	131			27 610
Immobilisations corporelles	49 863	1 818	210	1 105		1 535	54 531
Total des investissements	84 583	4 007	281	1 238	0	1 535	91 644
Amortissements sectoriels:							
Immobilisations incorporelles	394	4	1			119	518
Immobilisations corporelles	12 975	842	349	812		146	15 124
Total des amortissements	13 369	846	350	812	0	265	15 642



En KUSD	2012					
	Palmier	Caoutchouc	Thé	Bananes & Plantes	Assurance	Non affectées
Immobilisations incorporelles	27 638	39	8	52	242	27 979
Goodwill	4 258	261				4 519
Actifs biologiques	278 100	18 278	3 594	2 323		302 295
Immobilisations corporelles	149 346	8 243	2 741	4 357	643	165 330
Immeubles de placement					3	3
Participations dans des entreprises associées				10 289		10 289
Stocks	38 270	3 420	1 648	1 288		44 626
Créances commerciales	23 862	1 973	440	1 990	10	28 275
Actifs détenus en vue de la vente						0
Non affectées					48 526	48 526
Total des actifs	521 474	32 214	8 431	10 010	10 289	49 424
% du total des actifs	82,54%	5,10%	1,33%	1,58%	1,63%	7,82%
Total des passifs						631 842
Investissements sectoriels:						
Immobilisations incorporelles	6 080			45		3
Actifs biologiques	23 108	2 962	74	103		26 247
Immobilisations corporelles	61 295	3 090	417	922		1 224
Total des investissements	90 483	6 052	491	1 070	0	99 323
Amortissements sectoriels:						
Immobilisations incorporelles	89	4	1			169
Immobilisations corporelles	13 180	935	408	1 014		206
Total des amortissements	13 269	939	409	1 014	0	375
						16 006

Information sectorielle par secteur géographique

En KUSD	2013				
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres
Immobilisations incorporelles	36 743		98	122	
Goodwill	4 519				4 519
Actifs biologiques	257 967	73 916	2 829		334 712
Immobilisations corporelles	77 446	118 898	4 631	294	201 269
Immeubles de placement				3	3
Participations dans des entreprises associées				10 696	10 696
Autres actifs	45 358	31 452	2 206	42 917	121 933
Total des actifs	422 033	224 266	9 764	54 032	0
% du total des actifs	59,43%	31,58%	1,38%	7,61%	0,00%
Investissements sectoriels:					
Immobilisations incorporelles	9 460		43		9 503
Actifs biologiques	8 041	19 439	130		27 610
Immobilisations corporelles	24 532	28 646	1 280	73	54 531
Total des investissements	42 033	48 085	1 453	73	0
					91 644
Amortissements sectoriels:					
Immobilisations incorporelles	399			119	518
Immobilisations corporelles	4 376	9 893	812	43	15 124
Total des amortissements	4 775	9 893	812	162	0
					15 642

En KUSD	2012					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles	27 685		52	242		27 979
Goodwill	4 519					4 519
Actifs biologiques	240 353	59 618	2 324			302 295
Immobilisations corporelles	60 522	100 155	4 357	296		165 330
Immeubles de placement				3		3
Participations dans des entreprises associées				10 289		10 289
Autres actifs	46 149	36 195	1 674	37 409		121 427
Total des actifs	379 228	195 968	8 407	48 239	0	631 842
% du total des actifs	60,02%	31,02%	1,33%	7,63%	0,00%	100,00%
Investissements sectoriels:						
Immobilisations incorporelles	6 080		45	3		6 128
Actifs biologiques	10 755	15 389	103			26 247
Immobilisations corporelles	26 149	39 784	922	93		66 948
Total des investissements	42 984	55 173	1 070	96	0	99 323
Amortissements sectoriels:						
Immobilisations incorporelles	94			169		263
Immobilisations corporelles	4 606	10 052	1 014	71		15 743
Total des amortissements	4 700	10 052	1 014	240	0	16 006

8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En KUSD	2013		2012	
	Goodwill	Immobilisations Incorporelles	Goodwill	Immobilisations Incorporelles
Valeur comptable brute au 1 janvier	4 519	29 748	4 519	22 562
Acquisitions		9 502		6 127
Ventes et reprises		- 15		
Transferts				1 057
Autres		- 9		
Écarts de conversion		4		2
Valeur comptable brute au 31 décembre	4 519	39 230	4 519	29 748
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1 janvier				
Amortissements		- 1 769		- 1 506
Ventes et reprises		15		
Autres		6		
Écarts de conversion		- 2		
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	4 519	27 979	4 519	21 056
Valeur comptable nette au 1 janvier	4 519	27 979	4 519	21 056
Valeur comptable nette au 31 décembre	4 519	36 963	4 519	27 979



Les acquisitions des immobilisations incorporelles concernent principalement les paiements supplémentaires pour l'obtention des droits fonciers de *PT Umbul Mas Wisesa*, *PT Citra Sawit Mandiri*, *PT Agro Rawas Ulu*, *PT Agro Kati Lama*, *PT Agro Muara Rupit*, *PT Mukomuko Agro Sejahtera* et *Sograci SA*.

Conformément aux méthodes comptables, le goodwill fut soumis à un test de dépréciation. En 2013 cela n'a pas eu d'impact. Les hypothèses utilisées pour ces tests sont conformes aux hypothèses des valorisations IAS 41.

9. Actifs biologiques

En conformité avec l'IFRS les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41). En accord avec l'IFRS 13 les actifs biologiques sont placés au niveau 3. Nous nous referons à la note 3 concernant les méthodes comptables, dans lesquelles le processus d'évaluation et les hypothèses utilisées sont expliqués. Les évaluations, comme présentées par les modèles d'évaluation internes, tiennent compte d'une gestion à long terme des plantations. Le conseil d'administration réitère son point de vue que les marchés des produits de base sont par nature cycliques et que les perspectives à long terme sont extrêmement imprévisibles.

Le conseil d'administration estime que l'analyse de sensibilité à l'égard du prix de vente et des taux d'actualisation pratiqués, comme inclus dans ces explications, permet à tout investisseur d'évaluer l'impact financier de la différence entre les variables utilisées dans l'évaluation IAS 41 inclus dans les comptes consolidés et ses propres hypothèses. Le fait que l'estimation de la juste valeur puisse ne pas être tout à fait exacte reste une préoccupation du conseil d'administration (surtout dans un environnement où les prix de vente et les prix de revient sont soumis à des fluctuations très importantes). En outre, en ce qui concerne les actifs biologiques du groupe, il peut y avoir de petits changements dans les hypothèses qui induisent un effet disproportionné sur les résultats.

Une préoccupation supplémentaire, comme cela a été démontré par comparaison internationale, est qu'il n'y a actuellement dans le secteur des plantations pas d'approche unique liée à la définition des principales variables (comme les prix de ventes et / ou les taux d'actualisation) dans l'établissement des modèles d'évaluation du 'discounted cash flow' qui conduisent aux valorisations IAS 41.

Suite à l'incertitude inhérente associée à l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques, principalement due à la volatilité des prix de marché de la production agricole et l'absence de marché liquide, la valeur comptable de ces actifs biologiques pourrait être différente de leur valeur de réalisation. Les actifs biologiques du groupe SIPEF se trouvent principalement sur des terrains pour lesquels une concession à long terme a été acquise pour l'exploitation. Lors de la détermination de la juste valeur des actifs biologiques, nous estimons que ces concessions peuvent être et seront effectivement renouvelées contre une rétribution normale. Ainsi, les productions futures qui sont prises en compte pour la détermination de la juste valeur, tiennent compte de la durée de vie de l'actif et non de l'expiration des concessions.

Ci-dessous vous trouverez une liste des droits de propriété sur lesquels les plantations du groupe SIPEF sont établies:

	Hectares	Type	Date d'échéance	Récolte
PT Tolan Tiga Indonesia	6 042	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Tolan Tiga Indonesia	2 437	Concession	2024	Palmiers à huile
PT Eastern Sumatra Indonesia	3 178	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Kerasaan Indonesia	2 362	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Bandar Sumatra Indonesia	1 412	Concession	2024	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Timbang Deli Indonesia	972	Concession	2023	Caoutchouc
PT Melania Indonesia	5 140	Concession	2023	Caoutchouc, thé et palmiers à huile
PT Toton Usaha Mandiri	1 199	Concession	2046	Palmiers à huile

	Hectares	Type	Date d'échéance	Récolte
PT Agro Muko	2 270	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 500	Concession	2020	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	315	Concession	2031	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 410	Concession	2028	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 903	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	7 730	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 171	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 515	Concession	2020	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 100	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	6 468	Concession	2048	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 967	Concession	2076	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	128	Concession	2074	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	322	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	364	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	6 460	Concession	2082	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 900	Concession	2101	Palmiers à huile
Galley Reach Holdings Ltd	16 429	Concession	2080	Caoutchouc
Plantations J. Eglin SA	1 442	Propriété	nvt	Bananes et ananas fleurs
Plantations J. Eglin SA	322	Concession provisoire	nvt	Bananes et ananas fleurs
	83 458			
PT Umbul Mas Wisesa	1 296	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Citra Sawit Mandiri	3 947	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Rawas Ulu	9 000	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Kati Lama	10 500	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Muara Rupit	12 309	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	2 932	En négociation	-	Palmiers à huile

Tableau de mouvement des actifs biologiques

Au niveau du bilan, le mouvement dans les actifs biologiques peut être résumé comme suit:

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total
Solde de clôture au 31 décembre 2012	278 101	18 278	3 594	2 322	302 295
Variation actifs biologiques	35 267	101	704	389	36 461
Réclassification	0	- 4 161			- 4 161
	313 368	14 218	4 298	2 711	334 595
Écarts de conversion				117	117
Solde de clôture au 31 décembre 2013	313 368	14 218	4 298	2 828	334 712

La variation brute des actifs biologiques s'est élevée à KUSD 36 461 et est principalement due à une augmentation des marges appliquées et à l'expansion et à la maturité croissante des nouvelles superficies de nos plantations de palmiers à huile à *PT Umbul Mas Wisesa* en Indonésie et à *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La reclassification concerne les actifs biologiques de *PT Timbang Deli* qui ont été transférés aux actifs détenus en vue de la vente (voir également note 21).



La variation brute des actifs biologiques sont une conséquence des variables suivantes:

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total 2013	Total 2012
Variables concernant marge brut	17 875	2 420	484		20 779	25 838
Volumes	12 138	- 452	- 22	389	12 053	11 733
Taux d'extraction	2 184				2 184	91
Taux d'actualisation					0	
Investissements	3 070	-1 867	242		1 445	-3 826
Variation actifs biologiques	35 267	101	704	389	36 461	33 836

Sensibilité à la variation du prix de vente

Les valeurs reprises au bilan sont très sensibles aux changements des prix comparés aux prix de vente moyens utilisés. Des simulations faites pour le palmier à huile, le caoutchouc et le thé montrent qu'une augmentation ou une diminution de 10% du prix de vente futur estimé influence la valeur actuelle des actifs biologiques de la façon suivante:

En KUSD	+ 10%	2013	- 10%
Palmiers à huile	405 129	313 368	221 678
Caoutchouc	19 410	14 218	9 025
Thé	8 728	4 298	- 137
Total	433 267	331 884	230 566
Autres		2 828	
		334 712	

Le prix de vente des régimes de palmer, dans les modèles de valorisation qui ont été approuvés par le conseil d'administration, est basé sur le prix moyen du marché mondial de l'huile de palme des 20 dernières années (622 USD / tonne CIF Rotterdam). Le prix moyen de l'huile de palme sur les 10 dernières années s'élevait à 767 USD / tonne. Le prix moyen de l'huile de palme pour l'année 2013 était de 857 USD / tonne. Selon le conseil d'administration, les prix de vente actuels ne sont pas pertinents pour la détermination des marges futures estimées et de ce fait ne sont pas retenus dans les modèles de valuation IAS 41.

Sensibilité à la variation du taux d'actualisation

Les valeurs reprises au bilan sont également très sensibles aux changements du taux d'actualisation utilisé. Des simulations faites pour le palmier à huile, le caoutchouc et le thé montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% du taux d'actualisation influence la valeur juste des actifs biologiques de la façon suivante:

En KUSD	+ 1%	2013	- 1%
Palmiers à huile	296 753	313 368	331 557
Caoutchouc	13 664	14 218	14 817
Thé	4 041	4 298	4 518
Total	314 458	331 884	350 892
Autres		2 828	
		334 712	

Impact de IAS 41 sur le compte de résultats

Conformément aux IFRS les actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur au lieu du coût amorti (IAS 41). Ceci implique que les montants dépensés pour la replantation des superficies existantes ou la plantation de nouvelles superficies sont repris immédiatement dans les charges de l'année où ils apparaissent, bien que ces investissements ont une durée de vie d'au moins 20 ans. De plus il n'y a plus d'amortissements sur ces actifs biologiques, mais bien une correction annuelle vers la juste valeur. La direction estime que la capitalisation de ces investissements et amortissements sur la durée de vie économique donnent une meilleure image des résultats récurrents du groupe. Pour cette raison, l'impact de IAS 41 est présenté séparément.

En KUSD	Palmiers à huile	Caoutchouc	Thé	Autres	Total 2013	Total 2012
Amortissements	4 702	461	25	- 258	4 930	3 679
Variation actifs biologiques	35 267	101	704	389	36 461	33 836
Coûts de plantation	-25 260	-2 148	- 71	- 131	-27 610	-26 247
Transferts	- 781	- 540	- 28		-1 349	- 928
Reprises	232	10			242	213
Résultat opérationnel	14 160	-2 116	630	0	12 674	10 553
Impact impôts					-3 062	-1 710
Impact net					9 612	8 843

Impact de IAS 41 sur le tableau des flux de trésorerie

En KUSD	2013	2012
Variation actifs biologiques	-36 461	-33 836
Coûts de plantation (inclus dans investissements)	27 610	26 247
Transferts	1 349	928
Mise hors d'usage (inclus dans ventes)	- 242	- 213
	-7 744	-6 874

10. Immobilisations corporelles

En KUSD	2013					2012
	Terrains, immeubles et infrastruc- ture	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Total
Valeur comptable brute au 1 janvier	90 339	71 257	47 693	7 840	40 941	258 070
Acquisitions	10 963	2 165	3 097	844	37 462	54 531
Ventes et reprises	- 318	- 504	- 1 926	- 113	- 463	- 3 324
Transferts	308	60	456	60	- 2 318	- 1 434
Autres	- 793	- 37	- 106	- 25	- 115	- 1 076
Écarts de conversion	487	144	114	43	24	812
Valeur comptable brute au 31 décembre	100 986	73 085	49 328	8 649	75 531	307 579
						258 070



En KUSD	2013					2012
	Terrains, immeubles et infrastruc- ture	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Total
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1 janvier	- 22 897	- 42 412	- 22 562	- 4 869		- 92 740
Amortissements	- 3 453	- 4 183	- 6 828	- 662		- 15 126
Ventes et reprises	79	376	1 389	18		1 862
Transferts						250
Autres	206	24	75	12		317
Écarts de conversion	- 396	- 128	- 76	- 23		- 623
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 26 461	- 46 323	- 28 002	- 5 524		- 106 310
Valeur comptable nette au 1 janvier	67 442	28 845	25 131	2 971	40 941	165 330
Valeur comptable nette au 31 décembre	74 525	26 762	21 326	3 125	75 531	201 269
						165 330

Les acquisitions comprennent, en plus des investissements de remplacement courants, la finalisation de la construction de deux usines d'extraction d'huile supplémentaires (KUSD 30 794) ainsi que l'amélioration de la logistique et des infrastructures de plantations. Le poste 'Autres' représente les transferts d'actifs de *PT Timbang Deli* au poste 'Actifs détenus en vue de la vente' (voire également note 21).

11. Immeubles de placement

En KUSD	2013	2012
Valeur comptable brute au 1 janvier	43	43
Acquisitions		
Valeur comptable brute au 31 décembre	43	43
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1 janvier	- 40	- 40
Amortissements		
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 40	- 40
Valeur comptable nette au 1 janvier	3	3
Valeur comptable nette au 31 décembre	3	3

12. Participations dans des entreprises associées

En KUSD		2013	2012
Valeur comptable brute au 1 janvier		10 289	9 476
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		231	623
Autres variations		- 276	
Écarts de conversion		452	190
Valeur comptable brute au 31 décembre		10 696	10 289
Valeur comptable nette au 1 janvier		10 289	9 476
Valeur comptable nette au 31 décembre		10 696	10 289

Les participations dans des entreprises associées concernent:

En KUSD	Monnaie fonctionnelle	% d'intérêts	Capitaux propres part du groupe	Goodwill	Valeur comptable nette
B.D.M. NV	EUR	50,00	3 962		3 962
Asco NV	EUR	50,00	6 734		6 734
Total			10 696	0	10 696

Le poste 'Autres variations' comprend surtout l'élimination des dividendes versés.

13. Autres actifs financiers

En KUSD	2013			2012	
	Autres entreprises		Autres créances	Total	Total
	Participations	Créances			
Valeur comptable brute au 1 janvier	5 513	3 050	4	8 567	8 817
Autres variations			2	2	- 207
Écarts de conversion	1	134		135	- 43
Valeur comptable brute au 31 décembre	5 514	3 184	6	8 704	8 567
Réductions de valeur cumulées au 1 janvier	- 1 660	- 3 050		- 4 710	- 4 753
Écarts de conversion		- 134		- 134	43
Réductions de valeur cumulées au 31 décembre	- 1 660	- 3 184		- 4 844	- 4 710
Valeur comptable nette au 1 janvier	3 853		4	3 857	4 064
Valeur comptable nette au 31 décembre	3 854	0	6	3 860	3 857

Les participations dans les autres entités comprennent une participation de 32% dans SIPEF-CI SA en Côte d'Ivoire (valeur nette comptable de KUSD 3 801) et KUSD 53 dans d'autres sociétés.

La valeur nette comptable de SIPEF-CI SA est valorisée au coût moins d'éventuelles dépréciations. La valeur réelle n'est pas appliquée par manque d'informations financières suffisantes en temps utiles.



Au 31 décembre 2013 un test d'évaluation a été effectué sur ces participations sur base des dernières informations disponibles. Ce test n'a pas conduit à une adaptation des valeurs dans les livres.

14. Stocks

Analyse des stocks

En KUSD	2013	2012
Matières premières et fournitures	13 703	20 284
Produits finis	22 950	24 342
Autres Stocks	96	
Total	36 749	44 626

La réduction des stocks de produits finis est due à une légère réduction du tonnage total d'huile de palme non encore livré en fin d'année par rapport à 2012.

La réduction des stocks de matières premières et de fournitures peut être attribuée à une réduction générale des niveaux de stocks, tant en Indonésie qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

15. Autres créances et autres dettes courantes

Les 'autres dettes' (KUSD 9 639) représentent principalement des dettes sociales (rémunérations, provisions pour pécules de vacances et provisions pour bonus) et des factures à recevoir.

Les 'autres créances' (KUSD 15 939) comprennent principalement de la TVA à récupérer dans les diverses filiales, mais contiennent également une réduction de valeur pour un litige TVA en Indonésie d'un montant de KUSD 4 544.

Les actifs circulants nets, hors liquidités, ont principalement augmenté en raison de conséquents versements anticipés d'impôts, une conséquence directe des règles en vigueur en Indonésie.

16. Capitaux propres du groupe

Capital social et primes d'émission

Le capital souscrit de la société au 31 décembre 2013 s'élève à KEUR 34 768 (KUSD 45 819). Il est représenté par 8 951 740 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

	2013	2012
Nombre d'actions	8 951 740	8 951 740

	2013 KEUR	2012 KEUR	2013 KUSD	2012 KUSD
Capital	34 768	34 768	45 819	45 819
Primes d'émission	16 285	16 285	21 502	21 502
	51 053	51 053	67 321	67 321

	2013 KEUR	2012 KEUR	2013 KUSD	2012 KUSD
Actions propres - solde début période	3 366	3 366	4 603	4 603
Actions propres rachetées	128		173	
Actions propres - solde fin période	3 494	3 366	4 776	4 603

Le 20 novembre 2013 SIPEF a acheté 2 324 actions propres.

Depuis le démarrage du programme de rachat d'actions le 22 septembre 2011, SIPEF a acheté un total de 62 000 actions pour un montant de KEUR 3 494, représentant 0,6926% du total des actions en circulation, pour couvrir un plan d'options sur actions, destiné au management.

Capital autorisé

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2011 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de KEUR 34 768 (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Structure de l'actionnariat

La structure de l'actionnariat déclarée est la suivante:

Par accord mutuel	Nombre d'actions	Date de déclaration	Dénominateur	%
Ackermans & van Haaren NV	2 395 312	10/09/2013	8 951 740	26,758
Gedei NV	652 379	10/09/2013	8 951 740	7,288
Cabra NV	493 117	10/09/2013	8 951 740	5,509
Baron Bracht	0	10/09/2013	8 951 740	0,000
Total Baron Bracht et enfants	1 145 496			12,797
Total des votes agissant de concert	3 540 808			39,555
Fortis Investment Management NV	491 740	1/09/2008	8 951 740	5,493
Alcatel Pensioenfonds VZW	469 600	1/09/2008	8 951 740	5,246

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts résultant de la conversion des états financiers des entités étrangères qui ne font pas partie intégrante des entités de la société. La divergence avec l'année passée est principalement due à la fluctuation de l'USD vis-à-vis de l'EUR (KUSD +684).

En KUSD	2013
Solde d'ouverture au 1 janvier 2013	-14 912
Variation, consolidation intégrale	232
Variation, méthode de la mise en équivalence	452
Solde de clôture au 31 décembre 2013	-14 228



Dividende

Un dividende de KEUR 11 190 (EUR 1,25 brut par action ordinaire) a été proposé par le conseil d'administration le 18 février 2014. L'assemblée générale des actionnaires de SIPEF ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2013.

Gestion du capital

La structure du capital du groupe est basée sur la stratégie financière déterminée par le conseil d'administration. Cette stratégie se traduit en une politique d'expansion tout en respectant un taux d'endettement très limité. Chaque annéé, la direction soumet le plan de financement à l'approbation du conseil d'administration.

17. Intérêts non contrôlant

Ceux-ci comprennent principalement les intérêts des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres et le résultat net de:

%	2013	2012
PT Tolan Tiga Indonesia	5,00	5,00
PT Eastern Sumatra Indonesia	9,75	9,75
PT Kerasaan Indonesia	45,85	45,85
PT Bandar Sumatra Indonesia	9,75	9,75
PT Timbang Deli Indonesia	9,75	9,75
PT Melania Indonesia	9,75	9,75
PT Mukomuko Agro Sejahtera	14,26	14,26
PT Umbul Mas Wisesa	5,38	5,39
PT Citra Sawit Mandiri	5,38	5,39
PT Toton Usaha Mandiri	5,38	5,39
PT Agro Rawas Ulu	5,00	5,00
PT Agro Kati Lama	5,00	5,00
PT Agro Muara Rupit	5,38	5,39
PT Agro Muko	2,36	2,36
Jabelmalux SA	0,40	0,41

Mouvement des intérêts non contrôlant:

En KUSD	2013	2012
Au terme de l'exercice précédent	31 848	25 613
- Bénéfice de la période attribuable aux intérêts non contrôlant	3 240	5 081
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	- 87	
- Dividendes distribués	-1 180	-1 426
- Transactions fonds propres avec des minoritaires	7	2 580
Au terme de l'exercice	33 828	31 848

Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 5 actions de Jabelmalux SA.

18. Provisions

Les provisions concernent dans leur totalité un litige TVA en Indonésie (KUSD 5 248). Il est difficile de déterminer le délai de règlement du litige.

19. Obligations en matière de pensions

Plans de pension à prestations

Les plans de pension sont principalement des régimes à prestations définies en Indonésie. Ces plans de pension, qui prévoient le paiement d'un capital postérieur à l'emploi, ne sont pas financés auprès d'une entité externe. Le nombre total d'employés qui adhèrent à ces plans de pension est 9 203. Ces plans de pensions sont payables soit lorsque l'employé atteint l'âge de la retraite, qui est de 55 ans, soit après 30 ans d'ancienneté.

Etant donné que le régime de pension est ajusté en fonction des salaires futurs des adhérents et d'un taux d'actualisation, les plans de pension sont exposés à un risque relatif aux changements potentiels futurs des salaires, ainsi que le risque d'inflation et des taux d'intérêt en Indonésie. De plus, les plans de pensions sont payables en Roupie Indonésienne (IDR). En conséquence, ils s'exposent à un risque transactionnel. Nous nous referons à la note 28 pour plus d'informations sur les risques transactionnels du groupe. Vu que les plans de pension ne sont pas financés auprès d'une entité externe, il n'y a pas de risque de placement.

La réconciliation suivante montre la variation de la provision totale pour pensions entre 2012 et 2013:

	En KUSD	2012	Coût de pension	Avantages payés	Déficiences de changes	Ecart de conversion	Variation périmètre	Autres	2013
Indonésie		11 264	2 942	-1 082	-2 578			-318	10 228
Côte d'Ivoire		454	69			22			545
Autres		296	72	-19					349
	12 014	3 083		-1 101	-2 578	22	0	-318	11 122

Le poste 'Autres' représente les transferts des obligations de *PT Timbang Deli* au poste 'Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente' (voir également note 21).

Les variables actuarielles suivantes sont utilisées dans le calcul de la provision pour pensions en Indonésie:

En KUSD	2013	2012
Taux d'actualisation	9,00%	6,50%
Futures augmentations salariales	6,50%	4,00%
Age de retraite estimé	55 ans ou 30 ans d'ancienneté	



Les obligations en matière de pensions à prestations définies en Indonésie ont évolué de la manière suivante:

En KUSD	2013	2012
Solde d'ouverture	11 264	10 694
Coût de service	915	856
Charge d'intérêt	731	838
Avantages payés	-1 082	-1 467
Profit/perte actuarielle	1 296	1 043
Différences de changes	-2 578	-700
Autres	-318	
Solde de clôture	10 228	11 264

Le profit / perte actuarielle consiste en les composantes suivantes:

En KUSD	2013	2012
Ajustements liés à l'expérience	1 397	1 002
Changements des hypothèses actuariels	-101	41
Profit/perte actuariel total	1 296	1 043

Les montants comptabilisés dans le bilan sont les suivants:

En KUSD	2013	2012
Obligations en matières de pensions	10 228	11 264

Les coûts pour les pensions en Indonésie peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2013	2012
Coût de service	915	856
Charge d'intérêt	731	838
Profit / perte actuarielle comptabilisé dans les comptes de résultats		1 043
Coût des pensions	1 646	2 737
Profit / perte actuarielle comptabilisé dans le résultat global	1 296	
Coût totale des pensions	2 942	2 737

Les montants sont classés sous les rubriques « Coût des ventes » et « Coûts commerciaux et administratifs » du compte de résultats.

Les ajustements liés à l'expérience qui influencent les obligations se présentent comme suit:

En KUSD	2013	2012	2011
Obligations en matière de pensions	10 228	11 264	10 694
Ajustements liés à l'expérience	1 397	1 002	365
	13,66%	8,90%	3,41%

Les paiements estimés pour 2014 sont KUSD 598.

Régimes à cotisations définies

Les montants versés dans le cadre des régimes à cotisation définies atteignent KUSD 551 (KUSD 887 pour 2012). Les montants versés dans le cadre des plans de pensions belges reçoivent un rendement minimum garanti. Vu que cette garantie est supportée principalement par les compagnies d'assurance, ces plans de pension sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Au 31 Décembre 2013, il y a un déficit immatériel sur les régimes à cotisations définies, lequel est encore comptabilisé comme une provision dans les comptes annuel 2013.

20. Actifs / (passifs) financiers nets

Les actifs / (passifs) financiers nets peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2013	2012
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an		
Dettes à court terme - établissements de crédit	-52 420	-12 607
Placements de trésorerie		5 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 502	25 783
Actifs/(passifs) financiers nets	-31 918	18 193

Analyse des actifs / (passifs) financiers nets 2013 par monnaie

En KUSD	EUR	USD	Autres	Total
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an				0
Dettes financières à court terme	-17 920	-34 500		-52 420
Placements de trésorerie				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 786	14 188	3 528	20 502
Total 2013	-15 134	-20 312	3 528	-31 918
Total 2012	7 814	8 661	1 718	18 193

Les dettes ayant une échéance initiale à plus d'un an viennent à échéance en 2012.

Reconciliation de la situation financière nette et le tableau des flux de trésorerie

En KUSD	2013	2012
Situation financière nette au début de la période	18 193	47 519
Remboursement des emprunts à long terme		2 600
(Augmentation) / diminution des dettes financières à court terme	-39 814	-12 582
Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-9 920	-19 345
Cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les actifs détenus en vue de la vente	-381	
Situation financière nette à la fin de la période	-31 918	18 193



21. Actifs / passifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs nets détenus en vue de la vente concernent les actifs nets de *PT Timbang Deli* - qui, à la suite de la mise en oeuvre du contrat d'entreprise commune conclu en octobre 2013 entre la SIPEF, NBPOL et BioSing, seront transférés vers cette nouvelle activité au cours de 2014.

Les actifs et passifs principaux concernant ces entreprises sont repris ci-dessous:

En KUSD	2013	2012
Immobilisations incorporelles	4	
Actifs biologiques	4 162	
Immobilisations corporelles	844	
Actifs courants	481	
Actifs détenus en vue de la vente	5 491	0
Passifs non courants	-1 114	
Dettes commerciales	-522	
Autres dettes	-143	
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-1 780	0
Actifs nets détenus en vue de la vente	3 711	0

22. Résultat non récurrent

Les résultats non récurrents se situent dans les « Autres produits / (charges) opérationnel(le)s », et peuvent être détaillés comme suit:

En KUSD	2013			2012		
	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total
La vente d'actions Gedei NV		0	0	3 346		3 346
Provision TVA Indonésie 2010 / 2011		0	0	-5 050		-5 050
Total non récurrent	0	0	0	-1 704	0	-1 704
Impact d'impôts sur le résultat non récurrent			0	1 263		1 263
Résultat non récurrent après impôts	0	0	0	-441	0	-441

Résultat récurrent net ajusté, part du groupe

En KUSD	2013	2012
Résultat net - part du groupe	55 627	68 392
Ajustement résultat non récurrent		441
Ajustement IAS41	-9 002	-7 581
Résultat récurrent net ajusté	46 625	61 252

23. Résultat financier

Les produits financiers concernent les intérêts perçus sur des comptes courants avec des sociétés non consolidées et sur des excédents temporaires de trésorerie. Les charges financières concernent les intérêts sur emprunts à court terme ainsi que les frais de banque et autres coûts financiers.

En KUSD	2013	2012
Produits financiers	155	844
Charges financières	-838	-488
Définitions de change	-3 288	1 602
Résultat financier instruments dérivés	659	1 331
Résultat financier	-3 312	3 289

24. Paiement fondé sur des actions

Année d'attribution	2013	2012	2011
Nombre d'options attribuées	20 000	20 000	22 000
Solde	20 000	20 000	22 000
Prix d'exercice	55,50	59,14	56,99
Période d'exercice	1/1/2017 - 31/12/2023	1/1/2016 - 31/12/2022	1/1/2015 - 31/12/2021

Le plan d'options de SIPEF, approuvé en novembre 2011, vise à la motivation à long terme des membres du comité de direction et des directeurs généraux des filiales à l'étranger, dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions SIPEF.

Le comité de rémunération est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 10 ans.

La norme IFRS 2 a été appliquée aux options. La juste valeur au 31 décembre 2013 des options accordées s'élève à KUSD 1 273 et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes, dont les critères principaux sont:

Année d'attribution	2013	2012	2011
Cours de bourse (En EUR)	57,70	58,50	58,00
Rendement en dividende	2,50%	2,50%	2,50%
Durée estimée	5,00	5,00	5,00
Volatilité	29,69	37,55	38,29
Taux d'intérêt	1,36%	0,90%	3,59%
Valeur Black & Scholes (En EUR)	12,72	15,07	18,37

En 2013, 20 000 nouvelles options ont été attribuées au prix d'exercice de 55,50 euros par action. La juste valeur a été fixée à KUSD 351 et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 3 ans (2014-2016).

Afin de couvrir les obligations d'options actuelles SIPEF détient un total de 62 000 actions propres en portefeuille.



25. Impôts sur les résultats

L'état de rapprochement entre la charge d'impôt et les taux d'imposition applicables localement est présenté comme suit:

En KUSD	2013	2012
Bénéfice avant impôts	75 654	97 477
Impôts aux taux applicables localement	-20 744	-24 723
Taux d'imposition moyen applicable	27,42%	25,36%
Déficiences permanentes	10 731	1 643
Impôts différés sur actifs non courants résultant de fluctuations des taux de change	-7 005	-1 547
Charge d'impôt	-17 018	-24 627
Taux d'imposition effectif moyen	22,49%	25,26%

Les chiffres consolidés du groupe sont présentés en USD. Néanmoins, les filiales doivent s'acquitter des impôts calculés et exprimés en monnaie locale. Par conséquent, la base fiscale des actifs et passifs est exprimée en monnaie locale et des différences temporelles se créent par suite des variations des cours de change. Les impôts différés qui en résultent sont enrégistrés dans le compte de résultats en conformité de IAS 12.41 et ont un impact important sur le taux d'imposition effectif.

Nous avons reçu des autorités fiscales indonésiennes l'approbation formelle, qu'à partir de l'exercice 2014 nos filiales indonésiennes sont autorisées à déposer leur déclaration d'impôt en USD. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, ce qui donne les actifs et les passifs d'impôts différés suivants:

En KUSD	2013	2012
Actifs d'impôts différés	6 914	35
Passifs d'impôts différés	-58 594	-51 589
Impôts différés nets	-51 680	-51 554

Les mouvements dans les impôts différés (actifs - passifs) sont comme suit:

En KUSD	2013	2012
Solde d'ouverture	-51 554	-48 258
Variation (- charge) / (+ produit) via le compte de résultats	-1 077	-3 296
Impact fiscal de IAS 19R dans le résultat global	324	
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente	627	
Solde de clôture	-51 680	-51 554

Les impôts différés résultent de:

En KUSD	2013	2012
Addition / (utilisation) de pertes fiscales reportées	11 304	1 516
Naissance ou reprise des différences temporelles - Réévaluation IAS 41	-3 062	217
Naissance ou reprise des différences temporelles - actifs non courants	-9 209	-7 889
Naissance ou reprise des différences temporelles - provision retraite	- 504	142
Naissance ou reprise des différences temporelles - évaluation des stocks	-153	701
Naissance ou reprise des différences temporelles - autres	548	2 017
Total	-1 076	-3 296

L'addition de pertes fiscales reportées concerne principalement l'inclusion des pertes du passé de *Sipef NV* et les pertes de l'année de *Hargy Oil Palms Ltd*, pour lesquelles il est désormais probable que suffisamment de profits fiscaux seront disponibles dans le futur proche pour pouvoir récupérer les pertes reportées.

Le total des actifs d'impôts différés n'est pas comptabilisé intégralement dans le bilan. La répartition suivante peut être faite selon les impôts différés totaux comptabilisés ou non comptabilisés:

En KUSD	2013		
	Total	Non repris	Repris
Actifs biologiques	-44 907		-44 907
Autres actifs non courants	-24 307		-24 307
Stocks	-4 961		-4 961
Provision retraite	2 557		2 557
Pertes fiscales	25 176	8 383	16 793
Autres	3 145		3 145
Total	-43 297	8 383	-51 680

La plupart des actifs d'impôts différés non comptabilisés à la fin de 2013 se trouvent chez les sociétés du groupe *UMW* (KUSD 4 347), et chez *Jabelmalux SA* (KUSD 3 421). Pour ces entreprises, il existe une incertitude quant à la réalisation de profits taxables suffisants. Pour *Jabelmalux SA*, la raison de cette incertitude est le fait que les revenus les plus importants sont peu ou pas du tout assujettis aux impôts sur les revenus (dividendes et plus-values sur actions). Pour le groupe *UMW* la cause principale de l'incertitude est la transférabilité limitée dans le temps (max 5 ans).

Les actifs d'impôt différé relatifs aux pertes fiscales totales (comptabilisées et non comptabilisées) ont l'échéance suivante:

En KUSD	2013		
	Total	Non repris	Repris
1 an	0		
2 ans	403	72	331
3 ans	1 234	173	1 061
4 ans	1 963	314	1 649
5 ans	7 641	4 403	3 238
Illimité	13 935	3 421	10 514
Total	25 176	8 383	16 793



L'impôt net à payer se rapporte principalement à des impôts dûs en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

En KUSD	2013	2012
Impôts à recevoir	5 336	483
Impôts à payer	-11 359	-12 026
Impôts à payer nets	-6 023	-11 543

En KUSD	2013	2012
Impôts à payer nets au début de la période	-11 543	-17 948
Transfer		6 091
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente	43	
Impôts à payer	-15 942	-21 331
Impôts payés	21 419	21 645
	-6 023	-11 543

Les impôts payés comme indiqués dans le tableau des flux de trésorerie sont composés des éléments suivants:

En KUSD	2013	2012
Charge d'impôt	-17 018	-24 627
Impôts différés	1 076	3 296
Impôts exigibles	-15 942	-21 331
Variation des impôts payés par versement anticipé	-4 852	453
Variation des impôts à payer	-625	-767
Impôts payés	-21 419	-21 645

26. Quote-part dans le résultat des entreprises associées

Les participations dans le secteur des assurances se concentrent sur les activités maritimes et les assurances de risque générales. Des résultats techniques temporairement inférieurs dans des activités maritimes spécifiques ont gâché la tendance positive de ces dernières années. (2013: KUSD 231; 2012: KUSD 623)

27. Variation du fonds de roulement

Dans le prolongement de la baisse des résultats d'exploitation avant IAS 41, le flux de trésorerie des activités opérationnelles diminue de KUSD 26 384 pour atteindre KUSD 84 568 (2012: KUSD 110 952)

28. Instruments financiers

Les activités courantes exposent le groupe à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des produits de base, les taux de change, les taux d'intérêt et les risques de crédit et de liquidités. Afin d'atténuer l'impact des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le groupe recourt dans une mesure limitée à des instruments financiers dérivés.

Evolution du prix des produits de base

Risque structurel

Le groupe SIPEF est exposé à des risques structurels liés aux prix des produits de base.

Ces risques résultent principalement de l'impact des prix de l'huile de palme et de l'huile de palmiste et, dans une moindre mesure, du caoutchouc. Un changement du prix de l'huile de palme d'USD 10 CIF par tonne a un impact d'environ KUSD 1 250 (sans tenir compte de l'impact sur l'actuelle taxe à l'exportation en Indonésie) sur le résultat après impôts. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des produits vendus.

Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des matières premières achetées auprès des tiers entre le moment où le prix est fixé avec un client et celui où la transaction est réglée. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque de change

La plupart des filiales utilisent l'USD comme devise fonctionnelle. Pour le groupe les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurels, transactionnels et de conversions :

Risque structurel

Les revenus du groupe SIPEF étant dans une large mesure exprimés en USD alors que tous les opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Europe), tout changement du taux de change entre l'USD et la monnaie locale a un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de ce risque structurel est considérée comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est par ailleurs sujet à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client, un fournisseur ou un établissement financier et celui du règlement de la transaction. A l'exception d'une couverture naturelle, ces risques ne sont pas couverts étant donnée l'échéance limitée de la plupart des dettes et créances.

Les obligations en matière de pensions en Indonésie sont toutefois des dettes à long terme significatives qui sont payables entièrement en IDR. Une dévaluation ou réévaluation de 10% vis-à-vis de l'USD a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	IDR Dév 10%	Valeur comptable	IDR Réév 10%
Obligations en matière de pensions en Indonésie	9 587	10 546	11 717
Impact brut sur le compte de résultats	959		-1 171

Par ailleurs en date du 18 février 2014 le conseil d'administration a proposé le paiement de KEUR 11 190 (EUR 1,25 brut par action ordinaire). Dans le cadre de notre politique de liquidités et de devises, le risque du cours de change pour le paiement de ce dividende a été couvert en 5 tranches par la vente de KUSD 14 883 pour KEUR 11 190 (cours de change moyen de 0,7519).

- KUSD 13 034 (KEUR 9 847) avant la fin de l'année
- KUSD 1 849 (KEUR 1 343) après la fin de l'année



Analyse de sensibilité:

Au sujet de la couverture du dividende avant la fin de l'année, une dévaluation ou réévaluation de 10% de l'EUR vis-à-vis du USD au cours de clôture a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	EUR Dév 10%	Valeur comptable	EUR Réév 10%
Dividende	12 218	13 575	14 932
Impact brut sur le compte de résultats	-1 357		1 357

Risque de conversion

Le groupe SIPEF est une entreprise internationale qui possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en USD. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les états financiers du groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'USD. Le groupe SIPEF ne se couvre pas contre ce risque (voir méthodes comptables).

Etant donné qu'à partir du 1 janvier 2007 la devise fonctionnelle de la plupart des activités est similaire à la devise des comptes rendus, ce risque a en grande partie été limité.

Risque d'intérêt

L'exposition du groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne les obligations liées aux passifs financiers du groupe. Fin décembre 2013, les actifs/(passifs) financiers nets du groupe s'élevaient à KUSD - 31 918 (2012: KUSD 18 193) dont KUSD 52 420 de dettes financières à court terme (2012: KUSD 12 607) et KUSD 20 502 de trésorerie nette à court terme (2012: KUSD 30 800).

Il n'y a pas d'emprunts ayant une échéance initiale à plus d'un an fin décembre 2013. Vu que toutes les dettes à court terme sont à des taux d'intérêt variables, nous estimons qu'un changement de 0,5% sur le taux d'intérêt n'aura pas d'impact matériel. Les moyens financiers disponibles sont placés sous forme de dépôts à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. Ce risque de crédit peut être scindé en risque de crédit commercial ou financier.

En ce qui concerne le risque de crédit commercial, la direction a élaboré une politique de crédit et l'exposition à ce risque de crédit est suivie de manière continue.

En pratique, une distinction est faite entre:

En KUSD	2013	2012
Créances émanantes de ventes d'huile de palme, caoutchouc et thé	23 224	26 286
Créances émanantes de ventes de bananes et de plantes	1 896	1 990
	25 120	28 276

Le risque de crédit de la première catégorie est toutefois limité étant donné que ces ventes sont payées pour la plupart immédiatement contre remise de documents de propriété. En plus il concerne un nombre limité de clients bien connus (par produit environ 90% des ventes sont réalisés par un maximum de 10 clients dont aucun ne représente plus de 30%).

Contrairement à la première catégorie, le risque de crédit des créances émanant des ventes de bananes et de plantes est plus grand.

Pour les deux catégories il existe un suivi hebdomadaire des soldes non-payés ainsi qu'une politique de sommation active. Des réductions de valeur sont reprises lorsqu'un encaissement entier ou partiel est devenu improbable. Les éléments qui sont pris en considération lors de cette appréciation sont principalement la durée du retard de paiement et la solvabilité du client.

Les créances résultant des ventes de bananes et de plantes ont la structure d'échéance suivante:

En KUSD	2013	2012
Non expirées	1 805	1 759
Espirées < 30 jours	10	156
Espirées entre 30 et 60 jours	81	62
Espirées entre 60 et 90 jours		13
	1 896	1 990

Aucune réduction de valeur sur créances n'a été actée en 2012 et 2013.

Risque de liquidités

Une manque matériel et incessant de nos flux de trésorerie endommagerait notre solvabilité et la confiance des investisseurs et pourrait limiter le pouvoir du groupe d'attirer du capital. Le flux de trésorerie opérationnel offre les moyens pour financer les passifs financiers et pour améliorer la valeur pour les actionnaires. Le groupe contrôle les risques de liquidités moyennant des estimations à court et à long terme des flux de trésorerie futurs. Le groupe SIPEF garde l'accès vers les marchés financiers moyennant des programmes de dettes à court et à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie (non escomptés) conclus contractuellement émanants de dettes à la date du bilan:

2013 -En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	14 523	-14 523	-14 523				
Acomptes reçus	163	- 163	- 163				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an							
Dettes financières	52 420	-52 426	-52 426				
Instruments financiers dérivés							
Autres passifs courants							
Passifs courants	67 106	-67 112	-67 112	0	0	0	0



2012 -En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	19 268	-19 268	-19 268				
Acomptes reçus	1 479	-1 479	-1 479				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an							
Dettes financières	12 607	-12 635	-12 635				
Instruments financiers dérivés							
Autres passifs courants							
Passifs courants	33 354	-33 382	-33 382	0	0	0	0

Afin de limiter le risque de crédit financier, SIPEF a placé ses activités principales auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité. En 2013, comme pour les années précédentes, il n'y avait aucune transgression dans les conditions d'accords de crédits ni défaut dans les délais de paiement.

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière

Les juste valeurs des instruments financiers sont:

En KUSD	2013	2012
Opérations de change à terme	986	327
Juste valeur (+ = actif; - = passif)	986	327

En accord avec IFRS 7 les dérivés financiers sont placés au niveau 1,2 ou 3.

- Le niveau 1 concerne les juste valeurs sur base des valeurs de marché quotés.
- Le niveau 2 concerne les juste valeurs sur base de données autres qu'au niveau 1 mais qui sont identifiables pour l'actif de l'obligation.
- Le niveau 3 concerne la juste valeur qui n'est pas basée sur des données identifiables.

La juste valeur de la transaction de change à terme sur la base des cours de clôture du 31 décembre 2013 a été également ramené au niveau 2. Le montant notionnel du contrat de change à terme se monte à KUSD 30 445.

Instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous représente les instruments financiers par catégorie à fin 2013 et 2012. La valeur comptable des actifs et passifs financiers approche la valeur réelle au vu de la nature courant des instruments financiers, sauf pour les autres actifs financiers disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur de coût vu qu'il n'y a pas d'information fiable disponible. Les instruments financiers sont placés au niveau 2.

2013 - En KUSD	Actifs disponible à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés (1)	Total valeur comptable
Actifs financiers				
Autres participations				0
Autres actifs financiers	3 854	6		3 860
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 854	6	0	3 860
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales	25 120			25 120
Investissements				
Instruments financiers et placements				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 502			20 502
Instruments financiers dérivés			986	986
Total actifs financiers courants	0	45 622	986	46 608
Total actifs financiers	3 854	45 628	986	50 468

2013 - En KUSD	Instruments dérivés	Autres passifs (2)	Total valeur comptable
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales	14 523		14 523
Acomptes reçus	163		163
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières	52 420		52 420
Instruments financiers dérivés			0
Total passifs financiers courants	0	67 106	67 106
Total passifs financiers	0	67 106	67 106

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

2012 - En KUSD	Actifs disponible à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés (1)	Total valeur comptable
Actifs financiers				
Autres participations				0
Autres actifs financiers	3 853	4		3 857
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 853	4	0	3 857
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales	28 275			28 275
Investissements				
Instruments financiers et placements	5 017			5 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 783			25 783
Instruments financiers dérivés			327	327
Total actifs financiers courants	0	59 075	327	59 402
Total actifs financiers	3 853	59 079	327	63 259



2012 - En KUSD	Instruments dérivés	Autres passifs (2)	Total valeur comptable
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		19 268	19 268
Acomptes reçus		1 479	1 479
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières		12 607	12 607
Instruments financiers dérivés			0
Total passifs financiers courants	0	33 354	33 354
Total passifs financiers	0	33 354	33 354

(1) sont considérés techniquelement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

La contribution au résultat net des instruments financiers par catégorie est présentée comme suit:

2013 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	3	152				155
Charges financières	-520	-318				-838
Dérivés maintenus à des fins commerciales					659	659
	0	-517	-166	659	0	-24

2012 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	3	877				880
Charges financières	-408	-15			-65	-488
Dérivés maintenus à des fins commerciales					1 331	1 331
	0	-405	862	1 331	-65	1 723

29. Co-entreprises

L'entité *PT Agro Muko* en Indonésie est gérée selon les principes des co-entreprises (contrôle conjoint) et est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. La part du groupe est 47,2919%.

Les chiffres clés de la co-entreprise (à concurrence détenus par le groupe) sont les suivants:

Etat de la situation financière en KUSD	2013	2012
Actifs non courants	50 263	48 594
Actifs courants	12 783	13 915
Passifs non courants	-8 946	-7 478
Passifs courants	-843	-4 136
Total capitaux propres	53 257	50 895

Compte de résultats en KUSD	2013	2012
Résultat opérationnel	12 530	20 616
Résultat financier	252	50
Charge d'impôts	-3 327	-5 548
Résultat des activités poursuivies	9 455	15 118

30. Contrats de location simple

Le groupe loue des espaces professionnels, du matériel industriel et des véhicules dans le cadre de contrats de location simple. Les paiements des loyers résultant de loyers minima non résiliables sont répartis selon l'échéancier suivant:

En KUSD	2013	2012
1 an	350	324
2 ans	126	101
3 ans	102	96
4 ans	41	72
5 ans		33
	619	626

Dans le courant de l'année le groupe a comptabilisé des charges à concurrence de KUSD 370 (2012: KUSD 351).

31. Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement en cours ont été supprimés en 2010 dans le cadre d'une poursuite de la restructuration du financement au sein du groupe.



32. Droits et engagements hors bilan

Garanties

Des tiers n'ont constitué aucune garantie pour le compte de la société et un montant de garantie de KUSD 315 pour le compte des filiales.

SIPEF a constitué des garanties pour un montant de KUSD 114 pour le compte de *Hargy Oil Palms Ltd.*

Divers droits et engagements représentent des options d'achat (KUSD -103) et des options de vente (KUSD 80) sur les actifs du secteur de l'assurance.

Litiges importants en cours

Néant

Ventes à terme

Les obligations des livraison de marchandises (produits palmiers, caoutchouc, thé et bananes et plantes) après la fin de l'année cadrent dans le délai de vente normal d'environ 3 mois avant la date de livraison effective. De ce fait elles ne sont pas considérées comme des ventes à terme.

Le groupe a également conclu au 31 décembre 2013 de vraies ventes à termes pour l'huile de palme afin de sécuriser le cash flow nécessaire au financement des plans d'expansion.

Il s'agit des livraisons suivantes:

	Tonne	Prix (USD/tonne CIF)
2014	27 000	1 095
2015	6 000	1 095
Total	33 000	

33. Information relative aux parties liées

Transactions avec les administrateurs et les membres du comité exécutif

Les principaux dirigeants sont constitués par le conseil d'administration et le comité exécutif du groupe.

Le tableau ci-dessous présente leurs rémunérations:

En KUSD	2013	2012
Rémunerations des administrateurs		
rémunération fixe	263	269
Avantages du personnel à court terme	2 946	3 470
Indemnité de licenciement	1 146	
Options sur actions	109	103
Assurance groupe	503	508
Bénéfice en nature (voiture de société +GSM)	45	47
Total	5 012	4 397

Les montants sont payés en EUR. Le coût en 2013 s'élève à KEUR 3 216 (KEUR 3 402 en 2012). La diminution est principalement due à des rémunérations variables plus basses. A partir de l'exercice 2007 des rémunérations fixes ont été payées aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération.

Dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées, les relations ne sont pas significatives, à l'exception du contrat de location existant depuis 1985 entre Cabra NV et Sipef concernant les bureaux et les parkings annexes à Kasteel Calesberg à Schoten. Le prix de location annuel indexé s'élève à KUSD 211 (KEUR 158) et un montant de KUSD 85 (KEUR 64) est également facturé pour la participation dans les frais d'entretien des bâtiments, des parkings et du parc.

De plus amples informations sur les relations entre Sipef et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sont reprises dans la section « Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise » de ce rapport annuel.

Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec des sociétés apparentées concernent essentiellement des transactions commerciales et sont négociées selon le principe « at arm's length ». Les recettes et dépenses liées à ces transactions sont négligeables pour les états financiers consolidés dans leur ensemble.

Transactions avec des sociétés consolidées

Les soldes, les transactions et les profits entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés dans la consolidation et ne sont pas inclus dans cette note. Les transactions entre le groupe et les co-entreprises (notamment PT Agro Muko) sont illustrées ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les totaux des transactions qui ont eu lieu pendant l'année entre le groupe et la co-entreprise PT Agro Muko à 100%. Nous précisons que la part du groupe dans PT Agro Muko est 47,2919% et la co-entreprise est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle

En KUSD	PT Agro Muko
Total des ventes pendant l'année fiscale	2 383
Total des achats pendant l'année fiscale	54 737
Créance totale au 31 Décembre 2013	749
Dettes totales au 31 Décembre 2013	7 223



34. Résultat par action [de base et dilué]

Des activités poursuivies et abandonnées	2013	2012
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	6,26	7,69
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	55 627	68 392
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 891 870	8 892 064
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 892 064	8 892 064
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	-194	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 892 064
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	6,26	7,69
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	55 627	68 392
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 891 870	8 894 045
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 892 064
Effet des options sur actions sur l'émission		1 981
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 894 045

Des activités poursuivies	2013	2012
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	6,26	7,69
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	55 627	68 392
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 891 870	8 892 064
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 892 064	8 892 064
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	-194	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 892 064
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	6,26	7,69
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	55 627	68 392
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 891 870	8 894 045
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 892 064
Effet des options sur actions sur l'émission		1 981
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 891 870	8 894 045

35. Événements postérieurs à la date de clôture

Faisant suite à la création, en octobre 2013, de la co-entreprise entre *SIPEF* et *NBPOL* (dans l'objectif de la mise en place d'un projet de développement de palmiers à haut rendement), *PT Timbang Deli Indonesia* a été apporté par *SIPEF* en mars 2014, au sein de la société Verdant Bioscience Singapore (VBS). Cette transaction aura un impact matériel sur le résultat consolidé de 2014. Compte tenu du fait que *SIPEF*, ne possèdera que 38 % au sein de VBS, *PT Timbang Deli Indonesia*, à partir de 2014, ne sera plus partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe *SIPEF* (voir la note 21 – actif/passif destiné à être vendu)

36. Développements récents

A notre connaissance, il n'y a pas eu de circonstances ou développements qui pourraient avoir une influence importante sur l'évolution future du groupe. Le conseil d'administration propose un dividende brut d'EUR 1,25 par action payable le 2 juillet 2014, correspondant à un pay-out de 31,94%, part du groupe, avant IAS 41, et identique au 'pay-out ratio' de l'année passée.

37. Prestations fournies par le commissaire aux comptes et honoraires afférents

Le commissaire aux comptes du groupe *SIPEF* est Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL représenté par Dirk Cleymans. Les honoraires pour le rapport annuel de la *SIPEF* sont approuvés par l'assemblée générale après contrôle et approbation par le comité d'audit et par le conseil d'administration. Ces honoraires représentent un montant de KUSD 108 (contre KUSD 101 l'année passée).

Pour le groupe entier, Deloitte a fourni en 2013 des prestations pour KUSD 565 (contre KUSD 506 l'année passée), dont KUSD 117 (2012: KUSD 72) pour des services non audit.

Sipef NV

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière clôturé le 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve avec un paragraphe d'observation

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Sipef NV (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée s'élève à 710.095 (000) USD et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 55.627 (000) USD.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standard on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Sipef NV donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur note 9. Actifs biologiques aux états financiers consolidés concernant la valeur réelle des actifs biologiques, qui met en évidence que la valeur comptable des actifs biologiques pourrait être différente de leur valeur de réalisation suite à l'incertitude inhérente associée à l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques due principalement à la volatilité des prix de marché de production agricole et l'absence de marché liquide.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 11 avril 2014

Le commissaire


DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Dirk Cleymans

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels de *SIPEF* sont présentés ci-après dans un format résumé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de *SIPEF*, ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire aux comptes, seront déposés à la Banque nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande à:

SIPEF, Calesbergdreef 5, B-2900 Schoten

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière complète et fidèle la situation et la performance financière du groupe *SIPEF*.

Le rapport du commissaire ne comporte aucune réserve et déclare que les comptes financiers non consolidés de *SIPEF* pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, représentent de manière correcte et fiable la situation et la performance financière de l'entreprise, et ceci conformément à toutes les dispositions légales et statutaires.

Bilan abrégé [après affectations et prélèvements]

En KEUR	2013	2012	2011
Actif			
Actifs immobilisés	56 637	56 269	61 732
Frais d'établissement	0	0	0
Immobilisations incorporelles	78	167	296
Immobilisations corporelles	221	223	206
Immobilisations financières	56 338	55 879	61 230
Actifs circulants	179 192	156 605	93 397
Créances à plus d'un an	0	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	395	365	342
Créances à un an au plus	169 349	143 546	72 408
Placements de trésorerie	3 494	7 166	15 598
Valeurs disponibles	5 918	5 425	5 021
Comptes de régularisation	36	103	28
Total de l'actif	235 829	212 874	155 129
Passif			
Capitaux propres	146 625	157 203	64 015
Capital	34 768	34 768	34 768
Primes d'émission	16 285	16 285	16 285
Réserves	7 484	7 356	7 356
Profit / (perte) reporté	88 088	98 794	5 606
Provisions et impôts différés	99	149	165
Provision pour risques et charges	99	149	165
Dettes	89 105	55 522	90 949
Dettes à plus d'un an	0	0	0
Dettes à un an au plus	88 640	54 866	89 581
Comptes de régularisation	465	656	1 368
Total du passif	235 829	212 874	155 129

Compte de résultats abrégé

En KEUR	2013	2012	2011
Ventes et prestations	205 225	224 066	238 723
Coût des ventes et des prestations	-200 688	-219 848	-235 241
Résultats d'exploitation	4 537	4 218	3 482
Produits financiers	1 014	45 804	4 012
Charges financières	-4 943	-4 265	-3 597
Résultats financiers	-3 929	41 539	415
Résultat courant	607	45 757	3 897
Produits exceptionnels	2	62 652	115
Charges exceptionnelles	0	0	0
Résultats exceptionnels	2	62 652	115
Résultat de l'exercice avant impôts	609	108 409	4 012
Impôts sur le résultat	2	-2	0
Résultat de l'exercice	612	108 407	4 012

Affectations et prélevements

En KEUR	2013	2012	2011
Profit/(perte) à affecter	99 406	114 013	24 189
Profit/(perte) de l'exercice à affecter	612	108 407	4 012
Profit/(perte) reporté de l'exercice précédent	98 794	5 606	20 177
Affectations et prélevements	99 406	114 013	24 189
Affectations à la réserve légale	0	0	0
Affectations aux autres réserves	128	0	3 365
Résultat à reporter	88 088	98 795	5 606
Dividende	11 190	15 218	15 218
Rémunération aux administrateurs	0	0	0

Siège social et bureaux:

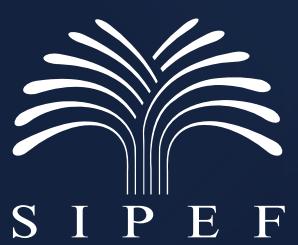
kasteel Calesberg
Calesbergdreef 5
B-2900 Schoten

Contact general:

T +32 3 641 97 00
F +32 3 646 57 05
info@sipef.com
www.sipef.com

Conception graphique et impression:

Lannoo
www.lannooprint.be
140084



WWW.SIPEF.COM